

## Recul record du chômage

■ 83 600 demandeurs d'emploi en moins en septembre

■ Ce reflux conforte l'hypothèse d'un possible retour au plein-emploi

■ Le FMI fait « l'éloge » de la politique économique française

■ La croissance américaine reste très forte

Lire pages 8 et 23

## MNEF : M. Strauss-Kahn est mis en cause

● Un ancien dirigeant de la mutuelle étudiante aurait antidaté une lettre pour protéger Dominique Strauss-Kahn ● Le ministre de l'économie dément ces « allégations » ● Olivier Spithakis est mis en examen puis écroué ● La droite souligne les liens entre le PS et la MNEF

LE PARQUET de Paris a délivré, jeudi 28 octobre, aux deux juges d'instruction parisiens chargés de l'enquête sur les dérives de gestion de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), Armand Riberolles et Françoise Néher, un réquisitoire supplétif pour « faux et usage de faux ». Ce réquisitoire concerne le deuxième volet de l'enquête des juges : il porte sur la prestation de Dominique Strauss-Kahn, en tant qu'avocat, entre 1994 et 1996, dans le rachat, par le groupe Vivendi (ex-Générale des eaux) d'une partie de Raspail participations et développement, une filiale de la MNEF. Le 14 octobre, les deux juges avaient en effet recueilli les déclarations d'un ancien dirigeant de la MNEF, Philippe Plantagenest, qui jettent un doute sur la nature du travail effectué par l'actuel ministre de l'économie et des finances, rémunéré 603 000 francs.

Mis en examen pour « complicité d'abus de biens sociaux » dans le premier volet judiciaire - le scandale proprement dit de la MNEF -



M. Plantagenest aurait expliqué, selon plusieurs sources, que la lettre confiant à M. Strauss-Kahn cette mission de conseil avait été antidatée, sur ordre d'Olivier Spithakis, alors directeur général de la MNEF. Ces affirmations laissent entendre qu'il aurait pu exister un habillage contractuel postérieur à la date de l'intervention de M. Strauss-Kahn. Interrogé par *Le Monde* à Hanoï, où il se trouve actuellement, M. Strauss-Kahn conteste les « allégations » de M. Plantagenest. Ses avocats ont remis, jeudi, aux juges plusieurs pièces attestant, selon lui, la réalité de ses prestations.

M. Spithakis a été mis en examen, dans la nuit du 28 au 29 octobre, pour « détournements de fonds publics et abus de biens sociaux » et écroué. Plusieurs élus de droite soulignent les liens entre le PS et la MNEF.

Lire pages 12 et 13 et la chronique de Pierre Georges page 38



## Face à l'ogre All Black

L'équipe de France affrontera les redoutables All Blacks, à Twickenham, dimanche 31 octobre, en demi-finales de la Coupe du monde de rugby. Les Néozélandais sont largement favoris, mais les Bleus entendent jouer leur chance, et comptent sur leur imagination pour mettre en échec l'organisation et la puissance physique de leurs adversaires. Samedi, dans l'autre demi-finale, les Wallabies australiens seront opposés aux Springboks d'Afrique du Sud. Cahier spécial

## Les troupes russes aux portes de Grozny

GROZNY, qui avait résisté victorieusement aux troupes russes en 1994, est désormais encerclée à 80 % et bombardée systématiquement. Les généraux russes, animés par un désir de revanche, ont une grande marge de manœuvre sur le terrain, tandis qu'à Moscou la fermeté dans cette nouvelle guerre de Tchétchénie sert les intérêts électoraux de Vladimir Poutine, candidat de la « famille Eltsine » à l'élection présidentielle du printemps 2000. La presse russe a retrouvé les accents de la propagande des temps soviétiques. Les Occidentaux, paralysés par leur volonté de ne pas ouvrir une grave crise avec Moscou, se contentent d'élever des protestations sur les victimes civiles.

Lire page 2 et notre éditorial page 20

## A vendre, « Tango-01 », avion présidentiel argentin avec salon de coiffure

BUENOS AIRES de notre correspondante

Un vent d'austérité souffle en Argentine, depuis l'élection présidentielle du 24 octobre. Considéré comme un symbole des goûts de luxe de Carlos Menem, président sortant, le super avion présidentiel *Tango-01* sera vendu. C'est l'une des premières mesures annoncées par Fernando de la Rúa, le nouveau président, qui entrera en fonctions le 10 décembre. Pendant la campagne électorale, il avait promis de réduire les dépenses de l'Etat et d'en finir avec le style jugé frivole de son prédécesseur péroniste. « Pour les voyages à l'étranger, je peux louer un avion ou voyager en première classe d'un avion de ligne », avait-il affirmé.

Le boeing 757 23A, doté d'un appareillage sophistiqué, avait été acheté en 1992 par le gouvernement argentin pour 66 millions de dollars, grâce à un crédit de la Banque mondiale. C'est après avoir été ébloui par un avion identique appartenant au président mexicain, Carlos Salinas de Gortari, que Carlos Menem s'était payé cette petite folie qui avait, à l'époque, scandalisé les contri-

buables. Carlos Menem, qui a toujours revendiqué ses origines syriennes, avait souhaité que *Tango-01* soit décoré sur le modèle d'un avion appartenant à un cheikh arabe. L'intérieur, tapissé en bois de caoba, fut donc agrémenté de nombreuses dorures, qui ornent la chambre à coucher mais aussi la salle de bains, dont tous les robinets sont en plaqué or. L'avion dispose aussi d'un petit salon de coiffure. Carlos Menem, qui a corrigé maintes fois le look de ses rouflaquettes et de sa chevelure, ne voyageait jamais sans Tony Cuozzo, son coiffeur personnel. Fernando de la Rúa est moins coquet : il a révélé qu'il se coupait lui-même les cheveux.

Pendant ses dix ans de gouvernement, Carlos Menem a battu le record du nombre de tournées internationales effectuées par un président argentin. A Buenos Aires, la presse a même pris la peine de calculer que la distance parcourue par le président Menem équivaut à 8 allers de la Terre à la Lune ou 76 fois le tour du monde, soit 3 millions de kilomètres. Face aux nombreuses critiques affirmant que le chef de l'Etat passait plus de temps à l'étranger que dans son propre pays,

toujours flanqué d'une nombreuse délégation officielle, il invoquait les nouvelles exigences de la globalisation.

Dans une Argentine appauvrie par la récession, avec une dette extérieure qui a presque doublé en dix ans, passant de 86 à plus de 140 milliards de dollars, le geste de Fernando de la Rúa pourrait servir d'exemple dans les provinces de l'intérieur, qui sont pour la plupart en banqueroute. A Ushuaia, le gouverneur de la Terre de Feu, José Estabillo, a annoncé qu'il allait vendre des écoles, des hôpitaux, des hôtels et des commissariats de police pour renflouer les caisses de la province. Même le palais du gouvernement, qui surplombe le canal de Beagle et qui est évalué à près de 5 millions de dollars, sera mis en vente. Sans préciser quels pourraient être les éventuels acheteurs, le gouverneur espère pouvoir ainsi honorer la dette de 50 millions de dollars qu'il a contractée vis-à-vis des retraités et des fonctionnaires de la Terre de Feu, qui ne touchent plus ni pensions ni salaires depuis plusieurs mois.

Christine Legrand



## DÉCÈS Charlotte Perriand, design au féminin

Au terme d'une carrière commencée avec Le Corbusier et Pierre Jeanneret, Charlotte Perriand, créatrice française de mobilier, est morte à Paris, mercredi 27 octobre, à quatre-vingt-seize ans. Elle a marqué la création, de son *Bar sous le toit*, au Salon d'automne de 1927, à l'exposition au Musée Fernand-Léger, à Biot, pendant l'été 1999. p. 33

## La transparence du nucléaire



ANNE LAUVERGEON

PRÉSIDENTE depuis quatre mois de Cogema, spécialiste français du combustible nucléaire, Anne Lauvergeon veut rompre avec la tradition du secret et instaurer la transparence. Elle va installer sur place des caméras branchées en permanence sur l'Internet.

Lire page 22

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1030 - 7,50 F



## Vladimir Nabokov Œuvres romanesques complètes I

Sous la direction de Maurice Couturier



MACHENKA • ROI, DAME, VALET • Appendice CHAPITRE XIII Fin de la version russe de 1928 • LA DÉFENSE LOUJINE • LE GUETTEUR • L'EXPLOIT • RIRE DANS LA NUIT • Appendice CHAMBRE OBSCURE • LA MÉPRISE • INVITATION AU SUPPLICE

La Pléiade

## L'archaïque relativisme démocratique de M. Séguin

MARDI 26 AVRIL, dans la plus grande librairie de Bordeaux, Philippe Séguin présentait son dernier livre, qui s'intitule : *C'est quoi la politique ?* (éditions Albin-Michel). La proximité des élections présidentielles et législatives en Tunisie, où il avait été invité l'avant-veille, a fourni à l'ancien président de l'Assemblée nationale et du RPR matière à une démonstration. « Plutôt que des simulacres de démocratie, a-t-il dit, je préfère des processus prudents, progressifs, qui partent du principe que la démocratie n'a pas de sens là où les gens sont analphabètes, n'ont pas l'eau, le gaz et l'électricité et ne mangent pas à leur faim. »

Faut-il donc lire le manuel de M. Séguin, nouveau professeur associé à l'Université du Québec à Montréal ? On se permettra d'hésiter avant de courir chez le libraire. Quoi de plus éculé, en effet, que l'affirmation selon laquelle la démocratie est un régime trop dangereux pour être laissé entre n'importe quelles mains ? Volontiers porté à invoquer l'Histoire, M. Séguin songe peut-être que le vote, en France, fut longtemps censitaire. Seuls des propriétaires, instruits et, peut-on croire, mangeant à leur faim eurent le droit de choi-

sir leurs représentants jusqu'en 1848. Le député des Vosges suggère aujourd'hui, en défense de la Tunisie chère à son cœur et du président Ben Ali, dont il était l'hôte, un cens mondial : aux peuples riches, la démocratie ; aux autres, des régimes autoritaires propres à faire leur bonheur malgré eux.

Aux Tunisiens qui pensent, pour les plus résignés, que leur pays est bien géré, mais mal gouverné (*Le Monde* des 21, 22 et 23 octobre), M. Séguin répond : patience, « ce n'est pas la démocratie qui crée le développement, c'est le développement qui crée la démocratie ». « Si on en a la volonté », a-t-il prudemment ajouté. Réélu président, le 24 octobre, avec 99,44 % des voix et une participation électorale de 91,4 %, M. Ben Ali a-t-il la volonté d'entraîner son pays de développement en démocratie ? M. Séguin ne doute pas de ses bonnes intentions. « Dans la construction démocratique, la Tunisie va à son rythme », a-t-il dit encore à ses potentiels lecteurs bordelais, en leur signalant que « ce rythme appelle le respect ».

Patrick Jarreau

Lire la suite page 20



DESSINS

## Plantu chez les mollahs

Jean Plantu est allé à Téhéran, à la rencontre de ses amis dessinateurs de presse, peu avant la visite du président iranien, Mohamad Khatami, à Paris. Il en a rapporté un reportage à sa manière, illustré par quelques dessins iraniens, publiés, non publiés ou impubliables dans les journaux de ce pays, et que *Le Monde* offre à ses lecteurs. Il raconte. p. 18

International.....	2	Tableau de bord.....	25
France.....	8	Aujourd'hui.....	28
Société.....	12	Météorologie, jeux...31	
Carnet.....	14	Culture.....	32
Régions.....	16	Guide culturel.....	35
Horizons.....	18	Kiosque.....	36
Entreprises.....	22	Abonnements.....	36
Communication.....	24	Radio-Télévision.....	37

## INTERNATIONAL

LE MONDE / SAMEDI 30 OCTOBRE 1999

**CAUCASE** L'armée russe encercle les deux principales villes de la Tchétchénie, la capitale Grozny et Goudermès, à l'est. ● UN BILAN tchétchéne faisait état, jeudi 28 oc-

tobre, de 316 morts et plus de 500 blessés. ● L'OFFENSIVE russe dans la République indépendantiste s'apparente de plus en plus à une « opération vengeance » : les

principaux généraux ayant participé à la précédente guerre de 1994-1996, qui s'était soldée par leur défaite, sont à nouveau à la tête de l'armée russe sur le terrain. ● LES

OCCIDENTAUX se montrent de plus en plus préoccupés par les victimes civiles de la guerre, mais ils sont paralysés par leur volonté de ne pas ouvrir une nouvelle crise avec la

Russie. ● LES MÉDIAS russes, qui avaient acquis une certaine autonomie ces dernières années, retrouvent les accents de la propagande soviétique.

## Les généraux russes affichent leur volonté d'aller « jusqu'au bout » en Tchétchénie

Les forces russes sont aux abords de la capitale tchétchéne, Grozny, de nouveau lourdement bombardée jeudi, faisant encore des centaines de morts parmi les civils. Le ministre de la défense russe souhaite que ses troupes s'installent « pour longtemps » dans la République indépendantiste

### MOSCOU

correspondance

Sourde aux maigres mises en garde de la communauté internationale, l'armée russe continue son travail d'encerclement de Grozny, la capitale tchétchéne, et ses bombardements massifs sur les positions des « terroristes internationaux ». Un bilan tchétchéne faisait état jeudi 28 octobre de 316 morts et plus de 500 blessés. « Des combats se déroulent aux portes de Grozny », indiquait dans la soirée à l'AFP le président tchétchéne Aslan Maskhadov. Grozny est désormais encerclée à 80 % (à l'ouest, au nord et à l'est), et l'état se resserre autour de Goudermès, la seconde ville du pays, à 30 kilomètres à l'est.

La machine militaire russe peut se féliciter d'être entrée dans la « seconde phase » de l'opération

militaire, telle que la décrivait, la semaine dernière, le général Guennadi Trochev, commandant du front est. Il expliquait qu'après avoir isolé les « terroristes » en leur coupant l'accès aux frontières ingouches et daghestanaises et créé une « zone de sécurité » dans trois régions du nord de la Tchétchénie, le but était désormais de contrôler l'ensemble de la République indépendantiste, par une stratégie d'encerclement progressif appuyé par l'aviation. Depuis le début de l'intervention, responsables politiques et militaires s'emploient à assurer que les « erreurs du passé » – qui ont conduit à l'humiliante défaite de 1996 et entraîné la mort de 80 000 personnes – ne seraient pas répétées : pas de précipitation au combat, pas de soldats inexpérimentés et piètrement équipés, pas

d'entrave pour bombarder massivement la Tchétchénie.

L'« opération anti-terroriste » – et non la guerre, comme vient de le préciser le ministre de l'information Mikhaïl Lessine – perçue comme une juste cause par une majorité écrasante de Russes, permet à Vladimir Poutine, premier ministre et « dauphin » désigné du président Eltsine, de faire une spectaculaire percée dans les sondages.

### SOIF DE REVANCHE

Selon l'agence ARPI, il est désormais le favori du scrutin présidentiel de juin 2000. M. Poutine obtiendrait 24 % des intentions de vote, devant l'ancien chef du gouvernement Evgueni Primakov (20 %). Car, à deux mois des élections législatives, la classe politique russe, l'œil rivé sur les sondages,

continue, dans les grandes lignes, à soutenir la « fermeté » de Vladimir Poutine en Tchétchénie.

Mais l'apparent consensus pourrait finir par voler en éclats. Jusqu'à ce que les troupes fédérales, qui se heurtent à la pugnacité des combattants tchétchénes, ne soient plus en mesure de cacher à l'opinion leurs morts et leurs blessés. Car si M. Poutine peut se féliciter d'être le grand organisateur de la guerre, de fait, la balle est dans le camp des généraux sur le terrain. Tous, « anciens combattants » de la précédente campagne tchétchéne de 1994-1996, affichent sans complexes leur soif de revanche totale contre le minuscule Etat caucasien qui, il y a quatre ans, avait vaincu une armée russe corrompue et sous-alimentée.

Il y a quelques jours, le comman-

dant des forces du nord Caucase, Viktor Kazantsev, a annoncé le rappel d'un de ses « camarades », le général Konstantin Poulikovski. En août 1996, le général Poulikovski, qui perdit un fils au combat, avait soigneusement préparé l'assaut final de Grozny, qu'il promettait d'être sanglant. Il fut « stoppé » dans ses élans par la signature des accords de paix de Khassaviourt. « Il achèvera ce qu'il n'a pas pu faire », a promis le général Kazantsev. Les généraux Vladimir Chamanov et Guennadi Trochev ont aussi affirmé que « cette fois-ci », ils iraient jusqu'au bout.

Au bout de quoi ? Début octobre, le quotidien *Moskovski Komsomlets*, dans un éphémère accès de lucidité, avait baptisé l'entrée des troupes russes en Tchétchénie « opération force indéterminée », en

référence directe à l'« opération force déterminée » de l'OTAN au Kosovo. « Ni le premier ministre, ni le ministre de la défense ne savent ce que signifie aller "jusqu'à la victoire". Jusqu'à la mort du dernier Tchétchéne ? Jusqu'à ce que les Tchétchénes nous annoncent eux-mêmes qu'il n'y a plus de terroristes sur leur territoire ? », écrivait le quotidien. Au prix de milliers de victimes parmi les civils, à qui il a été promis, vendredi 29 octobre, quatre hypothétiques corridors vers les républiques voisines, les militaires russes, lancés dans une « opération vengeance », comptent bien « cette fois-ci » ne pas s'embarrasser des états d'âme des politiciens en campagne et des journalistes.

Agathe Duparc

### Une guerre qui « peut durer trois mois ou deux ans »

La guerre en Tchétchénie « peut durer trois mois ou deux ans », aux dires du commandant russe du front est, le général Guennadi Trochev. L'essentiel, a-t-il expliqué, est « d'éviter les pertes » dans les rangs de l'armée russe. Il a précisé que la prise de Grozny n'était pas « un but en soi », mais que la capitale tchétchéne pouvait « théoriquement être prise sans les énormes pertes que nous avions eues en décembre 1994 », durant la première guerre de Tchétchénie. Jeudi 28 octobre, le ministre russe de la défense, Igor Sergueïev, visitant la base russe de Mozdok, en Ossétie du Nord, a estimé quant à lui que ses troupes devaient s'installer en Tchétchénie « sérieusement et pour longtemps » et « organiser la vie sur les rives gauche et droite du fleuve Terek », qui coupe la petite République indépendantiste entre le nord et le sud.

De son côté, le président tchétchéne, Aslan Maskhadov, a déclaré jeudi soir à l'AFP : « Si Grozny tombe, nous la reprendrons, comme cela a été le cas lors de la première guerre contre Moscou. »

## Les Occidentaux ne veulent pas risquer une nouvelle crise avec Moscou

LES OCCIDENTAUX sont de plus en plus préoccupés et embarrassés par la guerre menée en Tchétchénie par la Russie. Et la visite à Paris du ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, le jeudi 28 octobre, n'est pas faite pour les rassurer. Le chef de la diplomatie russe est sorti d'un entretien avec son collègue français, Hubert Védrine, en expliquant que sa position était bien comprise. Ses différents interlocuteurs occidentaux, a-t-il dit, reconnaissent l'intégrité territoriale de la Fédération de

Russie, sa souveraineté sur la Tchétchénie et ils soutiennent la lutte contre le terrorisme international. C'est en effet une partie du discours occidental mais avec au moins deux autres points : les Occidentaux s'inquiètent de l'augmentation du nombre des victimes civiles et de l'exode des réfugiés et ils réclament une solution politique.

Ces critiques ne gênent pas M. Ivanov. Sur le premier point, il rejette la responsabilité sur les « bandits » tchétchénes, tout en ajoutant : « Oui, c'est la guerre, malheureusement des innocents périssent. Mais quand il y a un cancer, il faut l'extirper pour que le corps guérisse. » Le ministre russe des affaires étrangères affirme rechercher une solution politique tout en regrettant l'absence d'« interlocuteurs crédibles ».

Cette argumentation ne convainc pas les Occidentaux qui, toutefois, semblent impuissants. Inquiets des risques de déstabilisation de tout le Caucase, ils ne veulent rien faire qui puisse être interprété à Moscou comme une volonté d'isoler la Rus-

sie. De ce point de vue, la guerre au Kosovo a un double effet : d'une part, les Occidentaux ne veulent pas risquer une nouvelle crise avec les Russes alors que les fils commencent à être renoués entre la Russie et l'OTAN ; d'autre part, les Russes expliquent en substance que l'OTAN étant intervenue dans les Balkans, ils sont tout aussi habilités à mettre de l'ordre chez eux par des moyens musclés. Ils veulent même faire entériner leur politique au prochain sommet de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) qui doit se tenir à Istanbul, en novembre.

### EN ATTENDANT LES ÉLECTIONS

« Notre politique n'est pas exempte de contradictions », reconnaît le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, mais il n'y a pas de politique de change. Toute autre attitude serait pire. Au Kosovo, la contradiction entre respect de la souveraineté, menace d'une catastrophe humanitaire et risque de déstabilisation pour la région a été résolue par l'intervention de l'OTAN contre la Ser-

bie. Dans le Caucase, les données du problème sont tout à fait différentes, explique-t-on dans les chancelleries occidentales. Les rapports de force ne sont pas les mêmes, la menace pour la sécurité européenne n'est pas aussi directe, les protagonistes – Russie, Turquie, Iran, et même Etats-Unis, à cause du pétrole – mettent en cause des enjeux beaucoup plus graves.

En fait, les dirigeants occidentaux sont convaincus que la proximité des échéances électorales en Russie – élections législatives le 19 décembre et scrutin présidentiel au printemps – les prive de toute possibilité d'action. Ils pensent devoir attendre que le successeur de Boris Eltsine soit installé avant de redéfinir leurs relations avec la Russie et les critères de leur soutien. En attendant, on se contentera de quelques protestations, en espérant que la « disproportion » entre les buts affichés par les Russes et les moyens employés ne prendra pas des proportions insupportables.

Daniel Vernet

## Relents de propagande dans les médias russes

ON CROYAIT la propagande du Kremlin disparue avec l'effondrement de l'URSS : elle n'a jamais été aussi actuelle depuis la guerre menée par les troupes russes en Tchétchénie. Huit ans après s'être forgés une relative indépendance et une certaine liberté de ton, les médias russes, qui avaient opté lors du premier conflit tchétchéne pour une couverture critique de la politique va-t-en-guerre des généraux et du Kremlin, ont retrouvé ces derniers temps les accents de l'« agit-prop ».

« Jamais depuis la grande guerre patriotique, le peuple et l'armée n'ont été aussi unis », titrait récemment le quotidien *Moskovski Komsomlets*. « La Russie n'est plus disposée à capituler face aux Tchétchénes. Elle mènera des pourparlers dans la seule langue qu'elle connaisse : la force. Bien sûr ça n'a pas été sans faire de victimes parmi la population civile mais cela a un peu refroidi l'ardeur guerrière de la direction tchétchéne », explique calmement le quotidien *Kommersant*.

La dérive sémantique a atteint des sommets aussitôt après la vague d'attentats aveugles de septembre à Moscou (près de 300 victimes) lorsqu'une vaste chasse aux Caucasiens servit d'exutoire à la population désorientée. Au lieu du traditionnel « individu de nationalité caucasienne » pointant la plupart des rapports de police et toutes les conversations – « les Caucasiens sont criminels par nature », expliqua un jour un responsable de la police de Moscou à un parterre de journalistes médusés –, certains journaux crurent bon d'avoir recours au terme, sans doute plus neutre à leurs yeux,

d'« individu de nationalité suspecte ». Dans la même veine, l'amalgame « Caucasiens-bandit » fut, à la télévision notamment, abondamment utilisé.

### TERMES RECOMMANDÉS

A la mi-octobre, le centre d'information du gouvernement russe (RITS), nouvellement créé pour lutter « contre la désinformation tchétchéne », diffusa un glossaire des termes recommandés à la presse et aux militaires russes. Selon la nouvelle terminologie, il n'est pas souhaitable de parler en ce moment de « guerre » en Tchétchénie. Il s'agit d'une « opération spéciale des unités et sous-unités des forces armées et des troupes du ministère de l'intérieur de la Fédération de Russie afin de libérer les territoires tchétchénes de l'emprise des bandits ». Alors que le terme de « terroriste » est préféré à celui de « combattant », celui de « wahhabites » devra être délaissé au profit de celui d'« extrémiste religieux », détaillait *Kommersant* le 19 octobre. Conscients d'avoir perdu, lors de la première guerre russo-tchétchéne de 1994-1996, « la guerre de l'information », les officiels russes ont renforcé leur contrôle sur les médias. « Le président suit attentivement [la couverture médiatique de la guerre] et pense qu'une approche mesurée et responsable est nécessaire. Le moindre mot, mal employé, peut tourner à l'avantage des terroristes », a déclaré dernièrement Dmitri Iakouchkine, le porte-parole du Kremlin.

Les militaires russes constituent désormais la seule source d'information des journalistes locaux sur le conflit. Décrits il y a quatre ans

comme « incapables et cruels » par la chaîne de télévision NTV, les généraux Chamanov, Kvachnine et Trochine s'expriment désormais sur toutes les chaînes et à la « une » des journaux. Leurs interventions ne sont pas toujours très heureuses. Ainsi le porte-parole des forces russes dans le Caucase, le colonel Alexandre Veklich, fut le premier militaire russe à reconnaître qu'une « opération spéciale » avait bien eu lieu, jeudi 21 octobre, contre un marché à Grozny (68 morts), où des « terroristes » avaient coutume de s'approvisionner en armes et en munitions. « S'il y a eu des victimes, il s'agissait de trafiquants d'armes, car de simples civils n'avaient aucune raison de se trouver là », expliqua-t-il à l'agence Itar-Tass malgré les témoignages recueillis sur place faisant état de nombreux enfants et femmes morts ou blessés.

Haut lieu de la langue de bois à l'époque soviétique, l'agence Itar-Tass, qui n'a pas perdu les « bonnes » habitudes, diffuse parfois des histoires dépassant l'entendement et dont elle seule a l'exclusivité. Ainsi le 6 octobre, l'adjoint au commandant de la région militaire du Caucase démentait au correspondant d'Itar-Tass que l'armée et l'artillerie russes aient jamais frappé des localités tchétchénes. L'agence expliquait : « Les militaires ont des renseignements selon lesquels les terroristes minent des maisons dans les villages pour les faire exploser à l'approche des avions russes afin d'inspirer à la population tchétchéne la haine des autorités fédérales. »

Marie Jégo

Allo, ...  
a l l o , a l l o ...  
Il y a quelqu'un ?  
ALLO... ALLO,  
C'est pas vrai ! AAALLO.

Vos communications sont souvent importantes voire vitales pour vous ou votre entreprise. Nous sommes là pour vous conseiller et vous orienter vers des systèmes capables de répondre à vos besoins en fonction de vos critères spécifiques : activité, déplacement et situation géographique ou encore nature des messages. GEOLINK vous fera découvrir votre nouvel équipement, ses performances et bien sûr ses limites. C'est chez nous un point de détail fondamental qui différencie un conseiller d'un vendeur et nous assure une clientèle particulièrement fidèle. Puis nous ouvrirons votre ligne, assurerons le suivi commercial ainsi que la veille technique. Pour en savoir beaucoup plus,

Appelez-nous au 33 1 45 61 54 10  
Département marine 33 4 42 32 99 00  
Et le monde est joignable.



E-mail : [infos@geolink.fr](mailto:infos@geolink.fr) — Site : <http://www.geolink.fr>



# En Arménie, le massacre au Parlement soulève de multiples interrogations

Huit personnes ont finalement été tuées par le commando armé

Après l'assassinat, mercredi 27 octobre, de huit personnalités politiques arméniennes, tuées par un commando armé en plein Parlement, les in-

terrogations subsistent sur les motifs des tueurs. Le ministère de la défense a appelé trois responsables de la sécurité à la démission, tan-

dis que l'opposition serre les rangs autour du président Robert Kotcharian, qui vient de décréter trois jours de deuil national.

LE MINISTÈRE arménien de la défense a qualifié, jeudi 28 octobre, de « complot contre l'Etat » la prise d'otages qui a causé la mort de huit responsables politiques, mercredi, au Parlement et a demandé le limogeage de trois hauts responsables politiques. Dans un communiqué lu à la télévision, les militaires arméniens – proches du premier ministre assassiné, Vazguen Sarkissian qui fut leur ministre de 1995 à juin 1999 – ont souligné que la fusillade était « un crime prémédité et perfide ». « Dans ces circonstances, l'armée ne peut rester à l'écart (...). Ceux qui ont permis que ce crime soit commis sont responsables devant la nation arménienne », poursuit le communiqué avant de réclamer les départs du procureur général, du chef de la sécurité, Sergueï Sarkissian, et du ministre de l'intérieur, Sourén Abramian, lequel a d'ailleurs remis sa démission au président. Les militaires ont toutefois réaffirmé leur soutien au président Robert Kotcharian.

Le coup de force sanglant au Parlement arménien laisse ce dernier à

peu près seul au pouvoir. L'attentat de mercredi a notamment coûté la vie à deux éminentes figures de la scène politique arménienne, le premier ministre Vazguen Sarkissian, incontournable représentant du lobby militaire et son partenaire, Karen Demirtchian, ancien premier secrétaire du Parti communiste arménien de 1974 à 1988, devenu président du Parlement, très populaire chez les anciens apparatchiks « nostalgiques ». Ces assassinats, retransmis en direct à la télévision nationale car les caméras de l'Assemblée ont continué à tourner, bouleversent la donne politique en Arménie alors que les motifs qui auraient poussé le commando de cinq hommes armés à agir sont diversement interprétés.

Nombreux sont ceux qui en Arménie voient l'action des kamikazes comme celle d'individus isolés, dont le cas relèverait plutôt de la psychiatrie. C'est le cas notamment de l'opposant Vazguen Manoukian et du président du parti nationaliste, Dachnaksoutioun, Vagan Hovanesian. Cette affirmation ne résiste pas

à certaines questions. Comment cinq hommes ont-ils pu, au beau milieu de l'après-midi de mercredi, pénétrer, armés de fusils automatiques voyants, dans l'enceinte du Parlement sans être remarqués par les deux barrages de miliciens (un à l'entrée et un dans le hall). Dans la salle des débats, aucune force de sécurité n'est présente et aucun coup de feu ne vient riposter aux rafales des membres du commando. D'autre part et alors que les tueurs ne faisaient pas l'effet d'être des professionnels – « ils tiraient, non pas depuis l'épaule, mais avaient placé leurs armes au niveau du ventre et ont arrosé la salle de munitions », raconte un observateur local – il apparaît très clairement sur le film qu'ils cherchent quelqu'un dont ils ont vraisemblablement reçu l'ordre d'éliminer : le premier ministre Vazguen Sarkissian sur qui le chef du commando Naouri Hounanian, un quasi inconnu, vide son chargeur.

D'autre part, un certain nombre de ministres, notamment proches du président Kotcharian, étaient opportunément absents, en ce jour de

questions des parlementaires au gouvernement. Le ministre de la sécurité, Sergueï Sarkissian, le ministre des affaires étrangères Vartan Oskanian manquaient à l'appel ainsi que Vano Siradeghian, sulfureux personnage, ancien ministre de l'intérieur devenu député et dont le nom a récemment été cité dans une affaire de constitution de bandes armées à des fins d'assassinats politiques.

Si l'Arménie est pour la première fois confrontée à des actes de violence d'un tel niveau, les assassinats politiques sont fréquents et, en règle générale, jamais résolus. Le 6 août 1998, le procureur général d'Arménie, Guenrikh Khatchadrian était assassiné dans son bureau, cinq mois plus tard, c'était le tour du vice-ministre de la défense, Varam Khorkhorouni, enfin, le 9 février 1999, le vice-ministre de l'intérieur Arzou Markarian subissait le même sort. Comme l'ont souligné les militaires dans leur communiqué, ces meurtres n'ont jamais été éclaircis.

Marie Jégo

# Massimo D'Alema menace de démissionner

Le président du conseil italien, en butte aux jeux politiques des partis, ne parvient pas à remanier sa coalition gouvernementale

ROME

de notre correspondant

Massimo D'Alema a décidé de mettre les points sur les i après deux semaines de tergiversations sur la constitution d'une nouvelle majorité et sur la modification du gouvernement. « Je ne suis pas un administrateur qui conduit un gouvernement technique. Je suis un leader politique qui a un dessein politique ; et donc je ne vais pas continuer comme cela. Lorsque j'aurai conscience que je ne peux plus faire avancer mon projet, cela n'aura plus de sens de poursuivre l'action gouvernementale. Cela ne m'intéresse pas de me maintenir avec un centre-gauche incertain », a averti le président du conseil, jeudi 28 octobre.

Un an après son arrivée au pouvoir, l'ancien secrétaire du PDS (Parti de la gauche démocratique, ex-communiste) menace les forces de sa coalition gouvernementale de jeter l'éponge si aucun accord n'est trouvé, afin de relancer la majorité et de créer une coalition de l'Olivier-bis, ce rassemblement

qui avait permis aux forces de gauche et du centre de l'emporter en avril 1996, à l'époque sous la bannière de Romano Prodi.

Depuis la chute de l'actuel président de la Commission européenne et la nomination de Massimo D'Alema, appuyé par l'ex-démocrate-chrétien Francesco Cossiga, les relations entre M. D'Alema et M. Prodi se sont considérablement dégradées. Ce dernier avait lancé une nouvelle formation, les Démocrates, qui, lors des élections européennes de juin, ont réalisé le score appréciable de 7,7 %. La décision de ce parti de faire son entrée au gouvernement au début du mois d'octobre, et donc de renouveler l'actuelle majorité sur le mode de la coalition de l'Olivier et de préparer les prochaines échéances électorales – le scrutin régional du printemps et les élections générales prévues pour le mois d'avril 2001 – a provoqué un sérieux remue-ménage.

NECESSAIRE CLARIFICATION

Massimo D'Alema s'est déclaré favorable à cette nouvelle donne, mais à condition que l'accord se fasse sur un programme clair, préalable à tout remaniement gouvernemental. Les consultations ont donc commencé avec les différentes composantes de la majorité, et les journaux ont commencé à jouer au *totoministro*, jeu des départs et des arrivées dans le gouvernement. Puis des difficultés sont survenues, notamment avec les socialistes d'Enrico Boselli et de Francesco Cossiga. Massimo D'Alema a donc décidé de taper du poing sur la table. Le président du conseil se propose de terminer l'adoption, par le Parlement, du projet de loi de finances car il estime qu'il serait « irresponsable de précipiter la situation ». « Nous ne sommes ni en crise ni en pré-crise », a-t-il ajouté.

Dans ces conditions, la relance gouvernementale est reportée à des jours meilleurs, le temps que les choses se clarifient pour toutes les composantes de la majorité. Massimo D'Alema a bien fait comprendre à ses alliés que, sans cette relance et la constitution d'un front uni, la victoire électorale de Silvio Berlusconi ne faisait pas de doute. Face à ces controverses, l'opposition de droite s'en donne à cœur joie et dénonce la stérilité du gouvernement, occupé à des intrigues politiques plutôt qu'à résoudre les problèmes du pays. Et de réclamer avec force des élections générales anticipées.

Antoine Jacob

Michel Bôle-Richard

# Le combat de Semion Charetski contre la dictature « sans loi » biélorusse

VILNIUS (Lituanie)

de notre envoyé spécial

L'Association culturelle biélorusse a élu domicile dans une maison en bois décatie en retrait de la route longeant la Neris, le fleuve qui serpente dans la capitale lituanienne, Vilnius. Les lieux semblent abandonnés, jusqu'à ce qu'un petit homme âgé en pardessus clair et son garde du corps ne sortent discrètement d'une courette, la mine circonspecte. Semion Charetski s'est enfui de son pays, la Biélorussie, parce qu'il craignait, dit-il, d'être arrêté à son tour, voire de disparaître, comme cela est arrivé à d'autres opposants au régime d'Alexandre Loukachenko ces derniers mois. Sa tête aurait été mise à prix, à en croire les informations publiées fin septembre par un journal lituanien. Depuis, les autorités de Vilnius ont renforcé la protection de leur hôte. Minsk, la capitale biélorusse, n'est qu'à 200 kilomètres de là, de l'autre côté de la frontière séparant ces deux anciennes Républiques soviétiques.

Les locaux sombres de l'Association culturelle sont chichement meublés, avec pour seule décoration une publicité pour les émissions de Radio Free Europe, affichée au mur. Assis derrière un bureau sur lequel trône un petit drapeau de son pays, blanc et rouge, M. Charet-

ski explique les raisons de son départ en catimini pour la Lituanie voisine, en juillet. En tant que président du Parlement dissous par Alexandre Loukachenko, il était de son « devoir » de rester en liberté, afin de continuer à résister au régime actuel, « dictatorial, sans loi ni morale ». A l'entendre, c'est lui, M. Charetski, qui incarne la légitimité du pouvoir depuis que le mandat initial du président biélorusse a expiré, le 20 juillet. L'homme fort de Minsk avait fait avaliser une prolongation de son mandat jusqu'en 2001 par un référendum controversé, organisé en 1996, dont le résultat n'a pas été reconnu par une partie de la communauté internationale.

LA RÉPRESSION S'ACCENTUE

Ayant nommé son propre Parlement, contrôlant les principaux médias dans son pays de 10 millions d'habitants, M. Loukachenko gouverne d'une façon pour le moins autoritaire. Si les partis d'opposition sont en principe tolérés – il en existe plus d'une demi-douzaine –, leurs membres doivent subir tracasseries et arrestations. La répression s'accroît. Le 8 avril disparaissait l'ancienne directrice de la banque centrale, Tamara Vinnikova, alors qu'elle était assignée à résidence. Le 7 mai, l'ancien ministre de l'in-

térieur, Iouri Zakharenko, qui avait appelé les forces de l'ordre à désobéir au président, était kidnappé dans la rue par un groupe d'inconnus. Le 16 septembre, c'était au tour de Viktor Gontchar, le vice-président du Parlement, de disparaître en compagnie du directeur d'une maison d'édition, Anatoli Krasovski.

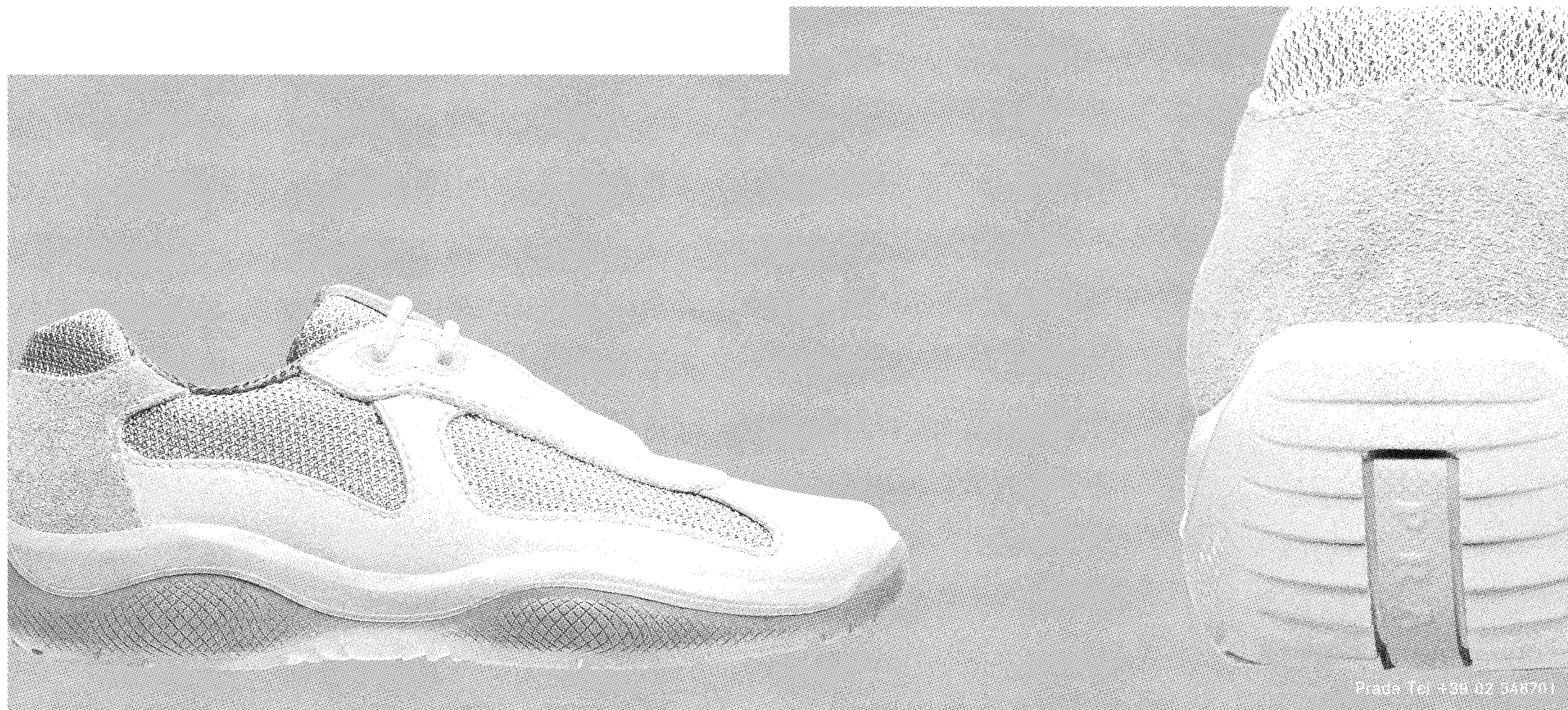
M. Charetski affirme n'avoir aucune nouvelle des disparus. D'une écriture appliquée, il rédige sur une feuille blanche une autre liste, celle des opposants « emprisonnés » : Mikhaïl Tchiguir, ancien premier ministre, Vassili Leonov, ex-ministre de l'agriculture, Andreï Klimov et Vladimir Koudinov, députés du Soviet suprême (Parlement), « et d'autres ». Ancien directeur d'un kolkhoze du temps de l'URSS – comme le président Loukachenko –, M. Charetski, un apparatchik de soixante-trois ans ayant tourné casaque, semble plus résigné qu'à son arrivée en Lituanie. Il ne se propose plus de former un nouveau gouvernement « dans un futur proche », ni de convoquer de nouvelles élections législatives, comme il l'avait clamé lors d'une conférence de presse fin août. « C'est impossible d'y arriver. Savez-vous dans quelles conditions vivent les gens en Biélorussie ? Loukachenko a créé un appareil policier énorme,

la justice est sous son influence. Le peuple ne sait presque rien, tout ce qu'il peut apprendre, ça sort de la bouche de Loukachenko. »

Ce qui n'a pas empêché, quelques jours après l'entretien accordé par M. Charetski, la tenue d'une manifestation à Minsk, réprimée par les forces de l'ordre. Dimanche 17 octobre, quelque vingt mille personnes, selon des agences de presse occidentales, ont défilé contre un projet d'union entre leur pays et la Russie, soutenu par Alexandre Loukachenko. Des heurts ont eu lieu. Le 30 septembre, ils étaient déjà quinze mille à défier le gouvernement, cette fois-ci pour protester contre sa politique économique et sociale. Les conditions de vie sont très difficiles dans ce pays en faillite. Comble de malchance, les récoltes ont été très mauvaises cet été, les pires depuis 1901 selon les autorités. Même la vodka viendrait à manquer !

INQUIÉTUDES LITUANIENNES

« Le peuple biélorusse lutte autant qu'il peut. Mais l'Europe civilisée aide le régime en place en donnant de l'argent à la Russie, dont une partie est ensuite reversée à Minsk », maugrée l'opposant en exil, citant le chiffre de 300 millions de dollars. « Il faut, martèle-t-il, que l'Occident exige de Moscou que cela cesse. »



# Le comité scientifique de Bruxelles se prononce dans la « guerre du bœuf »

Paris et Londres recherchent un compromis pour sortir d'une crise que l'on souhaite, de part et d'autre, dédramatiser. Il appartient à présent à la Commission européenne, attachée au « principe de précaution », de trancher

La Commission européenne de Romano Prodi est confrontée à sa première épreuve politique avec la « guerre du bœuf » entre la France et la Grande-Bretagne. Les seize experts du « comité scien-

tifique directeur » (CSD) devaient rendre un avis, vendredi 29 octobre, qui conditionnera la décision du maintien ou de la levée de l'embargo sur les exportations de bœuf britannique. Il est possible que la

majorité des membres du CSD confirme les conditions fixées pour la levée partielle de l'embargo, le 1<sup>er</sup> août dernier, sont suffisamment strictes, tandis qu'une minorité sera d'un avis inverse. Dans ces condi-

tions, il sera très difficile pour la Commission d'ouvrir une procédure d'infraction contre la France. L'exécutif européen, qui a fait de l'application du « principe de précaution » l'un de ses chevaux de bataille,

aimerait trouver un compromis « scientifique et politique » ménageant les intérêts français et britanniques. À Londres comme à Paris, on fait preuve d'une même volonté de dédramatiser la crise.

**BRUXELLES**  
(Union européenne)  
de notre correspondant

Avec l'actuelle crise franco-britannique et les décisions à prendre quant à un éventuel rétablissement de l'embargo sur les exportations de viande bovine britannique, la Commission présidée par Romano Prodi, en place depuis début septembre, est confrontée à sa première véritable épreuve. Compte tenu de l'importance de l'enjeu, politique (menace d'une nouvelle vague d'euro-scepticisme en Grande-Bretagne), économique (préservation du marché unique), sanitaire, c'est le collège dans son ensemble qui est soumis au feu, même si David Byrne, le commissaire irlandais chargé de la santé ainsi que de la défense des consommateurs, se trouve, lui, en première ligne.

La difficulté tient au mélange des genres : d'une part le souci de strictement appliquer le « principe de précaution » que le président Ro-

mano Prodi met en bonne place parmi ses priorités, d'autre part la nécessité politique de trouver un équilibre entre les intérêts des Britanniques et des Français. Cette recherche d'un compromis « scientifique et politique », comme le qualifiait Jean Glavany, le ministre français de l'agriculture, mardi à Luxembourg, s'apparente en effet au mariage de l'eau et du feu : si les données scientifiques sur lesquelles s'est appuyée l'Agence française pour la santé et la sécurité des aliments pour recommander au gouvernement de ne pas lever l'embargo en dépit de la décision bruxelloise ont effectivement fait apparaître un risque qui n'était jusqu'à présent pas pris en compte, le maintien du feu vert pour les exportations britanniques ouvrira inévitablement la porte aux critiques, même assorti de précautions supplémentaires.

La Commission risque fort de ne pas trouver beaucoup de soutien auprès des comités scientifiques



## Le gouvernement britannique s'efforce de calmer le jeu

**LONDRES**

de notre correspondant

Ce n'est pas encore la paix des braves, et les « braillards » d'outre-Manche qui réclament le boycottage de tout ce qui porte l'estampille tricolore gardent l'arme au pied. Mais, dans l'attente du verdict des scientifiques européens quant à la conformité sanitaire ou non du bœuf britannique, une chose est sûre : le vent tourne à l'apaisement de l'autre côté du Channel.

Signe qui ne trompe pas : le *Sun*, le roi de la presse dite de caniveau, chantre de l'europhobie militante et d'une xénophobie bien comprise, a concocté une « une » et un éditorial comme on aimerait en voir plus souvent. « *Nous ne voulons pas la guerre* », titre le premier tirage du Royaume-Uni. « *Les Français ont tort*, écrit-il sur ce ton dramatique qu'il affectionne, *mais la guerre du bœuf est en train de prendre un tour dangereux, et si nous n'y prenons garde il y aura des morts.* »

Le navire amiral du groupe Murdoch, qui, la veille encore et depuis deux semaines au moins, sonnait la charge contre les « arrogantes grenouilles françaises » qui osent refuser l'« excellent british beef », se déclarait jeudi – et en français (approximatif) s'il vous plaît – « *pas du tout antifrançais* », ni même – et là, l'affirmation est proprement renversante – « *pas du tout anti-européen* ». Bref, le quotidien, dont on prétend ici qu'il serait une sorte de baromètre fiable du sentiment populaire, a tourné casaque, laissant, temporairement peut-être, au *Daily Mail* le monopole du déchaînement anti-grenouille et anti-européen.

Les gens du *Sun* se sont-ils convaincus que leurs appels répétés au boycottage risquaient bel et bien d'entraîner le Royaume-Uni dans

une guerre commerciale qui finirait par coûter très cher à tout le monde, et notamment, comme ils le reconnaissent jeudi, à leurs « *très chers lecteurs* » ? Ou bien se sont-ils rendus compte que leur campagne tombait, comme l'écrivait jeudi *The Guardian* dans une enquête auprès des commerçants, largement à côté de la plaque ? Une chose est certaine : mis à part les pommes françaises, qui semblent un peu plus délaissées que d'ordinaire, le boycottage des produits de l'Hexagone ne prend pas vraiment.

Bien sûr, la suite des événements dépend entièrement de la décision qui sera finalement prise à Bruxelles par les scientifiques. Tony Blair l'a répété sur tous les tons durant la journée de jeudi, il est confiant, « *confiant d'avoir la loi, la science et la qualité du bœuf britannique* » avec lui. Son gouvernement, et notamment son ministre de l'agriculture, Nick Brown, ne veut pas entendre parler d'un éventuel compromis diplomatique. Chacun sait néanmoins qu'il faudra en passer par là si les seize experts européens ne sont pas unanimes.

« **AUCUNE AGRESSIVITÉ PARTICULIÈRE** »

Neil Kinnock, vice-président de la Commission européenne et ancien prédécesseur de Tony Blair à la tête du Parti travailliste, l'a préconisé, et ses propos ont été jugés « *parfaitement censés* » par le porte-parole du premier ministre. Une longue bataille juridique qui pourrait, selon lui, « *prendre des années à se résoudre* » ne ferait l'affaire de personne et serait très dommageable pour la cause européenne que défend Tony Blair.

*The Daily Mail*, qui oublie de préciser à ses lecteurs que son édition dominicale en couleur est imprimée en France depuis six mois, esti-

maît jeudi que l'affaire du bœuf et la « *position illégale* » des Frenchies démontrent, s'il en était à ses yeux besoin, « *l'échec total du rêve européen* ». Tous les ministres, à commencer par le puissant chancelier de l'Échiquier, Gordon Brown, nient depuis quelques jours que cet imbroglio ait un quelconque impact sur la politique européenne « *d'engagement positif* » de Tony Blair.

Quand bien même les tabloïds et l'opposition conservatrice enfoncent quotidiennement le clou et moquent allègrement la « *naïveté* » du premier ministre à l'endroit de Bruxelles, voire son « *manque de patriotisme* », un élu travailliste europhile comme Dennis McShane, qui participait jeudi à une conférence sur l'avenir de l'Europe sociale à Harrodgate, n'a noté « *aucune agressivité particulière* » à l'endroit de Bruxelles. « *Au contraire, nous assure-t-il, il me semble que, lorsque nous sortirons de cette période de tensions, ce sera tout bénéfice pour l'idée européenne, puisque nous aurons montré qu'entre partenaires on peut toujours trouver une solution aux problèmes.* »

Encore faut-il que la porte de sortie de crise soit trouvée assez rapidement. Car, comme le soulignait jeudi *The Financial Times*, le prochain sommet franco-britannique a lieu le 25 novembre à Londres, et, si l'affaire n'est pas résolue d'ici là, on craint beaucoup dans les bureaux de Tony Blair que la rencontre, qui devrait notamment permettre de faire avancer le partenariat conclu l'an dernier à Saint-Malo entre les deux pays, ne soit dominée ni par les armements ni par les éventuelles unités communes de soldats, mais par la vache folle et ses histrions...

P. C.

## La campagne « Achetez anglais » a peu de chances de réussir

**LONDRES**

de notre correspondant à la City

Le sait-il, le gentleman rubicond francophobe qui appelle au boycottage des denrées françaises dans les supermarchés ? Le train Connex South Central, que ce banlieusard prend tous les matins pour se rendre à London Bridge Station, ainsi qu'Onyx, la société qui assure le traitement des ordures de son bureau de Westminster, sont des filiales de Vivendi. London Electricity, la principale compagnie d'électricité desservant la capitale, a été rachetée par EDF. La banque d'affaires Hambros, qui gère sa fortune, est passée sous la houlette de la Société générale. Quant à sa maison de vente aux enchères favorite,

**Salades, pommes et porcs français menacés**

Si les éleveurs britanniques souffrent des conséquences de l'embargo sur leurs viandes, leurs collègues français, eux, ne sont pas dans le même état d'esprit. La conjoncture est « *correcte* », selon les éleveurs, et les cours comme la consommation intérieure retrouvent à peu près les niveaux de 1995 et du début de 1996, avant le déclenchement de la crise. En revanche, une inquiétude qui pourrait devenir vive se manifeste chez les producteurs de porcs de Bretagne, pour qui la Grande-Bretagne constitue un marché d'exportation proche et solide. Les agriculteurs producteurs de salades et de choux-fleurs, de Saint-Malo à Saint-Pol-de-Léon, eux aussi se plaignent, plusieurs importateurs anglais annulant leurs commandes. Les producteurs de pommes du Val de Loire, du Sud-Est et du Limousin manifestent aussi des inquiétudes.

l'aristocratie Christie's, elle est tombée dans l'escarcelle de François Pinault. Et le fabricant de son fusil de rêve Holland & Holland ? Chanel en est le propriétaire. Même cet art de vivre à peine érodé par le temps que sont les condiments HP et Lea & Perrin ou les biscuits Jacob Cream appartiennent à Danone...

Comme l'indique le *Financial Times* dans son édition du 28 octobre à propos des effets, limités à ce jour, du boycottage lancé par le National Farmers Union, « *les produits français imprègnent le tissu de la vie britannique* ». Et si, dans un tel climat chauvin, l'émule discipliné de John Bull décidait de snober les magasins Delice de France, Deli France ou Prêt à manger, il ferait le jeu de l'« *ennemi héréditaire* », car ces enseignes qui se sont donné un nom on ne peut plus hexagonal sont, en fait, anglaises à 100 %...

Impossible mais vrai. Si certains

jugeaient qu'il fallait revoir la situation, deux s'abstenaient. Il était donc douteux que le consensus puisse être rétabli au niveau du CSD.

Dans le numéro d'équilibre auquel elle doit se livrer, le seul atout de la Commission tient à la disponibilité des Français et des Britanniques (récente dans leur cas) pour trouver une porte de sortie. Les contacts entre Londres, Paris et Bruxelles ont été intenses ces dernières vingt-quatre heures pour construire cette solution magique qui sauve la face aux Anglais sans que l'opinion, relayée par le Parlement européen, ait l'impression que les pouvoirs publics prennent une fois de plus quelques libertés avec sa santé. Les trois parties ont jusqu'à mercredi 3 novembre, c'est-à-dire jusqu'à la prochaine réunion de la Commission, pour trouver le meilleur « *habillage* » possible à la décision qui devra alors être prise.

Philippe Lemaître

produits comme les pommes, les poires ou les fromages apparaissent comme vulnérables à cette flambée de nationalisme alimentaire, politiques euro-sceptiques, tabloïds sanguinaires ou éleveurs en colère paraissent bien impuissants face à la formidable machine économique française en Grande-Bretagne. L'union nationale ? Le royaume du rosbif trop cuit compte aussi 17 % de végétariens que l'embargo français sur les bovins laisse indifférents.

L'arrivée en grande force des investisseurs français s'est faite en trois étapes : à la mi-1985, à l'occasion de la déréglementation de la City (le « *big bang* »), au début des années 90, dans la foulée des grandes privatisations (eau, électricité, chemins de fer), et à la mi-1995, à la suite de la déréglementation du marché du travail. Attribués par le marché britannique, le faible coût de la main-d'œuvre et l'accès à un réseau de distribution sophistiqué, les entreprises françaises se sont précipitées sur des proies bien tentantes dans un pays dont ils étaient sûrs qu'il restera longtemps encore le bastion du libéralisme en Europe. Le succès des partenariats binationaux comme Alstom, Matra BAe Dynamics ou Sema symbolise la conquête de la Grande-Bretagne des affaires par les « *froggies* ».

**SCHIZOPHRÉNIE PATRIOTIQUE**

Plusieurs facteurs expliquent l'impact limité du boycott. Tout d'abord la discrétion des envahisseurs de l'Hexagone, qui ont adopté la couleur muraille. « *On n'a jamais fait grand cas de cette filiation française. Nous sommes perçus comme une entreprise locale. La relation entre le consommateur et la marque, le rapport qualité-prix, comptent davantage que la nationalité de la maison mère* », indique le directeur général d'une filiale anglaise d'un groupe français de l'agroalimentaire. Ensuite, comme le note Anthony Howe, de la London School of Economics, la Grande-Bretagne, berceau du libre-échangeisme depuis Cobden, au XIX<sup>e</sup> siècle, a une économie totalement ouverte aux vents de la concurrence.

Aussi, les accusations du gouvernement Blair contre les constructeurs automobiles, les supermarchés, les magasins d'ordinateurs, de vêtements et les banques britanniques de pratiquer des prix nettement plus élevés que dans le reste de l'Europe pénalisent toute campagne « *Achetez britannique* » auprès de consommateurs qui se sentent bernés. Enfin, la mondialisation des échanges et l'intégration européenne réduisent l'effet des poussées de schizophrénie patriotique comme celle à laquelle on assiste aujourd'hui dans la patrie de John Bull à propos du bœuf.

Marc Roche

## Tony Blair ne veut pas de « Ken le Rouge » à la mairie de Londres

**LONDRES**

de notre correspondant

C'est l'histoire édifiante d'une très ancienne inimitié qui met aux prises un premier ministre moderniste et tout-puissant nommé Tony Blair et un petit député de base de la « *vieille gauche* » travailliste, unanimement célébré – et vilipendé – sous le sobriquet de « *Ken le Rouge* ».

Jamais, au royaume de Grande-Bretagne, on n'avait vu deux hommes aussi antinomiques et néanmoins adhérents de la même fratrie politique. Jusqu'à tout récemment, pas de problème particulier. Le premier se contentait d'ignorer royalement le second et souriait candide à l'énoncé des mercuriales parfois virulentes lancées par celui-ci contre la politique de celui-là. Tout a changé lorsque « *le Rouge* », de son vrai nom Ken Livingstone, a entrepris de postuler au trône spécialement créé par Tony Blair pour administrer la mégapole numéro un du pays : Londres.

De fait, et aussi improbable qu'il y paraisse, jusqu'à l'arrivée au pouvoir du nouveau travaillisme, la capitale du Royaume-Uni ne possédait pas d'édile digne de ce nom, le dernier organe de gestion – le Conseil du Grand Londres –, ayant été purement et simplement dissous en 1986 par Margaret Thatcher. Il faut dire

que le président de l'institution s'appelait déjà Ken Livingstone et que sa manie de recevoir les « *terroristes* » nord-irlandais du Sinn Féin pour le thé, de s'en prendre à l'auguste famille royale dans de tonitruantes déclarations ou, pis encore, d'augmenter les impôts locaux des entreprises et de la sacro-sainte City pour financer les services publics de la capitale, avait singulièrement le don d'énerver la Dame de fer.

Tony Blair est du même avis. Dans une philippique ostensiblement destinée au candidat rouge, le premier ministre a affirmé, mercredi 27 octobre, qu'il n'accepterait « *jamais* » que le parti travailliste « *redeviennne le synonyme de l'extrémisme qu'il était dans les années 80* ».

Avouons-le, d'un premier ministre à l'autre, « *Ken le Rouge* », invité favori des émissions de télé genre poil à gratter, n'a pas beaucoup changé : il est par exemple fermement opposé à la privatisation, voulue et préparée par Tony Blair, de ce pauvre système métropolitain local qu'on appelle ici « *le tube* »... bien qu'il soit souvent bouché. Bref, M. Blair ne veut à aucun prix être représenté à la tête de celle qu'on appelle ici « *la capitale du monde* » par un individu aussi passéiste. Et après moult et discrètes pressions, il a réussi, au début du mois, à convaincre son

ministre de la santé, Frank Dobson, de démissionner du gouvernement pour être celui qui portera, aux élections locales de mai prochain, l'étendard triomphant du « *blairisme* » à Londres.

Problème : tous les sondages, sans exception, montrent que les Londoniens préfèrent Ken Livingstone et qu'il est le seul, dans tous les cas de figure, à pouvoir remporter haut la main la future mairie contre le candidat conservateur, le lord romancier Jeffrey Archer.

**PRIMAIRE INTERNE**

On aurait pu croire, et c'est ce que soulignent, avec plus ou moins d'ironie, tous les commentateurs de gauche et de droite, que Tony Blair ferait contre mauvaise fortune bon cœur et tendrait finalement une main indulgente et absolutoire en direction d'un genre de cinquante-quatre ans seulement, donc amendable. Eh bien pas du tout. Renouant encore une fois avec une coutume assez éloignée de la « *démocratie moderne et ouverte* » prônée par la troisième voie, la hiérarchie travailliste, sur ordre évident du « *patron* », a récemment concocté un système compliqué de primaire interne qui paraît n'avoir qu'un seul objectif : éliminer l'écarlate brebis galeuse de la compétition avant même qu'elle ne s'ouvre.

Patrice Claude



# La secte Fa Lun Gong défie à nouveau le pouvoir en Chine

Des responsables organisent à Pékin une conférence de presse à visage découvert

La tension reste vive à Pékin, où la police tente d'arrêter les protestataires de la secte Fa Lun Gong, qui est sortie de l'ombre malgré son inter-

**PÉKIN**

*de notre correspondant*

Les abords du Palais du peuple, situé en bordure de la place Tiananmen, restaient sous très haute surveillance, vendredi 29 octobre, après quatre jours de petits attroupements perlés orchestrés par des membres de Fa Lun Gong. Fourgonnettes de police et agents en civil étaient sur le qui-vive, attentifs à identifier les éventuels protestataires noyés dans la foule de touristes affluant vers le mausolée de Mao, récemment rouvert.

Trois mois après sa mise hors la loi, le mouvement d'inspiration bouddhiste et taoïste est sorti de l'ombre en début de semaine en dépêchant aux abords du Palais du peuple ses groupes d'adeptes, déterminés à exprimer leur opposition à l'examen par l'Assemblée nationale populaire (ANP) d'un projet de loi durcissant l'arsenal répressif contre les sectes.

Si la tension semblait être très légèrement retombée à Tiananmen vendredi – quelques arrestations furtives y ont toutefois été opérées –, Fa Lun Gong avait créé la surprise la veille en organisant une conférence de presse clandestine, geste de défi exceptionnel en Chine depuis la répression du Printemps de Pékin de 1989. Par mesure de précaution, les organisateurs de la réunion n'en avait informé – par courrier électronique – que trois agences de presse occidentales.

Les journalistes ont été acheminés par une navette vers un hôtel d'une lointaine banlieue située à une heure de route de la capitale. Là, ils ont été reçus par une trentaine d'adeptes âgés entre trente et quarante ans, plutôt éduqués et dont certains s'exprimaient parfaitement

diction en juillet en organisant des petits regroupements aux abords du Palais du peuple. Geste de défi exceptionnel en Chine, des res-

en anglais – ce qui tend à confirmer le rôle que jouent dans la mobilisation des noyaux de jeunes intellectuels.

Le groupe a dénoncé l'escalade de la répression contre Fa Lun Gong, le caractère mensonger de la campagne de dénigrement dans les médias officiels, le décès d'une dizaine d'adeptes en détention, et en a appelé au soutien de la communauté internationale. Il a aussi révélé – information difficile à vérifier pour l'instant – que plus de dix mille manifestants avaient été arrêtés ces derniers jours à Pékin (le porte-parole de New York ne parle que d'un millier d'arrestations).

**DÉSOMBÉISSANCE CIVILE**

Fait extraordinaire, qui illustre leur froide résolution, les orateurs ont accepté d'être photographiés et filmés à visage découvert et cités sous leur véritable identité. La manière dont Fa Lun Gong s'affiche ainsi sur la place Tiananmen comme devant la presse internationale semble indiquer que le mouvement a décidé de se lancer dans une véritable campagne de désobéissance civile.

La raison de cette fuite en avant tient dans la décision du pouvoir de classer Fa Lun Gong dans la catégorie des sectes, un label infâmant dans le vocabulaire politique chinois et qui justifie de lourdes condamnations pénales. Lorsque le mouvement a été officiellement interdit, le 22 juillet, il n'était stigmatisé que comme « *organisation illégale* ». Le terme de « *secte* » est alors apparu dans la presse chinoise, mais d'une façon occasionnelle et non systématique. Le pas a été franchi, jeudi 28 octobre, sous la forme d'un éditorial du *Quotidien du peuple* intitulé : « Fa Lun Gong est une secte ».

responsables ont invité par courrier électronique trois agences occidentales à une conférence de presse à visage découvert.

Selon l'organe du comité central du Parti communiste, le terme est ainsi défini : « *La principale caractéristique d'une secte est sa structure hiérarchique, à travers laquelle les pratiquants suivent étroitement les instructions de leurs dirigeants, jusqu'à vouloir se sacrifier pour leur leader spirituel* » – une définition qui, ironiquement, convenait très bien au Parti communiste de l'ère Mao.

Ce terme de « *secte* » permet aussi à la diplomatie chinoise de justifier l'actuelle répression dans les enceintes internationales en jouant de la comparaison avec les phénomènes sectaires ayant défrayé la chronique criminelle ces dernières années dans d'autres pays (Aum Shinri-kyo, les Davidiens, l'Ordre du temple solaire...). L'analogie n'a visiblement pas convaincu Washington, qui a critiqué les coups de filet de ces derniers jours, estimant qu'ils violaient la convention des Nations unies sur les droits civils et politiques, que Pékin a signée – mais non encore ratifiée.

Au-delà de l'affaire Fa Lun Gong, le durcissement de la législation en

## La violence politique gagne l'intérieur de la Côte d'Ivoire

**ABIDJAN**

*correspondance*

Korhogo, dans le nord du pays, s'est enflammée, mercredi 27 octobre. Quelques heures après des affrontements violents à Abidjan entre des militants du Rassemblement des républicains (RDR) d'Alassane Ouattara et les forces de l'ordre, des partisans de l'opposant, candidat déclaré

cours vise à mieux brider une pléiade d'autres associations de *qi gong* (travail du souffle), qui ont proliféré en Chine dans les années 80 et 90 à la faveur de la redécouverte des traditions populaires. L'inquiétude du régime est que ces mouvements, apparemment inoffensifs dans leur gymnastique respiratoire, s'érigent en contre-sociétés susceptibles un jour de se retourner contre le Parti communiste.

Simà Nan, un ancien journaliste reconverti dans la croisade anti-sectes – il s'emploie à démontrer que les pouvoirs surnaturels prêtés aux gourous ne relèvent que de tours de magie très ordinaires –, confirme que Fa Lun Gong n'est pas un cas isolé en Chine. Il considère en particulier comme « *encore plus dangereux* » le mouvement Yuan Ji Gong. Tous ces mouvements sont devenus très surveillés mais pas encore inquiétés. Car ils n'ont pas commis l'acte « hérétique » de Fa Lun Gong : lancer un défi frontal au régime.

*Frédéric Bobin*

à la présidentielle d'octobre 2000, sont descendus dans les rues de cette importante ville du nord.

Des barricades ont été érigées sur l'avenue principale, puis les manifestants ont pris d'assaut la préfecture. Débordés, les gardes en faction n'ont pu les empêcher de pénétrer dans les locaux et de mettre le feu à plusieurs bureaux. « *Nous restons sur nos gardes* », indiquait jeudi le directeur de la police, le général Attoh Nanguy, affirmant que le calme régnait dans le pays.

Après cette journée de turbulences, le bilan est lourd pour le RDR. La manifestation d'Abidjan destinée à protester contre la mainmise du pouvoir sur les médias d'Etat s'est soldée par l'arrestation des principaux responsables du parti, dont la secrétaire générale, Henriette Diabaté, et quatre députés. Ils risquent de six mois à cinq ans de prison, en application de la loi anticasseurs, qui les rend responsables des débordements.

**RETOUR DIFFICILE**

« *Le pouvoir nous a tendu un guet-apens* », estime le secrétaire général par intérim, le professeur Guédé Guina, pour qui le pouvoir a interdit la manifestation au dernier moment pour provoquer des affrontements. « *C'était prémédité, ils cherchaient un prétexte pour nous appliquer la loi anticasseurs* », explique-t-il, une loi adoptée en 1992, lorsque M. Ouattara était premier ministre de feu Félix Houphouët-Boigny. Le RDR est en mauvaise posture : une partie de sa direction est en garde à vue, menacée de poursuites ; l'autre est à Paris, auprès de M. Ouattara, qui a quitté la Côte d'Ivoire depuis un mois. « *Je rentre la semaine prochaine* », a-t-il dit jeudi. Un retour qui s'annonce difficile.

La mouvance présidentielle dénie, en effet, à M. Ouattara la nationalité ivoirienne et, du même coup, la possibilité de briguer la magistrature suprême. Il fait aussi l'objet d'une information judiciaire pour « *faux et usage de faux* » portant sur deux cartes d'identité. Il pourrait être inculpé peu après son arrivée à Abidjan ; si toutefois il parvient à regagner son pays. Jusqu'ici, toutes les pièces administratives qu'il a produites ont été jugées suspectes, ses cartes d'identité personnelles, comme celle de son père défunt, et son certificat de nationalité annulés par la justice. « *Il s'agit d'une affaire politique, et une affaire politique n'a pas de solution juridique* », commente l'un des avocats de l'opposant.

Le pouvoir, déterminé à trancher au plus vite sur la question de l'éligibilité de M. Ouattara, semble prêt à subir la colère des militants du RDR et à traverser une période de tension, estimant sans doute que ce parti, décapité, aura perdu son répondant.

*Fabienne Pompey*

## M. Khatami reçu à l'Unesco

**PARIS**. Pour le troisième et dernier jour de son séjour en France, le président iranien, Mohamad Khatami, devait prononcer un discours vendredi 29 octobre, devant la Conférence générale de l'Unesco réunie en séance spéciale. Initialement prévue jeudi, cette intervention avait été annulée par l'organisation internationale pour des raisons de sécurité, avant d'être rétablie pour le lendemain. Outre une visite au Panthéon, où il a déposé des gerbes de fleurs sur les tombes de Pierre et Marie Curie, et rencontré des hommes politiques et des intellectuels français, M. Khatami s'était entretenu jeudi avec des chefs d'entreprise. Une source diplomatique iranienne a annoncé l'achat par Téhéran de quatre Airbus A330. Mais c'est une affaire pratiquement conclue depuis longtemps. Pour des raisons de sécurité, une soixantaine de personnes ont été interpellées par la police depuis le début de la visite, mercredi. Dans la majorité des cas, il s'agissait de simples contrôles d'identité, a assuré la préfecture.

## Les Quinze et le Parlement européen s'affrontent à propos du Kosovo

**STRASBOURG**. Une écrasante majorité d'eurodéputés est prête à l'affrontement avec le conseil des ministres de l'Union européenne à propos de l'aide à consentir au Kosovo. A l'occasion du vote sur le budget communautaire pour 2000, jeudi 28 octobre, l'Assemblée de Strasbourg a suivi son rapporteur, Jean-Louis Bourlanges (UDF), qui demandait de refuser les moyens retenus par les Quinze pour financer le plan de reconstruction du Kosovo. Les 500 millions d'euros prévus par les Etats membres ont été arrêtés après que le Conseil européen de Berlin eût fixé, en mars, le plan de dépenses pour la période 2000-2006. Cette programmation, établie avant le déclenchement des hostilités, ne comportait donc pas d'enveloppe financière pour le Kosovo. Pour contourner la difficulté, les ministres du budget européens ont décidé de prélever les sommes nécessaires sur les crédits en principe dévolus aux différentes aides en faveur des pays en voie de développement. Le Parlement demande que des fonds propres soient dégagés. La Commission de Bruxelles s'est engagée à trouver une solution de compromis. Faute de quoi, une crise budgétaire serait ouverte, étant entendu qu'il appartient à la présidence de l'Assemblée d'arrêter formellement le budget de l'Union avant son exécution. – (*Corresp.*)

## L'Allemagne et le Royaume-Uni construiront un blindé commun

**BERLIN**. L'Allemagne et le Royaume-Uni vont développer un nouveau véhicule blindé à roues pour l'infanterie, dénommé ARGE-GTK, selon une source proche du gouvernement allemand. Un memorandum en ce sens, auquel les Pays-Bas seront plus tard associés, sera signé prochainement entre les deux pays, qui envisagent d'en commander 600 exemplaires, au total, dans un premier temps. Le groupe allemand Krauss-Maffei et le groupe britannique Alvis seront responsables du programme, dont le coût initial est estimé à 4,7 milliards d'euros. La France ne devrait commander qu'une cinquantaine de ces véhicules, dans leur version de commandement. Elle a mis en compétition deux projets (l'un conçu par Giat Industries et l'autre par Panhard et RVI, mais tous les deux ayant d'autres partenaires européens que Krauss-Maffei et Alvis) pour définir un transport de troupes blindé (VTT), équipé d'un canon, qui est censé davantage correspondre aux besoins de l'armée de terre française. – (*AFP.*)

**DÉPÊCHES**

■ **TIMOR** : le prix Sakharov, décerné annuellement par le Parlement européen, a été attribué, jeudi 28 octobre, à Xanana Gusmao. Le leader indépendantiste timorais a été élu à une large majorité par la Conférence des présidents, avec 530 voix sur 626. Il a obtenu le soutien des groupes PPE (Parti populaire européen), PSE (Parti des socialistes européens), des Verts, de la Gauche unitaire européenne (GUE) et de l'Union de l'Europe des nations (UEN). La présidente du Parlement, Nicole Fontaine, remettra le prix Sakharov, doté de 15 000 euros, à M. Gusmao le 15 décembre, au cours d'une séance solennelle. – (*AFP*)

■ **ALLEMAGNE** : vingt-quatre heures après son feu vert à la cession d'un char à la Turquie malgré les réserves des Verts, le gouvernement allemand a accepté, mercredi 27 octobre, de livrer six dragueurs de mines à Ankara. Le groupe Abeking Rasmussen fournira un dragueur de mines conçu à Brême. Les cinq autres seront construits en Turquie. Les Verts n'ont pas dénoncé cette transaction, contrairement à la cession du char Leopard-2, qu'ils jugeaient non conforme à la politique de Berlin de ne pas vendre d'armements à des pays portant atteinte aux droits de l'Homme. – (*Reuters.*)

■ **TUNISIE** : le militant des droits de l'homme Mustapha Ben Jaafar, qui avait été arrêté jeudi 28 octobre à Tunis, a été libéré dans la soirée après avoir été interrogé pendant cinq heures par la police, a annoncé vendredi, à Paris, le Comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie (CRLDH). M. Ben Jaafar a été « *interrogé pendant cinq heures (...) au sujet de ses activités dans le cadre d'une "organisation non reconnue"* », le Forum démocratique pour le travail et les libertés dont il est le secrétaire général, précise le CRLDH. – (*AFP*)

■ **IRAK - ÉTATS-UNIS** : les Etats-Unis vont apporter une formation militaire à quatre opposants irakiens dans le cadre de leurs efforts pour renverser le régime du président Saddam Hussein, a annoncé, jeudi 28 octobre, le Pentagone. Cette initiative « *visé à développer et à appuyer les forces démocratiques pour une évolution vers la démocratie en Irak* », a déclaré un porte-parole. Il s'agira « *de cours, et non d'un entraînement sur le terrain* », selon un haut responsable du département d'Etat. – (*AFP*)

■ **ÉTATS-UNIS - PROCHE-ORIENT** : le président Bill Clinton a entériné, jeudi 28 octobre, la nomination de l'actuel ambassadeur américain en Israël, Edward Walker, comme secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient et son remplacement à Tel-Aviv par l'actuel titulaire de ce poste, Martin Indyk. Ces nominations doivent encore être approuvées par le Sénat. M. Indyk avait déjà été ambassadeur à Tel-Aviv de 1995 à 1997. – (*AFP*)

## Une ONG suisse rachetant des esclaves exclue de l'ONU

**GENÈVE**. Solidarité chrétienne internationale (CSI), une organisation non gouvernementale suisse qui mène campagne pour la libération des esclaves noirs du Soudan du Sud, a vivement protesté contre la perte de son statut consultatif aux Nations unies. « *Nous déplorons le pouvoir que les régimes répressifs ont acquis pour imposer une telle perversion du droit au sein du système de l'ONU* », a déclaré, jeudi 28 octobre, le président de CSI, Hans Stückelberger. Réclamée par le Soudan depuis plusieurs mois, cette exclusion a été votée mardi 26 octobre par 26 voix contre 14, avec 12 abstentions et en l'absence de deux membres, dans le cadre du Conseil économique et social (Ecosoc) à New York. Parmi les tenants de cette « majorité automatique » se trouvent des pays sur la sellette à propos des droits de l'homme comme la Chine, l'Algérie, Cuba, l'Arabie saoudite, la Russie, l'Indonésie, le Pakistan, la Syrie ou le Vietnam. CSI s'est vu reprocher d'avoir enfreint le règlement en invitant le chef de la rébellion sudiste soudanaise, John Garang, à prendre la parole, en mars, devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU. CSI se targue d'avoir obtenu depuis 1995 la libération de plus de 15 000 esclaves noirs. – (*Corresp.*)

<p style="text-align:center"><b>COMMUNE DE TURIN</b>  <b>Via Palazzo Città 1 - tel. : 0039 011 4423516 - fax : 0039 011 4422406</b>  <b>en son nom et à son compte et de Regione Piemonte, Provincia di Torino, C.C.I.A.A di Torino</b></p> <p style="text-align:center"><b>APPEL D’OFFRES À PROCÉDURE RESTREINTE</b></p> <p><b>Aliénation 814.201 actions ordinaires correspondant à 41.33% du capital social de la Società Azionaria Gestione Aeroporto Torino-S.A.G.A.T S.p.A</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Pouvoir adjudicateur: indiqué en épigraphe</li> <li>Procédure restreinte assimilée à l'appalto concorso ex art.6, alinéa 2 lett.c), D.Lgs.157/1995</li> <li>Objet: aliénation 814.201 actions ordinaires, valeur nominale 10.000 liras (5,16 euro) chacune, correspondant à 41.33% du capital social de la SAGAT.</li> <li>Peuvent participer les citoyens italiens/étrangers avec personnalité juridique selon la législation de l'État dans lequel ils sont établis, en présentant aussi: <ol style="list-style-type: none"> <li>soumission conjointe ("Cordée")</li> <li>soumission à travers société constituée à dessein en S.p.A ou S.r.l ("Nouvelle Société")</li> <li>soumission conjointe avec engagement de constituer une S.p.A ou une S.r.l qui, une fois conclue la procédure, acquerra la participation ("Groupe")</li> </ol> </li> <li>Le Cahier des charges sera envoyé sur simple demande.</li> <li>Pour être invités à la procédure les sujets devront, selon les modalités prévues par le Cahier des charges: <ol style="list-style-type: none"> <li>déclarer ne pas avoir de causes d'exclusion ex art.12, D.Lgs.157/1995.</li> <li>présenter des bilans d'exercice et, là où ils existent, consolidés des trois derniers exercices. Sous peine d'exclusion, au moins deux de ces derniers devront être bénéficiaires et tous présenter un patrimoine net non inférieur à 10.000.000.000 liras (5.164.568,99 euro) pour chaque exercice;</li> <li>produire des références bancaires appropriées, avec des déclarations d'au moins deux instituts bancaires, sous peine d'exclusion;</li> <li>présenter un rapport descriptif de l'activité comme indiqué aux points ci-dessous 1., 2., d'où il résulte, sous peine d'exclusion, qu'au cours des trois dernières années le sujet a: <ol style="list-style-type: none"> <li>administré au moins un aéroport ayant un trafic passagers non inférieur à 1.000.000 passagers/an;</li> <li>acquis une expérience dans la gestion des marchandises, transportant dans un aéroport non moins de 30.000 tonnes/an.</li> </ol> </li> </ol> </li> <li>Cordée, Groupe et Nouvelle Société devront posséder les qualités requises précédemment comme établi par le Cahier des charges.</li> <li>L'adjudicataire prendra engagement de stabilité dans le groupe actionnaire de la SAGAT et pourra être appelé à stipuler les conventions indiquées dans le Cahier des charges.</li> <li>En cas de Cordée ou Groupe les sujets seront solidairement responsables pour toutes les obligations dérivant de l'achat des actions; pour la Nouvelle Société la responsabilité sera solidaire entre Nouvelle Société et associés.</li> <li>Langue officielle: italien.</li> <li>Les demandes de participation devront parvenir à Ufficio Protocollo generale Città di Torino (Servizio Centrale Controllo Strategico e Direzionale), Piazza Palazzo di Città 1, d'ici et non au-delà le 6 décembre 1999 à 12.00 heures, sous peine d'exclusion, accompagnées de la documentation et selon les formes et les modalités indiquées dans le Cahier des charges.</li> <li>Les lettres d'invitation seront envoyées aux sujets admis dans les 150 jours suivants le terme de présentation des demandes de participation. Si le nombre de sujets admis résulte inférieur à 2 la procédure n'aura pas lieu.</li> <li>Les sujets invités devront présenter soumission d'ici et non au-delà les 90 jours suivants l'expédition des lettres d'invitation, selon les modalités indiquées.</li> <li>Les sujets invités pourront consulter les documents à partir du troisième jour suivant l'expédition des lettres d'invitation, après souscription à l'Obligation de Réserve.</li> <li>La soumission comprendra un Plan de développement du trafic passagers et marchandises, un Plan de développement stratégique à cinq ans des activités aéroportuaires, le Prix.</li> <li>Sont admises des variantes aux lignes directrices de développement stratégique de la SAGAT.</li> <li>Ne sont pas admises les soumissions partielles, indéterminées, conditionnées.</li> <li>Éléments d'évaluation des soumissions par ordre décroissant d'importance: <ol style="list-style-type: none"> <li>Développement trafic passagers et marchandises <p>On évaluera les modalités de l'éventuelle implication des vecteurs aériens.</p> </li> <li>Développement stratégique à cinq ans des activités aéroportuaires. <p>On évaluera la prévision du développement opérationnel des secteurs cargo, commerce, immobilier, touristique et développement territorial liés à la gestion de l'aéroport.</p> </li> <li>Prix.</li> </ol> </li> <li>Un même sujet ne peut pas présenter directement ou indirectement plus d'une demande de participation.</li> <li>Terme du caractère obligatoire de la soumission: 180 jours suivants la présentation de la demande de participation.</li> <li>L'adjudication engage immédiatement l'adjudicataire.</li> <li>Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de ne pas parvenir à l'adjudication, à la stipulation du contrat, de différer la cession dans les cas mentionnés dans le Cahier des charges.</li> <li>Responsable de la procédure: Dott. Renzo Mora.</li> <li>D'éventuels éclaircissements peuvent être demandés au Responsable de la procédure, exclusivement par fax (0039 011 4422406) d'ici 7 jours avant la date limite de réception des demandes de participation.</li> <li>Date envoi et réception appel d'offres à l'UPUCE 20 octobre 1999.</li> </ol> <p>Testo, 18 dicembre 1999.</p>
---

## FRANCE

LE MONDE / SAMEDI 30 OCTOBRE 1999

**EMPLOI** Le nombre des chômeurs a connu, en septembre, une baisse exceptionnelle de 83 600 personnes par rapport à août, selon les statistiques publiées, vendredi 29 octobre,

par le ministère de l'emploi. Fin septembre, la France comptait donc 2 695 200 personnes privées d'emploi. Le taux de chômage calculé selon la norme du Bureau international du

travail est passé de 11,2 % à 11,1 % de la population active. ● LE « PLEIN-EMPLOI », perspective mise à l'ordre du jour par Lionel Jospin fin août, est considéré comme une hypothèse cré-

dible en raison des évolutions démographiques, mais à condition que la croissance internationale se maintienne et que la formation suive les évolutions techniques et écono-

miques. ● LE FMI porte une appréciation positive sur la politique économique menée en France. Les syndicats s'interrogent sur la vraisemblance d'un scénario de plein-emploi.

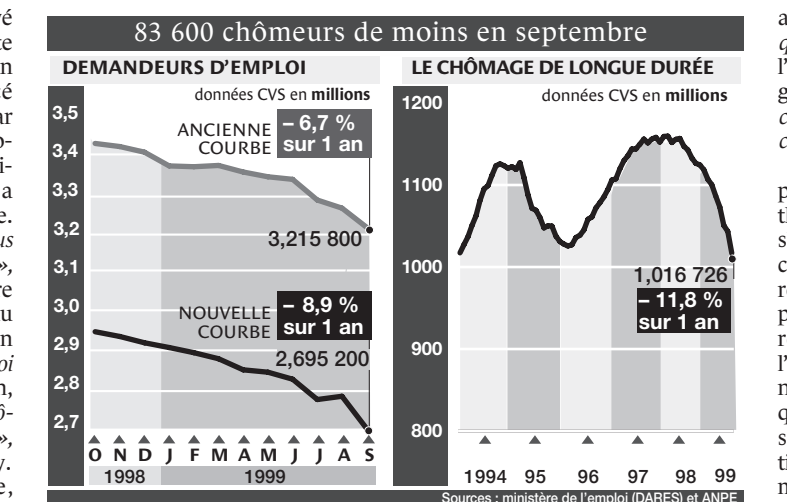
## La baisse du chômage prend un rythme spectaculaire

Avec 83 600 demandeurs d'emploi de moins en septembre par rapport à août, l'évolution de l'emploi permet à Martine Aubry de parler de « vrai record » et d'affirmer qu'un seul pays d'Europe fait aussi bien, l'Espagne. Le débat sur le retour au « plein-emploi » est relancé

**TOUT VA BIEN.** Jacques Chirac peut bien donner des leçons de macroéconomie, le Medef a beau mener la vie dure au gouvernement, les débats sur les 35 heures et la Sécurité sociale n'ont peut-être rien d'un long fleuve tranquille, mais tout va bien. Au mois de septembre, 83 600 demandeurs d'emploi sont sortis des fichiers de l'ANPE, record absolu ! En un mois, le recul est de 3 % (8,9 % en un an), ce qui porte à 2 695 200 le nombre de chômeurs, selon les statistiques publiées, vendredi 29 octobre, par le ministère de l'emploi. « Il n'y a pas d'autres pays qui font aussi bien, sauf l'Espagne », s'est félicitée, sur RTL, vendredi matin, Martine Aubry. « Cette fois-ci, c'est un vrai record. Bien que la croissance soit moins forte cette année (...), ce qui est très frappant, c'est que la baisse, quasi continue depuis 27 mois, s'accélère. Sur les trois derniers mois, nous avons autant baissé le chômage que sur toute l'année dernière, qui était elle-même une année exceptionnelle », a ajouté la ministre de l'emploi et de la solidarité.

Tout va bien. Ce dernier relevé des chiffres du chômage conforte on ne peut mieux l'hypothèse d'un retour au plein emploi annoncé « dans la décennie qui vient » par Lionel Jospin, le 29 août, à La Rochelle. Les signaux positifs se multipliant, Dominique Strauss-Kahn a récemment fait de la surenchère. « La crise économique est finie. Nous serons au plein emploi avant 2010 », affirmait, le 25 octobre, le ministre de l'économie dans un entretien au quotidien *La Croix*. Désormais, on peut donc « reparler du plein emploi sans sourire » avec, pour horizon, un taux de « 4 % ou 5 % de chômeurs qui y resteront peu de temps », estime pour sa part M<sup>me</sup> Aubry. Comme programme politique, cette perspective est assurément la meilleure des affiches.

Tout va bien. En matière de rapport de force, cette nouvelle baisse du chômage ne pouvait pas mieux tomber. Au dernier moment, le gouvernement a dû renoncer à faire participer les organismes sociaux au financement des 35 heures, en raison de la forte hos-



tilité du patronat, relayé, une fois n'est pas coutume, par les syndicats. A la hâte, il a fallu trouver un autre dispositif basé sur les recettes du tabac et les heures supplémentaires. Mais la crise a permis au patronat de faire monter les enchères et de réclamer le « respect » des accords de branche signés dans le

cadre de la première loi sur la réduction du temps de travail. « Nous avons mangé notre pain noir », jubile aujourd'hui l'entourage de M<sup>me</sup> Aubry, qui en profite pour régler ses comptes : « Le chômage recule beaucoup plus fort que le gouvernement, et c'est ce qui nous importe ! » Magnanime, la ministre

a annoncé, vendredi, que « si quelques aménagements sont faits » dans l'accord de branche de la métallurgie, elle se « réjouira [t] d'étendre cet accord et de le rendre applicable ».

Sans doute, l'activation des dépenses passives pour l'emploi, thème cher au gouvernement qui s'en était servi pour tenter de faire contribuer les organismes sociaux, resurgira-t-elle de plus belle. Les partenaires sociaux doivent en effet renégocier la convention qui lie l'Etat et l'Unedec d'ici la fin de l'année. L'équipe de M. Jospin ne manquera pas, à nouveau, de faire valoir sa propre contribution à l'amélioration de la situation. Moins de chômeurs, plus de créations d'emploi signifient plus de cotisations, et donc de meilleures rentrées d'argent pour le régime d'assurance-chômage et la Sécurité sociale... Il n'y a pas que la croissance comme source d'explications de cette embellie. « Nous commençons à voir les effets des 35 heures entrés dans les statistiques de manière très claire », souligne M<sup>me</sup> Aubry.

Tout va bien. Depuis son arrivée au pouvoir en juin 1997, la gauche vit un état de grâce rarissime : la courbe du chômage s'infléchit de manière quasi continue. En deux ans, ce sont quelque 442 300 demandeurs d'emploi (14,1 % qui ont ainsi abandonné le chemin de l'ANPE. Sur les trois derniers mois, malgré un « trou d'air » dans l'économie, la baisse s'est accélérée avec 127 800 chômeurs en moins contre 262 800 pour toute l'année dernière ! Du coup, le taux de chômage calculé par le Bureau international du travail (BIT) s'élève aujourd'hui à 11,1 % de la population active contre 12,6 % en juin 1997. Dans cette série de chiffres roses, le mois de septembre tient le haut du palmarès, après les deux précédentes fortes baisses enregistrées en décembre 1997 (34 200) et juillet 1999 (52 600).

Qui en profite ? Tout le monde, assure le ministère. Surtout les jeunes (- 5,2 %), catégorie dans laquelle le nombre des inscrits au chômage a reculé de près d'un quart en deux ans ! Les chômeurs de longue durée (- 11,8 % en un an) et les travailleurs précaires, ceux qui ont travaillé plus de 78 heures dans le mois, également (- 1,5 % en un mois, - 6,7 % en un an). En comptant cette dernière catégorie, qui fait la navette entre l'ANPE et quelques courts moments au travail, il reste 3 215 800 chômeurs en France.

En septembre, les démissions (23 668) ont été plus importantes que les licenciements économiques (19 326), les sorties de l'ANPE (346 800) supérieures aux entrées (327 500). Les radiations administratives ont certes augmenté de 43,3 % en un an, mais le ministère de l'emploi relève avec satisfaction que les offres d'emploi affluent (+ 1,3 % sur un mois, + 14 % sur un an). Parmi ces offres, plus de la moitié sont considérées comme « durables », c'est-à-dire supérieures à six mois... Demain, ça ira sans doute encore mieux.

## L'« éloge » nuancé du Fonds monétaire international

« ÉLOGE » ! Dominique Strauss-Kahn n'a pas rêvé, le mot figure bien en toutes lettres dans le compte rendu du conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI), qui a analysé, le 22 octobre, le rapport de ses services sur la situation économique française. On comprend que le ministre de l'économie et des finances ait décidé de rendre publiques, jeudi 28 octobre, les conclusions d'un organisme d'ordinaire plus sévère pour la France. Les administrateurs du FMI reconnaissent que la politique économique du gouvernement a donné « de remarquables résultats » sur la croissance, l'inflation et l'emploi. Pour autant, ils n'abandonnent pas leur rôle de Père Fouettard et invitent une fois de plus les autorités françaises à s'attaquer aux « problèmes structurels » que représentent, selon eux, le SMIC, les déficits publics, les effectifs de la fonction publique et le financement des retraites.

M. Strauss-Kahn n'avait pas résisté au plaisir de réserver la primeur de ces bonnes ap-

préciations aux députés qui examinaient, la semaine dernière, le projet de loi de finances pour 2000. Ni à celui d'annoncer que la croissance devrait atteindre 3 % en 2000, taux le plus élevé des pays du G 7. A Bercy, on estime qu'à la fin du second semestre, où l'activité sera plus soutenue qu'au premier, la croissance sera sur un rythme annuel de 3,5 %. L'enquête de conjoncture réalisée en octobre auprès des industriels, publiée jeudi par l'Insee, apporte une nouvelle preuve de la bonne santé de l'économie et de la confiance de ses acteurs : les chefs d'entreprise pensent que la progression de l'activité en général, et de la leur en particulier, sera « exceptionnelle » dans les prochains mois.

Dans un entretien publié par *La Croix* le 25 octobre, « DSK » n'exclut pas que l'économie française tienne un rythme de 2,5 % à 3 % pendant plusieurs années. Dans son rapport, le FMI n'écarter pas non plus cette hypothèse, jugeant plausible le scénario de 3 % de croissance jusqu'en 2003. Il constate que, contrai-

rement à la « politique d'austérité menée sur le plan macroéconomique au milieu des années 90 » par Alain Juppé, Lionel Jospin, porté par un environnement international plus favorable, a privilégié la confiance et la consommation des ménages. Ce « cercle vertueux » confiance-consommation-croissance « semble être au cœur des résultats particulièrement positifs récemment enregistrés par la France », concluent les experts du FMI.

### « AJUSTEMENT NÉCESSAIRE »

Le FMI ne donne pas *quibus* au gouvernement sur les 35 heures, qui auront « un coût budgétaire élevé » et ne feront pas vraiment reculer le chômage de masse, mais il note que la réforme « semble avoir eu une incidence positive au niveau du dialogue social et de l'organisation du travail ». De même, le « gradualisme » de Lionel Jospin, qui consiste à asseoir la croissance sur la confiance avant d'engager des réformes, n'a pas les faveurs du FMI, mais la méthode n'est pas condam-

née sans appel. « Il sera nécessaire de réunir un vaste consensus pour assurer la réussite de réformes structurelles ambitieuses et socialement sensibles », reconnaît-il, tout en ajoutant que « l'ajustement nécessaire ne peut être différé indéfiniment ».

Ces ajustements doivent porter sur les privatisations, où des « progrès significatifs » ont déjà été réalisés ; la réduction du déficit budgétaire, jugée « peu ambitieuse », l'adaptation du système de retraite, qui passe par la création de fonds de pension, ou encore la réforme du marché du travail, qui suppose une refonte du système éducatif, un SMIC moins élevé pour les travailleurs peu qualifiés et un système d'indemnisation du chômage plus incitatif à la recherche d'emploi. Naguère, le FMI ne donnait jamais la moyenne à la France ; sa note est désormais positive, mais il a inscrit la mention « peut mieux faire » sur la copie de M. Strauss-Kahn.

Jean-Michel Bezat

Isabelle Mandraud

## La thèse d'un retour au plein-emploi est-elle crédible ?

**LA BAISSÉ** du nombre des demandeurs d'emploi, en septembre, est tellement spectaculaire qu'elle va évidemment relancer le débat à la mode : le gouvernement n'a-t-il pas raison de dire que la France est entrée dans un scénario magique, celui du retour au plein-emploi ?

On aimerait y croire. Après tant d'années de crise, depuis le premier choc pétrolier de 1973, après une si longue période de rigueur sinon d'austérité, après tant de misère et d'exclusion, générées par l'envolée continue du chômage, cette leur d'espoir est tout à la fois inattendue et extraordinaire. Serait-ce donc la fin du tunnel ? La première tentation est évidemment de se laisser bercer par cet espoir. Mais puisque l'histoire de la prévision économique est pavée d'erreurs magistrales, il faut se pencher sur les questions que soulève ce pronostic.

● **Les évolutions démographiques vont-elles contribuer à faire reculer fortement le chômage ?** C'est l'argument principal de ceux qui arguent au retour au plein-emploi : le choc démogra-

phique, qui commencera à partir de 2006, aura, certes, un effet déstabilisant sur le financement du système des retraites mais en contrepartie, il contribuera à améliorer, de façon spectaculaire, le marché du travail. A partir de cette date, la génération du « baby boom » va commencer à partir en retraite, tandis que le taux de fécondité continuerait de baisser, ce qui constituerait un formidable appel d'air sur le marché du travail. Dans son rapport sur les retraites, le commissaire au Plan Jean-Michel Charpin en tire cette conclusion : « Le nombre des plus de soixante ans augmenterait de près de dix millions entre 1998 et 2040, tandis que la population des moins de vingt ans, ainsi que celle d'âge actif, diminueraient l'une et l'autre de plus d'un million ». C'est donc cet enchaînement qui fait dire à certains experts que la France peut retrouver une situation de plein-emploi ou, à tout le moins, avoir un taux de chômage ramené à 4 % ou 5 %.

● **La croissance peut-elle conforter cette évolution ?** C'est le second argument de la thèse. Après les chocs pétroliers des années 70, l'envolée des taux d'intérêt de la fin des années 80, les crises monétaires en cascade du début des années 90, l'Europe n'a longtemps connu que des turbulences. Or ces conditions se sont inversées : l'euro est né, garantissant une zone de stabilité, les taux d'intérêt sont au plus bas. Les perspectives de croissance sont donc d'un seul coup autrement plus favorables, d'autant que l'essor des nouvelles technologies dope l'activité. « Si nous ne faisons pas de bêtise, la France peut connaître une phase d'expansion relativement

longue, de l'ordre de six ou sept ans », expliquait Dominique Strauss-Kahn, le 25 octobre, dans *La Croix*.

Si ce scénario se vérifie, la France pourrait donc espérer, en plus des tendances démographiques favorables, une évolution de l'emploi qui accentue cette tendance. Une croissance soutenue, c'est en effet le gage de créations d'emplois abondantes. A titre d'indication, la France, avec une croissance une peu inférieure à 2,5 % en 1999, devrait enregistrer quelque 335 000 créations d'emplois. Si le rythme de croissance se situait durablement entre 2,5 % et 3 % l'an, on devine donc que l'horizon du retour au plein-emploi en serait fortement rapproché.

● **Quelles sont les failles de ces prévisions ?** D'abord, il ne faut jamais oublier que dans un monde

de plus en plus ouvert et dérégulé, l'économie est fortement cyclique, et que les crises (boursière, financière...) se propagent d'un bout de la planète à l'autre à une vitesse sans précédent. Peut-on donc se fier à des prévisions de croissance optimistes pour les six à sept ans qui viennent et passer sous silence le fait que, de l'avis de nombreux conjoncturistes, les économies développées vivent sous la menace d'un krach dont les effets, compte tenu des niveaux atteints notamment par Wall Street, pourraient être ravageurs ? Ce serait imprudent.

Autre mise en garde : si les évolutions démographiques à venir font, en apparence, le jeu de l'emploi, il ne faut pas oublier qu'un pays qui vieillit - et c'est notre cas puisque, en 2040, un Français sur trois aura plus de soixante ans -

## Les syndicats posent le problème de la formation

**LES ORGANISATIONS** syndicales ont salué la volonté de Lionel Jospin de parvenir au plein-emploi d'ici dix ans, mais toutes ne partagent pas la même conception de cet objectif, que certains « réalistes », comme Jean-Louis Walter, secrétaire général de la CFE-CGC, jugent toujours « utopique ». Pour Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, le plein-emploi signifie aujourd'hui le retour à un taux de chômage « résiduel » de 4 % ou 5 %. « Si ces 4 % ou 5 % sont des gens qui sont provisoirement au chômage, cela devient supportable », estime-t-elle, tout en refusant de voir se constituer « un noyau de chômeurs de longue durée ».

Pour la CGT, en revanche, le plein-emploi ne se limite pas seulement à la réduction du chômage. « Notre objectif, ce n'est pas deux millions de chômeurs en moins, mais cinq millions d'emplois en plus, notamment pour les femmes au foyer et pour tous les jeunes qui souhaiteraient travailler et ne le peuvent pas », explique Jean-Christophe Le Duigou, chargé des questions économiques. Partisan, comme la CFDT, d'un « effort fantastique de formation des 22 millions de salariés », M. Le Duigou récuse toute notion de « volant structurel de chômeurs constitué par des salariés peu qualifiés ».

La baisse du chômage ne pou-

est aussi un pays moins dynamique. Les scénarios établis par le Plan pour la réforme des retraites sont d'ailleurs révélateurs : ils reposent sur des perspectives de croissance qui ne cessent de ralentir, pour atteindre seulement 1,5 % l'an à l'horizon 2040. Tranchant avec l'optimisme gouvernemental actuel, on se souvient aussi que les premières hypothèses du Plan reposaient sur un taux de chômage restant durablement autour de la barre de 9 %.

Enfin, la thèse optimiste bute sur une dernière difficulté majeure, même si elle n'est pas quantifiable : dans des études innombrables depuis le début de la décennie, l'Insee relève que, dans un proche avenir, les offres d'emploi pourraient être effectivement plus abondantes, mais que le chômage pourrait perdurer. Explication du

paradoxe : dans des périodes de mutations technologiques accélérées, la main-d'œuvre n'a pas forcément la qualification requise pour pouvoir répondre aux offres d'emploi. ● **La France, au total, a-t-elle quelque chance de suivre le modèle américain ?** C'est évidemment le sous-entendu implicite de la thèse : si le scénario se confirme, la France pourrait suivre l'exemple des Etats-Unis, avec une croissance durablement soutenue, et, à terme, un taux de chômage ramené sous la barre des 5 %. C'est la fameuse « *new economy* » chère à M. Strauss-Kahn. Mais la comparaison américaine a aussi valeur de mise en garde : même si l'on prend au sérieux l'hypothèse d'un retour au plein-emploi, tous les experts admettent que ce plein emploi n'aura plus rien avoir avec celui que l'on a connu durant les Trente Glorieuses. Car dans l'intervalle, le marché du travail français est devenu autrement plus flexible - suivant en cela aussi le modèle d'outre-atlantique -, le travail à temps partiel a progressé dans des proportions vertigineuses. Bref, le travail est peut-être plus abondant, mais il est aussi plus précaire. Dès à présent, la France connaît d'ailleurs, à son tour, le phénomène nouveau des « *working poor* ».

C'est peut-être ici que réside l'ambiguïté majeure de la thèse du gouvernement. Celui-ci suggère que la France se dirige vers un plein-emploi à l'américaine, les inégalités en moins. Les évolutions les plus récentes laissent pourtant à penser que l'un ne va pas sans les autres.

Alexandre Garcia

Laurent Mauduit

**DETAILLANT GROSSISTE**  
 **VEND AUX PARTICULIERS**  
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...

**MATELAS & SOMMIERS**  
Toutes dimensions - Fixes ou relevables  
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS  
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...

**CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC**  
Quing - Tissus - Alcantara  
Steiner - Coulton - Duwivier - Sufran - Etc...

Vente par téléphone possible  
Livraison gratuite sur toute la France

**MOBECO**  
247, rue de Belleville PARIS 19 M° Télégraphe  
50, avenue d'Italie PARIS 13 M° Pl. d'Italie

**01.42.08.71.00 - 7j/7**





# Les députés socialistes réduisent la taxe sur les lessives polluantes

Un amendement au projet de loi de financement de la Sécurité sociale concerne notamment une usine située dans la circonscription du président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius

**SANS CRIER GARE**, une dizaine de députés fabiusiens s'installent dans l'hémicycle dégarni du Palais-Bourbon, jeudi 28 octobre, vers 22 heures. Les amis du président de l'Assemblée nationale se sont donné rendez-vous. Sous l'œil attentif de son directeur de cabinet, Marc-Antoine Jamet, Laurent Cathala (PS, Val-de-Marne), Claudine Ledoux (PS, Ardennes), Jean-Claude Bateau (PS, Seine-Maritime) prennent place. Ce dernier est en service commandé. A la demande de M. Fabius, il vient défendre un amendement qui vise à diminuer la taxe sur les lessives phosphatées, prévue à l'article 4 du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS).

La plus grosse usine de lessives phosphatées en France – Rhodia, filiale de Rhône-Poulenc – se situe au... Grand-Quevilly (Seine-Maritime), dont le maire n'est autre que M. Fabius. Cette entreprise de 300 salariés, en difficulté, est condamnée, à terme, à fermer ses portes. L'annonce d'une taxation trop brutale serait le coup de grâce, s'inquiète l'entourage du président de l'Assemblée. Tant pis pour l'environnement. Le Palais-Bourbon a beau être équipé de vélos, servir à la buvette du café « équitable » – produit selon des critères environnementaux et sociaux stricts –, ou publier ses rapports sur papier recyclé, M. Fabius pense à sa circonscription. Il active donc ses fidèles. L'article 4 du PLFSS prévoit, entre autres, l'extension de la taxation généralisée sur les activités polluantes (TGAP), créée en 1998, aux lessives à teneur en phosphates excessive. Le produit de la TGAP, estimé à 3,2 milliards de francs pour 2000, doit être

affecté au financement de la réduction du temps de travail, selon la théorie du « double dividende ».

La garde fabiusienne est alertée mardi 19 octobre, lorsque Nicole Bricq (PS, Seine-et-Marne) évoque, en commission des finances, son amendement visant à renforcer la taxation sur les lessives. Le lendemain, elle apprend que M. Bateau a une proposition « concurrente ». Le cabinet du président de l'Assemblée l'appelle pour lui exposer le « problème ». Une autre usine, dans l'agglomération de Lille – ville promise à Martine Aubry en 2001 – serait aussi concernée. C'en est trop, la députée renonce à sa proposition.

## COMPROMIS AVORTÉ

L'amendement de M. Bateau, lui, suit son cours, bien que Matignon ne le voie pas d'un bon œil. « Le gouvernement est soudé autour de Dominique Voynet. Martine Aubry est attachée à l'affectation de la taxe pour l'emploi, et DSK au rendement de cette taxe », explique l'entourage de la ministre de l'environnement. Mais Lionel Jospin ne souhaite pas en faire un *casus belli*. L'amendement finit par obtenir la signature d'Alfred Recours (PS, Eure).

Jeudi 28, vers midi, M. Fabius fait une courte apparition dans l'Hémicycle, le temps d'échanger quelques mots avec M. Recours. Vers 23 heures, en l'absence de la ministre de l'emploi et de la solidarité, Christian Sautter, le secrétaire d'Etat au budget, demande le retrait de l'amendement. En échange, le gouvernement s'engage « solennellement » à trouver un compromis, d'ici à la seconde lecture, assure-t-il. Requis au per-

choir, Yves Cochet (Verts, Val-d'Oise) ronge son frein. M. Bateau s'obstine : l'amendement, mis au vote, est adopté avec le soutien de la droite. Seul l'ancien ministre de la santé Claude Evin vote contre. M. Sautter est furieux, ce n'était pas le scénario prévu. La « lessive » terminée, la garde fabiusienne s'éclipse assez vite...

Cette longue journée s'achève comme elle a commencé, dans l'effervescence. En début d'après-midi, au moment de voter l'article 2 sur le financement des 35 heures, les socialistes se comptent. Ils ne sont pas assez nombreux. Ils ne sont pas sûrs du vote des communistes, et trois députés de l'opposition attendent à l'entrée de l'hémicycle de rejoindre leurs collègues. Une interruption de séance s'impose. « Les communistes vont s'absentir. C'est la loi d'airain sur les budgets », se rassure Jérôme Cahuzac (PS, Lot-et-Garonne). Vite, vite, des députés socialistes arrivent, tout essouffés. Ouf ! L'article 2 est approuvé par 52 voix contre 33. Mais le groupe majoritaire, comme le gouvernement, cache mal sa déception. Les communistes, à l'unisson, ont bien voté contre l'article. « L'important, c'est qu'ils se soient abstenus sur l'amendement du gouvernement », qui a bouleversé le financement des allègements de charges liées aux 35 heures, se console M. Cahuzac. Le PCF s'est prononcé « sans préjuger du vote final sur le projet de loi », a précisé Maxime Gremetz (PCF, Somme), beaucoup plus posé que d'habitude. Une nouvelle façon de dire non ?

Clarisse Fabre  
et Isabelle Mandraud

# M. Jospin doute que les Martiniquais choisissent la « régression »

Le président indépendantiste du conseil régional boycotte la visite

A Fort-de-France, jeudi 28 octobre, Lionel Jospin s'est déclaré favorable à une évolution de l'« organi-

sation institutionnelle » des DOM. Lors d'un débat avec les représentants des chambres consulaires, le

chef du gouvernement a annoncé le détail d'un « plan d'urgence pour la banane ».

## FORT-DE-FRANCE

de notre envoyée spéciale  
Ce fut une matinée Polaroid. Après la froideur et les coups d'éclat qui, la veille, avaient marqué la première journée du séjour de Lionel Jospin en Martinique, il fallait de la couleur, de la chaleur et des foules enthousiastes. Jeudi 28 octobre, tout cela lui a été fourni – et généreusement – par les habitants du Vauclin, une petite commune située sur la façade atlantique de l'île.

Du plus âgé au dernier nouveau-né, en passant par les enfants des écoles, tous avaient été mobilisés par le maire socialiste, Raymond Ocolier, pour accueillir M. Jospin. Distribution de roses rouges, petit poème en prose sur l'« honneur de la visite de monsieur le premier ministre » rédigé et lu par une collégienne, rien ne manquait, pas même l'air de biguine sur lequel, entraîné par deux femmes hardies, un chef du gouvernement rougissant a esquissé quelques déhanchements, avant d'assister, ravi, à la prestation d'une chanteuse créole, chaloupant délicieusement devant la tribune officielle.

Ajoutons à cela le long, très long discours enflammé du maire – en version résumée, « Vive la République, merci la République ! Vive Lionel Jospin, merci Lionel Jospin ! » – et la réponse tout aussi vive du premier ministre, remerciant pour le « plaisir de votre regard, de votre chaleur, de vos baisers », avant de lancer : « Non, la Martinique et la Guadeloupe ne sont pas des "fardeaux" ! », et voilà, sous les applaudissements, une image autrement plus positive diffusée à la Martinique et à la loin-

taine métropole du voyage de M. Jospin. Dans son sillage, un homme ne le lâchait pas. Coauteur, avec le député de la Réunion Michel Tamaya (PS), du rapport qui remis au premier ministre, en juin, sur les perspectives d'évolution institutionnelle des DOM, le sénateur et président du conseil général, Claude Lise (app. PS), a été officiellement consacré interlocuteur politique privilégié de M. Jospin en Martinique.

## « SYMBOLE DOUTEUX »

Cependant, c'est aux absents et, tout particulièrement, au député et président du conseil régional, Alfred Marie-Jeanne (indépendantiste), ainsi qu'à une partie de la droite qui a fait alliance avec lui, que les messages étaient adressés. Mercredi, M. Marie-Jeanne avait symboliquement déchiré et jeté à la poubelle, devant les caméras, le rapport Lise-Tamaya. Jeudi, M. Jospin, à l'occasion d'un entretien accordé à RFO, a commenté ce geste : « Je trouve le symbole étrange, un peu douteux. Les époques où l'on brûlait les livres, les documents, sont des époques que l'on n'a pas envie de revoir. Ils déchirent des pensées, des idées, des propositions », a déclaré le chef du gouvernement. Outre les mesures à l'étude sur la défiscalisation des investissements réalisés outre-mer et l'allègement des charges sociales pour les petites entreprises, le chef du gouvernement a réservé aux représentants des chambres consulaires l'annonce d'un « plan d'urgence pour la banane » – 50 millions de francs de subventions, un dispositif d'avances de 120 millions de francs et un mécanisme d'allègement de la dette.

Pascale Robert-Diard

# Le coup de colère du premier ministre

## FORT-DE-FRANCE

D'un coup, Lionel Jospin s'est emparé du micro. Face à lui, Roger de Jaham, descendant d'une des plus vieilles familles béké de l'île, venait d'accuser avec virulence le préfet de « laisser-faire » face aux conflits sociaux, suscitant, au terme d'un débat organisé entre le premier ministre et les représentants des chambres consulaires, les applaudissements nourris de ses partisans. La réponse a fusé, pleine d'une violence contenue. « Ne vous trompez pas sur le sens de cette rencontre et restez des chefs d'entreprise, a rétorqué M. Jospin. Moi, je viens pour remplir mon rôle, gardez le vôtre. Monsieur, dirigez votre entreprise et maîtrisez vos problèmes sociaux avec intelligence. Produisez, créez, et ne venez pas ici mettre en cause les fonctionnaires de l'Etat. Cela n'est pas votre mission, cela n'est pas votre rôle ! »

Sans doute pas mécontents d'avoir un prétexte pour mettre en cause la responsabilité de certains chefs d'entreprise dans le climat de tension actuel, le premier ministre a poursuivi : « Vous ne réglez pas vos problèmes par une politique de bouc émissaire. L'Etat, par ses représentants, assume ses responsabilités. Si vous voulez que tout le monde soit au clair, il faudrait que l'on n'assiste pas, ici, à des alliances surprenantes », a ajouté M. Jospin, en faisant allusion aux voix des élus RPR qui ont permis l'élection d'Alfred Marie-Jeanne à la présidence du conseil régional. « Le respect de l'Etat de droit, c'est valable pour tous », a encore lancé le premier ministre. A la fin de la séance, le préfet Dominique Bellion confiait : « L'homme que je suis a été blessé, et tout de suite après il a été heureux. Le fonctionnaire, lui, n'a rien à ajouter. »

P. R.-D.

# Sommet de la « gauche plurielle » reporté à la mi-décembre

**LE PARTI RADICAL DE GAUCHE** a indiqué, jeudi 28 octobre, que la rencontre entre les principaux responsables de la « gauche plurielle » (PS, PCF, Verts, MDC, PRG) qui devait se tenir à la fin du mois de novembre a été reportée au 16 décembre. Par ailleurs, le Parti communiste, le Mouvement des citoyens, la Ligue communiste révolutionnaire, Lutte ouvrière et les associations qui avaient manifesté le 16 octobre pour l'emploi sont tombés d'accord, le même jour, pour organiser « une journée nationale d'initiatives massives et de manifestations » qui aurait notamment pour objectif l'« arrêt des plans de licenciement », la « revalorisation des minima sociaux » et la réduction du temps de travail. Cette journée d'action pourrait avoir lieu le 11 décembre.

## DÉPÊCHES

■ **SYNDICATS : la CGT a proposé aux autres confédérations syndicales**, jeudi 28 octobre, « une grande initiative de mobilisation des salariés dans la dernière semaine du mois de novembre ». Cette proposition porte « sur la loi de réduction du temps de travail, l'avenir des retraites et de la protection sociale, l'indemnisation du chômage et, plus généralement, sur l'emploi ».

■ **PARIS : Michel Charzat, maire du 20<sup>e</sup> arrondissement et sénateur de Paris, a été investi**, jeudi 28 octobre, comme candidat du Parti socialiste à l'élection législative partielle organisée après la démission de la députée (PS) Véronique Carrion-Bastok. Sur 104 militants socialistes qui ont participé au vote, M. Charzat et sa suppléante, Françoise Durand, ont obtenu 97 suffrages. Il y a eu 2 contre, 3 abstentions et 2 bulletins nuls. Dans un communiqué, l'ancienne ministre Yvette Roudy, rappelant que cette circonscription était réservée à une femme, parle de « putsch, en dépit d'un habillage pseudo-démocratique ».

■ **SÉNAT : Franck Sérusclat, sénateur (PS) du Rhône, âgé de soixante-dix-huit ans, a décidé d'abandonner son mandat** à compter du 1<sup>er</sup> novembre. Il sera remplacé par Gérard Collomb, chef de file des socialistes lyonnais et candidat déclaré à la mairie de Lyon pour les élections municipales de 2001.

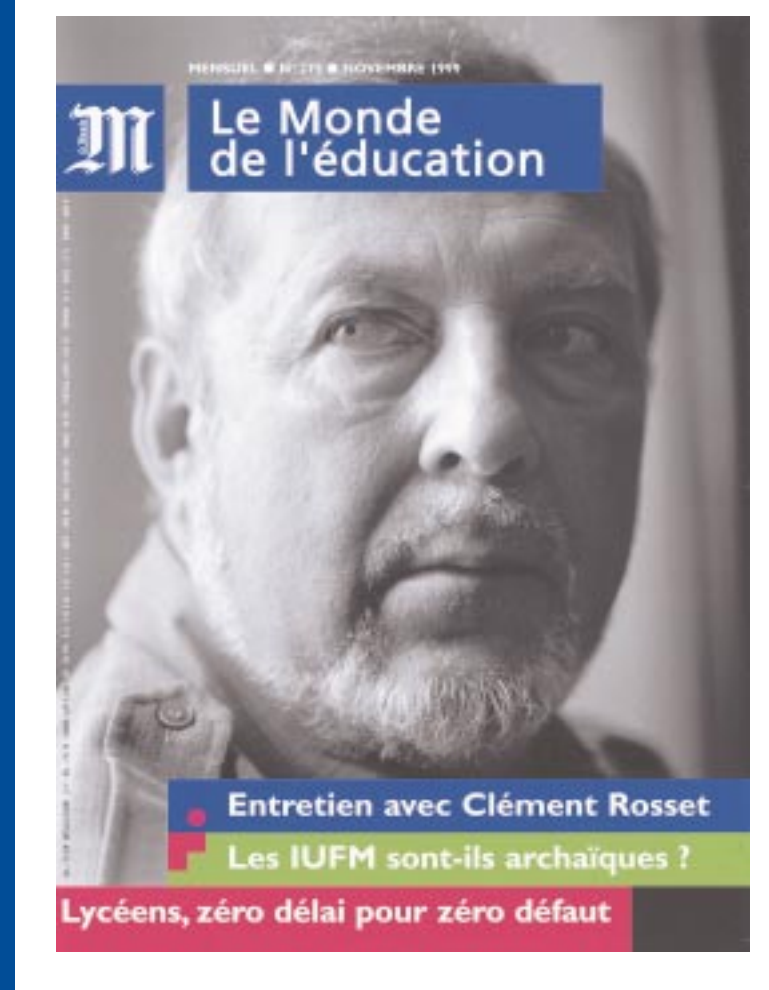
■ **ESSONNE : le bureau fédéral du PS de l'Essonne a voté** à une large majorité, mercredi 27 octobre, une demande d'exclusion ou de suspension provisoire du parti de Pierre-Jean Banuls, maire socialiste d'Evry, condamné, le 12 octobre, par le tribunal correctionnel d'Evry, à huit mois de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende pour recel d'abus de biens sociaux. – (Corresp.)

■ **DÉMOCRATIE LIBÉRALE : Jean-Pierre Soisson, député de l'Yonne, s'est apparenté**, jeudi 28 octobre, au groupe Démocratie libérale (DL) de l'Assemblée nationale. M. Soisson siègeait depuis le 4 septembre 1998 parmi les non-inscrits, après avoir été exclu du groupe UDF en raison de sa réélection à la tête du conseil régional de Bourgogne avec l'appoint des voix du Front national.

■ **MNR : Bruno Mégret, président du Mouvement national républicain, a annoncé**, jeudi 28 octobre, que son parti lance une campagne contre l'immigration sur le thème « Immigration, le courage de dire non ! », ainsi qu'une pétition en faveur d'un référendum sur cette question.

■ **RPR : l'Union nationale interuniversitaire, syndicat étudiant proche du RPR, apporte son soutien à Jean-Paul Delevoye**, sénateur du Pas-de-Calais, pour l'élection à la présidence du mouvement gaulliste. Le président de l'UNI, Jacques Rougeot, estime, dans une « tribune » publiée par *Vigilance et Action*, bulletin du Mouvement initiative et liberté, qu'en cas d'échec, même relatif, le résultat ne manquerait pas d'être présenté par les médias comme un échec de Jacques Chirac.

NOVEMBRE 99 - CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



**Le Monde de l'éducation**  
LE MAGAZINE RÉSOLUTION ENSEIGNANT

## SOCIÉTÉ

LE MONDE / SAMEDI 30 OCTOBRE 1999

**JUSTICE** Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn, a démenti, vendredi 29 octobre, les « *allégations prêtées à un ancien cadre de la*

*MNEF* » par la presse. ● **PHILIPPE PLANTAGENEST**, ancien directeur des filiales et de la diversification de la mutuelle, aurait déclaré aux juges que la lettre de mission confiant un travail

d'avocat-conseil à M. Strauss-Kahn, rémunéré environ 600 000 francs, avait été antidatée. ● **LE PARQUET** de Paris a délivré jeudi 28 octobre un réquisitoire supplétif pour « faux et

usage de faux ». ● **L'ANCIEN DIRECTEUR** de la mutuelle, Olivier Spithakis, a été mis en examen, jeudi 28 octobre, pour « *détournements de fonds publics, complicité et recel, destruct-*

*tion de preuves, faux et usage de faux* ». ● **LES NOUVEAUX RESPONSABLES** de la MNEF tentent de redresser la situation de cette mutuelle qui compte 670 000 adhérents.

# Dominique Strauss-Kahn est mis en cause dans l'affaire de la MNEF

Un ancien responsable de la mutuelle aurait affirmé aux juges que la lettre de mission de la MNEF confiant à M. Strauss-Kahn un travail d'avocat-conseil avait été antidatée, ce que le ministre de l'économie dément. Le parquet a délivré un réquisitoire supplétif pour « faux et usage de faux »

**LES JUGES D'INSTRUCTION** parisiens chargés de l'enquête sur les dérives de gestion de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) s'interrogent sur la nature de l'intervention, pour le compte de la mutuelle, entre 1994 et 1996, en tant qu'avocat, de l'actuel ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn. Le 14 octobre, Philippe Plantagenest, ancien directeur de la holding qui regroupe une partie des filiales de la mutuelle, Raspaill participation et développement (RPD) qui a rétribué 603 000 francs M. Strauss-Kahn pour sa prestation, a été interrogé. M. Plantagenest, signataire de la lettre de mission datée du 13 décembre 1994 adressée à l'actuel ministre des finances, aurait déclaré avoir antidaté ce document sur ordre d'Olivier Spithakis, alors directeur général de la MNEF. Par ailleurs, il aurait nié, comme l'indiquent *Libération* et *Le Parisien*, avoir reçu deux courriers, en 1995, de M. Strauss-Kahn faisant état du travail en cours. Un réquisitoire supplétif pour « *faux et usage de faux* » a été délivré, jeudi 28 octobre, aux juges par le parquet de Paris.

Afin d'attester le travail réalisé, M<sup>e</sup> Lef Forster, l'avocat de M. Strauss-Kahn, a remis, jeudi

28 octobre, aux magistrats, les pièces démontrant, selon lui, la réalité de la prestation. Parmi ces documents, figurent des échanges de courriers, des télécopies, des projets de protocoles annotés et un calendrier des interventions. M<sup>e</sup> Forster a également joint à ces justificatifs une note d'honoraire, la copie d'une lettre adressée à l'inspection générale des affaires sociales invitant ses membres, qui avaient mis en doute la prestation de M. Strauss-Kahn, à le rencontrer. Interrogé, vendredi 29 octobre, par *Le Monde*, M<sup>e</sup> Forster a indiqué « *qu'en l'état, aucune convocation ne visait son client et que les magistrats chargés des investigations étudiaient les documents qui venaient de leur être remis.* »

En 1994, à la demande de Jean-Marie Le Guen, ancien député (PS) et patron de la fédération de Paris du parti socialiste, membre des instances dirigeantes de la MNEF, M. Strauss-Kahn intervient en qualité de conseil auprès de la mutuelle qui tente de vendre à la Compagnie générale des eaux (Ex-CGE devenue Vivendi) plus de 30 % du capital de la holding financière Raspaill participation et développement (RPD), qui regroupe l'ensemble des filiales de la MNEF. Les négociations manqueront d'achopper

avant d'aboutir, en 1996, à un investissement de 21,5 millions de francs de la CGE.

Saisis de l'affaire de la MNEF, en septembre 1998, les magistrats se sont intéressés à ces honoraires versés à M. Strauss-Kahn à partir de l'été. Lors des perquisitions dans les locaux de la MNEF, les policiers n'avaient trouvé trace que de la copie du chèque des honoraires. Par ailleurs, en perquisitionnant chez un autre avocat parisien, M<sup>e</sup> Patrick Gentil, également intervenu dans cette négociation, ils avaient découvert des projets de protocoles et de nombreuses preuves de son travail. Enfin, la justice disposait d'une lettre de mission, rédigée, le 3 décembre 1994, par Philippe Plantagenest, en tant que directeur de RPD, et adressé à M. Strauss-Kahn, indiquant : « *Nous souhaitons qu'il vous soit possible de nous assister dans le processus engagé avec cette Compagnie. Les contacts de notre point de vue devraient conduire à l'entrée de la CGE dans le capital de RPD.* »

M. Plantagenest a été mis en examen, le 14 octobre, pour « *complicité d'abus de biens sociaux* », dans le cadre de l'enquête visant la société EFIC, filiale de la MNEF chargée des travaux d'impression de la mutuelle. Interrogé sur EFIC, il a indiqué son intention de faire un cer-

tain nombre de révélations. Les magistrats ont alors signifié à son avocate qu'ils désiraient l'entendre, au titre de témoin, dans le dossier concernant, cette fois, les relations entre M. Strauss-Kahn et la MNEF. Les juges ont alors demandé à son conseil de quitter le cabinet puisqu'aucune charge n'était retenue contre M. Plantagenest dans ce volet. La greffière du juge quitta le cabinet. C'est à cet instant qu'il fit état du caractère antidaté de la lettre de mission et émit des doutes sur le montant réel des honoraires sans préciser davantage ses soupçons.

#### SECRET PROFESSIONNEL

Pour prouver sa bonne foi, le ministre de l'économie avait demandé au Conseil de l'Ordre des avocats du Barreau de Paris d'expertiser ses honoraires. L'ancien bâtonnier Bernard Vatier a, semble-t-il, pu avoir accès à des documents, protégés par le secret professionnel, qui attesteraient l'intervention effective du ministre. Ils démontreraient que M<sup>e</sup> Gentil et M. Strauss-Kahn s'étaient répartis les rôles. Le premier aurait été en charge de la rédaction des protocoles d'accord et le second de la seule stratégie. Ces pièces sont désormais entre les mains de la justice.

Dans un communiqué diffusé vendredi, Dominique Strauss-Kahn dit découvrir « *dans la presse les allégations prêtées à un ancien cadre de la MNEF concernant les conditions de mon intervention comme avocat-conseil auprès de la Mutuelle. Je démens catégoriquement ces allégations* ». « *Dès les premiers échos médiatiques, j'ai saisi pour avis le bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Paris, conformément aux règles de cette profession, seule procédure autorisée, compte tenu du secret professionnel. L'avis rendu par le bâtonnier justifie favorablement l'effectivité de mon travail et de mes honoraires* ». « *Dans un souci de transparence, j'ai décidé de transmettre à la justice l'avis du bâtonnier et l'ensemble des éléments attestant de mon intervention* », conclut le ministre dans son communiqué. Contacté par *Le Monde* à Hanoï, au Vietnam, où il est en voyage officiel, Dominique Strauss-Kahn nous a déclaré : « *Je ne ferai aucune déclaration en dehors du communiqué diffusé vendredi matin* ». « *Je ne comprends rien à ce que dit Philippe Plantagenest. Tant du côté de la MNEF, que de celui de la Générale des eaux, de nombreux témoins attestent que j'ai bien participé à ces négociations.* »

Jacques Follorou

## L'ancien directeur général de la mutuelle a été placé en détention provisoire

Wilson Bihi Zenou a été placé en détention provisoire dans la nuit du mercredi 27 octobre et mis en examen pour « *recel d'abus de biens sociaux et complicité, et recel de détournement de fonds publics* ». Alain Obadia a été mis en examen, mardi 26 octobre, pour « *complicité d'abus de confiance et recel* » dans le cadre de cette opération immobilière. François Bernardini était toujours placé en garde à vue vendredi 29 octobre au matin, et devait être présenté aux juges d'instruction dans la journée. Olivier Spithakis est également visé par le volet concernant la société EFIC, une filiale de la MNEF chargée d'une grande partie des travaux d'impression de la mutuelle. EFIC aurait bénéficié, sur ordre de l'ancien directeur de la MNEF, d'une exclusivité en dehors de tout cadre contractuel. Les marchés, passés de gré à gré, concernaient aussi bien les travaux d'impression que des cartes de visites, des papiers à en-tête, des formulaires administratifs et même du stockage de documents. A en croire l'ancienne responsable des services généraux de la mutuelle, M. Spithakis interdisait à ses services de nouer des relations commerciales avec d'autres prestataires.

« On essaie de faire de cette affaire une affaire de financement politique. Ce n'est pas le problème »

M<sup>e</sup> Lemaire, avocat de M. Spithakis

Au cours de cette opération, un duplex, situé au dernier étage, est cédé, pour un prix peu élevé, à une société civile immobilière dénommée « Entre nous », contrôlée par M. Zenou, qui cède quelque temps après ses parts à François Bernardini, ancien député (PS) européen, patron de la Fédération socialiste et proche de M. Spithakis. La justice semble estimer que le prix de vente de l'immeuble aurait été surévalué afin de faire prendre en charge par la MNEF une grande partie du prix du duplex. Les enquêteurs soupçonnent l'ancien directeur général de la MNEF d'avoir téléguidé cette opération, dont le but aurait été d'offrir, à peu de frais, un appartement à M. Bernardini grâce aux fonds de la mutuelle étudiante.

Par ailleurs, afin de financer le reste du prix de cet appartement, les responsables de la MNEF auraient installé dans ces locaux une filiale immobilière de la mutuelle : le loyer versé à la SCI propriétaire du duplex aurait alors permis de rembourser les mensualités de l'emprunt. Pour les enquêteurs, les actionnaires de la SCI « Entre nous » auraient ainsi acquis, à une époque où le marché immobilier connaissait une véritable embellie, un appartement confortable d'une valeur de plusieurs millions de francs avec le simple versement initial de quelques milliers de francs nécessaires à la création de la SCI.

vice-président chargé des questions internationales du syndicat. Mais dans cette époque mouvementée, propice au coup de poing, « *Planta* » est surtout l'érudit de la bande. Bachelier à seize ans, passionné d'histoire, il suit à la Sorbonne les cours de bas-araméen, qu'il rêve alors d'enseigner.

Mais les fidélités politiques l'emportent parfois sur les passions. En 1986, quand Jean-Christophe Cambadélis quitte l'OCI pour le PS, avec dans la corbeille de mariage l'UNEF-ID, Philippe Plantagenest le suit. Homme de confiance, il est dirigé vers la gestion et les activités para-universitaires. Président de l'Office du tourisme universitaire (OTU) à partir de 1988, il est également directeur de cabinet d'Olivier Spithakis puis directeur des filiales et de la diversifications à la MNEF. Les casquettes se multiplient. En 1991, il est nommé PDG d'EFIC et directeur général – non appointé – de Raspaill participation et investissements, holding qui regroupe les filiales de la mutuelle.

En 1996, à la suite d'une opération immobilière manquée à Nantes, il doit quitter la MNEF. Ce départ et une longue période de chômage ramènent Philippe Plantagenest dans l'anonymat. Le 14 octobre, toutefois, il revient, à quarante-sept ans, sur le devant de la scène. Ce jour-là, pour la première fois, un ancien responsable de la MNEF est mis en examen.

Nathaniel Herzberg

#### PROFIL

#### LE MAILLON

#### FAIBLE

Toute chaîne verrouillée cache son maillon faible. Avec Philippe Plantagenest, les magistrats qui enquêtent sur la MNEF semblent bien l'avoir trouvé. Depuis un mois, c'est lui qui a le plus gravement mis en cause l'ancien directeur général de la mutuelle étudiante, Olivier Spithakis, dont il a été le directeur de cabinet ; lui qui a nommé et impliqué Jean-Christophe Cambadélis, actuel numéro 2 du PS, dans les opérations hasardeuses d'EFIC, filiale de la mutuelle placée au cœur du système de fausses facturations ; lui enfin qui, par ses dernières déclarations, fragilise aujourd'hui la position de Dominique Strauss-Kahn.

Ce statut de bavard au pays du secret ne constitue pas la seule particularité de Philippe Plantagenest. Dans ce petit groupe d'amis de trente ans, anciens militants trotskystes de l'Organisation communiste internationaliste (OCI), qui se retrouvent dans le collimateur des juges, il a toujours fait figure d'original. Durant toutes les années 70, il est certes une figure de ce qu'à l'OCI on nomme le « *travail étudiant* ». Passant par toutes les scissions et réunifications de l'Union nationale des étudiants de France (Unef), il conserve longtemps les fonctions de

lorsque celui-ci était directeur général de la mutuelle étudiante. Jeudi, en marge d'une conférence de presse qu'il tenait sur le prochain congrès de l'Internationale socialiste, François Hollande a répété qu'il n'y a « *aucun financement croisé* » entre le Parti socialiste et la mutuelle étudiante. « *C'est vrai pour hier, pour aujourd'hui et pour demain* », a affirmé le premier secrétaire du PS, en ajoutant : « *Des responsables de la MNEF sont sous le feu de la justice, laissons la justice travailler en toute indépendance.* »

A droite, seuls deux responsables avaient fait connaître leurs réactions vendredi matin. Sur LCI, Patrick Devedjian, député des Hauts-de-Seine et candidat à la présidence du RPR, a évoqué « *une espèce de punition morale immédiate* ». « *Le PS, et en particulier la fédération de Paris avec Bertrand Delanoë, a-t-il déclaré, en faisant un parallèle avec les affaires de la Ville*

## L'opposition commence à donner de la voix

**SILENCE-RADIO** : tant dans l'entourage du premier ministre à l'hôtel Matignon qu'à la direction nationale du Parti socialiste, on se refusait à tout commentaire, vendredi 29 octobre au matin, sur la mise en cause, dans l'enquête sur la MNEF, du ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, par Philippe Plantagenest, ancien chef de cabinet d'Olivier Spithakis

**U.C.S. ANTIQUITÉS**  
Recherche : Meubles anciens  
Argenteries - Bronzes  
Objets 1900 - GALLÉ  
ACHAT TABLEAUX  
IMPRESSIONNISTES  
Renoir, Bonnard, etc...  
ESTIMATIONS GRATUITES  
Partage de successions  
21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS  
☎ 01.53.69.06.06  
Déplacements Paris - Province

J. Fo.



## La nouvelle direction de la mutuelle tente de redresser la situation

**LA PARTIE** s'annonce serrée pour les nouveaux dirigeants de la MNEF, en particulier pour le président élu le 2 avril, Pouria Amirshahi. Alors que la justice progresse dans le traitement des affaires menées par l'ancienne équipe sous la responsabilité d'Olivier Spithakis, M. Amirshahi, ex-président du principal syndicat d'étudiants, l'UNEF-ID, doit faire face à des échéances cruciales pour l'avenir d'une mutuelle qui compte 670 000 adhérents.

Convoquée le 14 octobre devant la Commission de contrôle des mutuelles et des institutions de prévoyance (CCMIP) la nouvelle direction s'est vu refuser le plan de redressement qu'elle avait proposé, conformément à la demande exprimée en juillet par la commission. La Ccmip reproche à la MNEF d'étaler son plan sur trois ans, au lieu d'un comme prévu. Elle considère que les cessions et les liquidations de filiales envisagées ne permettent pas à la Mutuelle de couvrir ses engagements, que le ratio de liquidité n'est pas respecté, ni la limitation à 10 % du taux de dispersion des actifs dans une seule structure. Se montrant soudain beaucoup plus pointilleuse que par le passé sur les critères du code de la mutualité, la commission a infligé un avertissement à la MNEF et menace d'y nommer un administrateur provisoire. Elle s'était pourtant refusée à le faire avec l'ancienne direction, en dépit du souhait du ministère de l'emploi. La commission attend un nouveau plan de redressement pour le 5 novembre.

De fait, la MNEF est mal en point : elle aura perdu un quart de ses adhérents entre septembre 1997 et septembre 2000 et le résultat de l'exercice 1999-2000 devrait être déficitaire de 26 millions de francs (3 963 674,4 €). La mutuelle pâtit aujourd'hui d'une image désastreuse liée aux affaires et d'une diversification abusive. Il est probable qu'une réduction d'effectifs lui sera imposée, faisant ainsi « payer à des lampistes les erreurs du sommet », déplore un salarié de la MNEF.

La nouvelle direction revendique donc du temps pour remettre sur pied la mutuelle, faute de quoi elle serait obligée de « vendre à la casse » ses activités. Un délai d'autant plus nécessaire, estime-t-elle, que deux contraintes supplémentaires pèsent désormais sur la gestion de la MNEF. Trois filiales – la MUL (Mutuelle universitaire du logement), la MIJ (Mutuelle Interjeunes) et la MIF (Mutuelle interprofessionnelle pour la formation) – dont l'Inspection générale des affaires sociales a dénoncé la mauvaise gestion et qui se trouvent dotées depuis le mois de juillet de deux administrateurs provisoires, ont demandé à se retirer de la holding qui chapeaute l'ensemble des activités de la MNEF, l'UES Saint-Michel. Cette opération ne peut se réaliser dans l'immédiat sans dommages financiers pour la MNEF.

Mais c'est surtout la perspective d'une baisse des « remises de gestion », autrement dit l'argent versé aux mutuelles par la caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) pour chaque adhérent, qui inquiète la MNEF. La CNAM veut faire passer la remise de gestion de 324 francs (49,3 €) à 270 francs (41,2 €), soit une perte de plus de 36 millions de francs, sur la base de 670 000 adhérents. Le round de négociations engagé entre les mutuelles – pas seulement la MNEF – et la CNAM, doit aboutir le 9 novembre. Toutefois, le ministère de l'emploi assure que « le temps nécessaire sera pris » pour qu'une décision négociée aboutisse.

Bien logiquement, le nouveau président de la MNEF a cherché des appuis pour sortir de la crise. Un nouveau directeur général devrait prendre ses fonctions le 2 novembre, pour tenter d'éviter la nomination d'un administrateur provisoire. Il s'agit de Franc-Gilbert Banquey, conseiller référendaire à la Cour des comptes et actuel secrétaire général de l'Inserm. Un appel « pour sauvegarder le régime étudiant de sécurité sociale » a été envoyé le 27 octobre aux parlementaires, expliquant qu'avec une baisse des remises de gestion, la MNEF « ne serait plus en mesure de réaliser sa mission ».

### « PAYER LES DÉRIVES »

C'est l'avenir de tout le régime de santé des étudiants, avec son aspect essentiel de prévention, qui serait menacé, explique la pétition, avant de conclure : « les étudiants ne doivent pas payer les dérives de la gestion passée ». Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser), a voté pour sa part, le 18 octobre, une « motion pour la défense et la promotion du régime étudiant de sécurité sociale », s'inquiétant de sa pérennité. Le tex-

te juge « inacceptable » que la Sécurité sociale réalise des économies « au détriment des étudiants » et souligne : « le régime étudiant de sécurité sociale est un acquis fondamental, première pierre du statut social étudiant qui ne saurait être remis en cause ».

Plus décisif pour le sauvetage de la MNEF, son président s'est assuré l'appui de la très puissante Fédération nationale de la mutualité française (FNMF), dirigée par Jean-Pierre Davant. La FNMF devrait participer à l'élaboration du nouveau plan de redressement et présenter une caution de poids. Daniel Le Scornet, président des Mutuelles de France a également pris position publiquement pour qu'un délai soit accordé à la MNEF. A terme, alors que la couverture maladie universelle, la carte Sesam-Vitale et la concurrence dans le secteur mutualiste et les assurances imposée par la réglementation européenne vont bouleverser la donne du régime de santé des jeunes, il s'agit bien, en sauvant la MNEF, de fidéliser ces derniers dans le secteur mutualiste.

Béatrice Gurrey

## Corse : la destruction de la paillote « Chez Francis » a commencé

**YVES FERAUD, le patron de la paillote « Chez Francis »,** dont l'incendie a conduit à la mise en examen du préfet Bernard Bonnet, a commencé, jeudi 28 octobre, le démontage de son restaurant, qui a été illégalement construit sur la plage de Cala d'Orzu, non loin d'Ajaccio (Corse-du-Sud). M. Féraud avait pris l'engagement, avec huit autres patrons, de démolir sa paillote avant le 31 octobre. Selon son avocat, M<sup>e</sup> Lucien Felli, le restaurateur a fait « un geste de bonne volonté politique, sans rien demander en échange ». La paillote, incendiée dans la nuit du 19 au 20 avril par un commando de gendarmes, avait été remise en état pour la saison estivale. Sa destruction devrait être achevée dimanche 31 octobre.

### DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : la mère du petit Jason,** un bébé de 21 mois qui avait été battu à mort, s'est pourvue en cassation, après avoir été condamnée, le 16 octobre, par la cour d'assises de la Moselle à 5 ans de prison pour non-assistance à personne en danger et administration de substance nuisible à mineur (*Le Monde* daté 17-18 octobre). La cour d'assises avait condamné à 30 ans de réclusion criminelle l'ancien compagnon de la mère de Jason, pour avoir torturé et battu à mort le bébé.

■ **VOL : une filière de receleurs de mobilier et d'œuvres d'art** provenant de vols commis depuis plusieurs années dans des châteaux et propriétés a été démantelée par les gendarmes de la section de recherche d'Angers (Maine-et-Loire). Huit personnes ont été interpellées. Les enquêteurs, qui ont saisi 300 à 400 objets de valeur, évoquent l'hypothèse d'une « filière internationale ».

■ **DROGUE : 28 personnes ont été interpellées,** lundi 25 octobre, à Jeumont (Nord), dans le cadre d'une enquête sur un réseau de trafiquants de drogue. Les enquêteurs estiment que le réseau, qui s'approvisionnait aux Pays-Bas, a écoulé 15 kg d'héroïne au cours des six derniers mois.

■ **IMMIGRATION : les Verts ont accusé Jean-Pierre Chevènement,** vendredi 29 octobre, « de sonner la réouverture de la chasse aux sans papiers en tentant de passer outre un principe républicain : l'indépendance de la justice ». Dans un communiqué, les Verts ont qualifié d'« odieuse » la circulaire adressée par le ministre de l'intérieur aux préfets leur demandant d'intensifier les reconduites à la frontières d'étrangers en situation irrégulière (*Le Monde* du 28 octobre).

■ **SANTÉ : une campagne de solidarité, organisée à l'initiative de la Fondation hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France,** vise, jusqu'au 30 octobre, à améliorer la qualité de vie des personnes âgées hospitalisées. Sur le thème « Donnons des couleurs à l'hôpital », elle recueille des fonds nécessaires à la réalisation de 310 projets, allant de la création d'espaces de jeux pour les enfants dans les maisons de retraite à la restauration de locaux gais et décorés ou adaptés aux handicaps.

■ **UNIVERSITÉ : un ordinateur de la faculté de médecine de Montpellier,** qui contenait les notes des candidats de l'épreuve de physique, annulée récemment par le tribunal administratif, a été volé dans la nuit du 23 au 24 octobre, a annoncé le doyen de la faculté, Claude Solassol. Les épreuves de physique et d'anatomie du concours de fin de première année de juin avaient été annulées, le 14 octobre, en raison d'erreurs dans les énoncés (*Le Monde* du 22 octobre).

■ **Trois étudiants de l'université Lumière-Lyon II ont été légèrement blessés,** jeudi 28 octobre, par la chute d'une fenêtre dans une salle de cours, située sous les combles. « Compte tenu du poids de cette fenêtre – plus de 50 kg – les conséquences auraient pu être dramatiques, voire mortelles », affirme une pétition rédigée par des étudiants de Lyon II, en grève depuis le 18 octobre pour protester contre les sureffectifs et le manque de moyens. Une enquête administrative a été ouverte.

# 61 émigrés clandestins chinois ont été recueillis en Guadeloupe

Leur bateau était tombé en panne dans la mer des Caraïbes

Soixante et un Chinois passagers d'un crevettier de la dérive ont été recueillis, vendredi 22 octobre, en mer des Caraïbes par une frégate de la marine nationale.

Ils ont obtenu une autorisation provisoire de séjour en Guadeloupe, après avoir été probablement victimes d'une filière d'émigration vers les Etats-Unis.

### POINTE-À-PITRE

de notre correspondant

Soixante et un ressortissants de la République populaire de Chine, exclusivement des hommes de dix-huit ans à trente ans, qui résidaient depuis samedi 23 octobre dans une zone d'attente spécialement aménagée à leur intention dans une aéronef partiellement désaffectée de Pointe-à-Pitre ont fini par obtenir une autorisation provisoire de séjour en Guadeloupe à partir du mardi 26.

Un alignement au cordeau de lits de camp, des sièges de hall d'aéroport, les vêtements qu'ils portaient à leur arrivée, quelques jeux de cartes : c'était l'encasernement d'hommes qui ne parlent que le mandarin. Les soixante et un Chinois placés en zone d'attente à Pointe-à-Pitre étaient sortis de leur torpéur et de leur ennui, lundi, en menaçant d'entamer une grève de la faim collective, qui s'est terminée deux heures plus tard avec le remplacement des rations militaires qui faisaient jusqu'alors leur ordinaire par un repas chaud – le premier qui leur ait été servi à Pointe-à-Pitre –, sorti pour la circonstance des cantines de la police.

Aucun d'eux n'a, pour l'instant, formulé de demande d'asile politique, possibilité qu'ils semblent ignorer. Tous attendaient. Jusqu'à ce que le préfet de la Guadeloupe, Jean-François Careno, ne se décide, mardi 26 octobre, à mettre fin à leurs quatre jours de résidence en zone d'attente – délai maximal légal avant l'intervention du juge pour une éventuelle prolongation – et à leur délivrer, « le temps de la régularisation de leurs situations », des autorisations provisoires de séjour dans l'île.

### MOBILISATION HUMANITAIRE

Les vagues, hautes de huit à neuf mètres, n'avaient permis à la frégate ni d'accoster ni de passer une remorque au crevettier, et l'avaient, qui plus est, contraint à s'en éloigner par précaution pour la nuit. *Miss-Julanda* avait disparu le lendemain, et il avait fallu d'intenses recherches pour le retrouver dérivant sur l'Atlantique. Dix rotations de Zodiac plus tard, les soixante-six naufragés étaient hisés à bord du bâtiment militaire français et le crevettier abandonné au gré des flots. Première étape : la partie française de l'île franco-néerlandaise de Saint-Martin. Puis Pointe-à-Pitre, le lendemain.

L'armée y avait mobilisé ses lits de camp, ses trouffions et ses rations de campagne ; la police, ses officiers d'immigration et ses agents des renseignements généraux ; le Samu, ses médecins, brancardiers et infirmières ; la Croix-Rouge, son président et ses dames patronnesses venues les mains nues ; la presse locale, ses caméras, micros et photographes, et la préfecture, ses interprètes improvisés et un sous-préfet occupé jusqu'alors à préparer la visite du premier ministre.

Quant aux soixante et un Chinois, dont la plupart affirmaient s'être attribués un faux nom lors de leur escale à Saint-Martin pour « protéger leurs familles » restées en Chine, ils prétendaient avoir effectué la « traversée » de la mer de Chine à celle des Caraïbes à bord d'un seul et même bateau. Sans profession pour la plupart, ces jeunes Chinois semblent avoir été victimes d'une filière d'émigration clandestine vers les Etats-Unis qui met à profit le fait que le Surinam dispense de visa les ressortissants de la République populaire de Chine. Ce circuit est d'ailleurs pointé du doigt dans des îles du nord des Caraïbes où, comme c'est le cas en République dominicaine, des communautés chinoises de constitution récente semblent s'être numériquement renforcées durant ces derniers mois.

Aucun des soixante et un jeunes Chinois ne possédant de passeport ou de papier d'identité, la France se trouve donc contrainte soit de leur rechercher un autre pays d'accueil, soit de les renvoyer en Chine, à moins qu'elle n'accepte définitivement ces boat-people sur son territoire.

Eddy Nedeljkovic

PRIX APPEL LOCAL  
N°Azur 0801 37 66 66

# Et dire que certaines entreprises sont peut-être déjà sur le coup.

National, international et portable, votre entreprise peut faire des économies sur tous les appels sans jongler entre les opérateurs. Un seul suffit.



FIRST TELECOM

www.first-telecom.com

Économisez aussi les problèmes.



## A Marseille, le beau trois-mâts prend l'eau

Plusieurs collectivités s'étaient engagées à soutenir, par une garantie d'emprunt, la construction d'un trois-mâts qui devait procurer 3,5 millions d'heures de travail aux chantiers navals. Certaines d'entre elles ont décidé de faire machine arrière en attendant des « éclaircissements » sur ce projet

### MARSEILLE

de notre correspondant régional  
Sur le papier *La Marseillaise* est un magnifique trois-mâts de 90 mètres. Lundi 25 octobre le conseil municipal de Marseille, présidé par Jean-Claude Gaudin (DL), a voté, droite et PS réunis, une garantie d'emprunt pour 28 % des 140 millions de francs (21,43 millions d'euros) que doit coûter la construction de ce navire. Son premier voyage, prévu en 2001, devait emporter vers l'Australie trente et un membres d'équipage et soixante-huit passagers pour commémorer l'expédition, de 1801 à 1803, du commandant napoléonien Baudin, dont aucun membre du conseil n'avait jamais entendu parler jusque-là. *La Marseillaise*, c'était aussi la promesse de 3,5 millions d'heures de travail pour les chantiers locaux, une activité régulière de croisières et des emplois à la clé : ce trois-mâts arrivait comme les Rois mages.

Vendredi 29, le conseil général des Bouches-du-Rhône, à majorité absolue de gauche, et le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), à majorité relative de gauche, devaient, à leur tour, garantir les mêmes montants : au miracle marin s'ajoutait

le miracle du consensus. Le projet de *La Marseillaise* traînait depuis des mois.

En juillet, il a soudain pris une belle vitesse de croisière avant, dans ces dernières semaines, d'accélérer l'allure. Jusqu'en juin, en effet, le trois-mâts était porté par Alain Serieyx, ancien président de la chambre régionale des comptes de PACA qui éprouve un amour immodéré pour l'Australie et un mépris, à peine caché, pour les élus locaux.

Mais ce bateau paraissait être bien loin des priorités des collectivités sollicitées. Le conseil général avait refusé, fin 1998, de soutenir ce projet de navire qui, pourtant, serait l'occasion de former des marins, et entraînerait une activité autour des croisières d'entreprises privées. La préfecture n'avait pas cru bon non plus de s'engager. Et la plupart des élus avaient fait savoir que tant que M. Serieyx présiderait aux destinées de cette aventure, ils n'iraient pas dans cette galère.

Habile, l'ancien magistrat a eu l'idée de confier la présidence de l'association pour le projet de *La Marseillaise* à Michel Rocard, autre passionné des terres australes et de voile, et qui préside le comité Terra Australis. Dès lors,

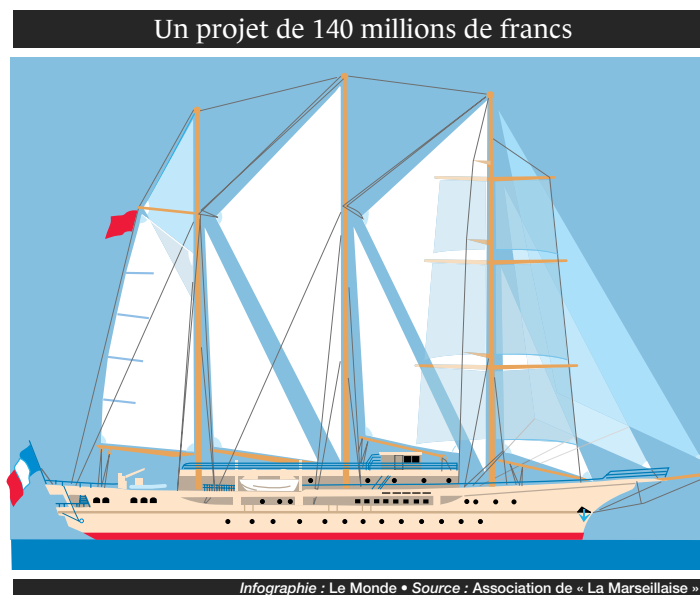
tout a semblé plus facile. Dans une lettre adressée, le 28 juillet, aux collectivités concernées, Catherine Trautmann, ministre de la culture, indiquait qu'elle soutenait le projet et signalait que le chef de l'Etat en personne lui avait accordé son patronage : écrivant à son « cher Michel », Jacques Chirac affirmait alors que cette initiative « permettra une meilleure compréhension entre les peuples français et australien, en portant témoignage d'une histoire commune souvent trop peu connue ».

« Ce voilier a une vocation sociale et sera utilisé comme instrument de formation »

Le premier ministre Lionel Jospin faisait connaître son accord. Encore plus fort : le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, accordait à *La Marseillaise* le bénéfice des quirats, supprimés pourtant depuis décembre 1998. Prétendant que l'opération avait été montée avant la fin des quirats, qui permettent de prendre, dans des conditions fiscales avantageuses, des parts dans la construction d'un navire et d'en devenir plus tard copropriétaire. Ce passe-droit offrait une exonération fiscale de 50 millions de francs (7,7 millions d'euros) !

Poussé par ces vents, et parce que désormais cinq collectivités proposaient de se porter garantes, le préfet de région, Yvon Ollivier, annonçait, le 14 octobre, que cette association pouvait obtenir la « qualification d'intérêt général », puisque « ce voilier a une vocation sociale et qu'il sera utilisé comme navire école et comme instrument de formation professionnelle ». C'est ainsi que, brusquement sorti du dessous des piles de projets, le projet parcourait en quelques jours un chemin que d'autres mettent des années à faire.

Par exemple, celui de construire deux chebecs, grands voiliers commerciaux de l'ancienne Méditerranée, que l'association Zone bleue porte comme elle le peut depuis longtemps. La Commission européenne, la ville de Marseille, le conseil régional, le conseil général et la Caisse des dépôts ont financé l'étude de faisabilité de ce chantier naval dont la mission sociale paraissait au moins aussi crédible que celle de



Infographie - Le Monde • Source : Association de « La Marseillaise »

Pour ses promoteurs, « La Marseillaise », un trois-mâts de 90 mètres, a une triple fonction : navire-école, insertion sociale et tourisme d'entreprise. Cette goélette devait faire son premier voyage en 2001.

*La Marseillaise*. Mais depuis, le dossier est en cale sèche. Une autre curiosité de l'histoire de *La Marseillaise* est la présence dans le tour de table du syndicat de l'agglomération nouvelle (SAN) Istres-Fos, qui devait ap-

porter sa garantie d'emprunt à hauteur de 28 %. Or le président du SAN s'appelle François Bernardini, qui a été placé en garde à vue dans l'affaire de la MNEF, et qui a surtout un ennemi juré : M. Serieyx. C'est ce dernier qui

obtint des condamnations aboutissant à la démission de M. Bernardini de la présidence du conseil général. Pour justifier sa participation, M. Bernardini rappelait encore, mardi matin, que le Port autonome de Marseille vit beaucoup grâce à ses bassins ouest, ceux de Fos-sur-Mer. Mais, avec cette dose d'ironie grinçante qui est lui est propre, il ajoutait qu'il ne lui déplaisait pas de « remettre en selle celui qui [l'] a coulé ». Cette implication a quand même surpris quelques élus qui n'avaient pas souvent vu ce SAN dans de telles opérations croisées. Comme si cette embarcation australe servait aussi à régler quelques dettes symboliques.

Mais voilà, le bel échafaudage était fragile : jeudi, M. Guérini, apprenant que le navire devait être construit à 50 % en Italie, et que la déléguée régionale du ministère de la culture, chargée de suivre l'affaire, avait démissionné, retirait précipitamment le dossier de l'ordre du jour du conseil général. Dans la foulée, son homologue du conseil régional en faisait autant. Le beau trois-mâts est menacé de couler avant même d'avoir été lancé.

Michel Samson

## « L'Hermione », la demoiselle de Rochefort

### LA ROCHELLE

de notre correspondant  
Après avoir, il y a deux siècles, aidé de manière déterminante les Etats-Unis, c'est à Rochefort (Charente-Maritime) que le marquis de La Fayette va pouvoir donner un sérieux coup de main à l'heure où le départ de la marine nationale laisse un grand vide économique en même temps qu'un patrimoine architectural et historique extraordinaire. La construction d'une réplique de *L'Hermione* – la frégate de 45 mètres qui emmena les cadets en Amérique – a commencé en 1997 sous l'herminette des charpentiers de marine. Le 27 octobre, la pose des membrures s'est terminée par celle de la pièce d'étrave en chêne de plusieurs tonnes, un moment particulièrement essentiel dans la construction de tout navire.

L'opération doit durer une dizaine d'années. Depuis son lancement, le chantier de la Forme de radoub, en plein cœur de la ville et non loin de la célèbre Corderie royale, a attiré une foule de visiteurs (350 000 personnes dont 250 000 cette année). Ils participent d'ailleurs au financement de *L'Hermione* : il faut payer pour voir tra-

vailler les ouvriers sur le chantier, abrité sous une tente. Autour de la construction de la frégate elle-même vont d'ailleurs se développer d'autres ateliers, chargés de fabriquer les accessoires (et ils sont nombreux...) depuis les chaloupes jusqu'aux poulies.

A ce tourisme industriel et historique, l'association Hermione-La Fayette, que préside Benedict Donnelly, voudrait ajouter un volet humain. Son porte-parole, l'écrivain Erik Orsenna, évoque la création d'un grand spectacle témoignant de la glorieuse aventure maritime passée mais aussi du savoir-faire encore mis à contribution aujourd'hui. A la façon de la « Cinéscénie » du Puy-du-Fou, qui pourrait être fondée sur la vie au XVIII<sup>e</sup> siècle dans la cité mais surtout dans l'arsenal, créé par Louis XIV, à l'origine d'une architecture militaire et d'un urbanisme auxquels s'attachent les noms de Colbert et de Vauban. Après *Les Demoiselles de Rochefort*, qui l'ont rendue célèbre au cinéma grâce à Jacques Demy, la ville-décor aurait ainsi une nouvelle occasion de se donner en spectacle.

Claude Dubillot

## L'Association des élus de la montagne toujours opposée à la réintroduction des ours et des loups

### ARETTE (Pyrénées-Atlantiques)

de notre envoyé spécial

Les maires « montagnards » ne veulent plus ni ours ni loups dans leurs alpages. L'Association nationale des élus de la montagne (ANEM), qui représente les deux tiers des six mille communes de montagne de France, tenait à le faire savoir à Dominique Voynet. La ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire devait participer, vendredi 29 octobre, au congrès de l'ANEM qui se déroule dans la petite commune pyrénéenne d'Arrette.

Officiellement, l'ordre du jour ne prévoyait pas d'aborder l'épineux dossier des grands prédateurs. Mais la question obsède trop les esprits, dans les Alpes comme dans les Pyrénées. Jeudi soir, le comité directeur de l'ANEM, réuni à huis clos, a donc adopté une motion qui sera proposée au vote des congressistes pour répéter fermement que toute cohabitation est impossible entre bergers et croqueurs de moutons. Michel Bouvard, député RPR de Savoie et président de l'ANEM, explique que les mesures de protection – chiens patous, bergers supplémentaires, etc. – coûtent trop cher et demeurent inefficaces. « La direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF) de Savoie a calculé qu'il faudrait investir 61 millions de francs sur cinq ans dans ce seul département pour se prémunir des attaques du loup », explique l'élue de la Maurienne qui oppose ce chiffre aux 28 millions de francs (4,2 millions d'euros) d'aides de l'Europe prévus dans le budget « life loup ».

Dans les Pyrénées, les attaques répétées contre des troupeaux en Ariège, commises par deux jeunes ours dont on ignore encore officiellement l'origine, ont convaincu le député (PS) et maire d'Ax-les-Thermes,

Augustin Bonrepaux, d'adopter une position similaire. Le vice-président de l'ANEM demande, en vain, que les fauteurs de troubles soient capturés et cantonnés dans un parc. Un jeune ours de 132 kilos a bien été piégé, le 28 septembre dernier, dans l'Ariège, mais il a été libéré sur place après avoir été équipé d'un microémetteur pour faciliter son suivi.

### AU FUSIL SI NÉCESSAIRE

Tout en se défendant de réclamer la destruction systématique d'espèces protégées par des conventions internationales, les élus de l'ANEM appellent à « éradiquer les prédateurs des zones pastorales ». A coups de fusil si nécessaire. Pour les bergers alpins confrontés au loup, l'ANEM considère qu'il ne s'agirait que d'auto-défense. « Le loup n'est plus une espèce en voie de disparition », fait valoir M. Bouvard, qui souligne que l'article 9 de la convention de Berne rend possible une « régulation » des espèces protégées.

Si les élus de l'ANEM veulent chasser les prédateurs des zones fréquentées par les troupeaux, aucun ne se risque toutefois à proposer un quelconque zonage de montagne vierge ou sauvage, où les loups et les ours auraient droit de cité. Le lobby des élus montagnards entend en effet promouvoir une montagne « vivante » en favorisant le maintien des activités humaines dans tous les massifs. Paradoxalement, la proclamation de l'incompatibilité totale d'une cohabitation entre l'homme et les grands prédateurs intervient dans ce bout des Pyrénées où survivent les derniers ours de France. Et les derniers bergers.

Stéphane Thépot

# Club Med

0 801 802 803

ou Club Med Voyages, Forum Voyages, Havas Voyages et agences agréées

www.clubmed.fr

2000 F

Chèque de **Deux mille francs**

A valoir sur **2 000 séjours**

à l'ordre de : **VOUS**, uniquement sur présentation

de l'original de ce chèque.

Ces propositions s'entendent avec ou sans transports, selon les disponibilités, aux conditions générales du Trident Hiver 99-2000. Cette offre n'est valable que pour la période mentionnée et pour la sélection de villages concernés. Uniquement sur le prix adulte pour un même séjour de 2 adultes ou multiple de 2, d'au moins 7 jours ou plus - même date, même destination. Ce chèque ne peut faire l'objet d'aucun remboursement en espèces. Conditions détaillées de l'offre disponibles en agence.

Club Méditerranée SA à directeur et conseil de surveillance au capital de 375 237 425 FF - 11, rue de Cambrai 75019 Paris - 572 185 684 RCS Paris - Li 075 95 0333 - \*Prix appel local.

Chèque N°1M99.

ETRE-RE

# HORIZONS

DESSINS

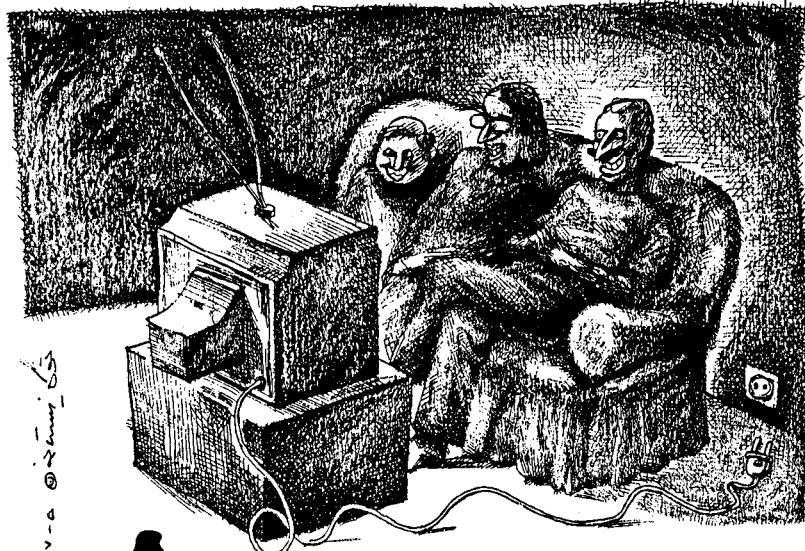
## Dessiner à Téhéran



Bon, déjà, dessiner un mollah, il vaut mieux oublier. Poser la question en Iran relève de l'affront.

← Ce dessin de Massoud TABATABAEI représente bien un religieux, mais (astuce !) il s'agit

d'un taliban afghan, et le dessin peut être imprimé à Téhéran sans problème.



Alors, comment faire pour s'exprimer, critiquer, égratigner ? Il y a les journaux ou les revues de caricatures : "TANZ E CARICATURE" tire jusqu'à 20000 exemplaires.



Ce dessin de Danesh MOHAMADHADI a remporté un prix ce mois-ci à la 4<sup>e</sup> biennale de la caricature de Téhéran. La prison, certains dessinateurs iraniens savent de quoi ils parlent. Quelquefois, c'est quelques jours. Parfois, c'est deux ans, comme pour Hassan KARIMZADEH,

libéré en 1994. Il paraît que les choses s'arrangent.



↑ Souvent, les journaux sont censurés. TOOKA NEYESTANI, qui a fait ce dessin, a travaillé à "JAMEE" (interdit) "NESHAT" (interdit). La même équipe crée un autre journal quelques semaines plus tard. Après "NESHAT" (proche du président réformiste Khatami), un autre journal le remplace "ASR E AZADEGAN". Le N°1 vient de sortir en octobre.



← Même dessin

↓ ARVIN montre un dessin impubliable. Il a à son actif 6 mois de dessins publiés, 2 jours de prison et un



Journal suspendu à cause de ses dessins. Et il n'a que 17 ans!

↑ Azadeh Shafi Nejad s'attaque à la censure. Elle a 20 ans et fait partie de l'association des caricaturistes du Khouzistan, dans le sud du pays.

Les dernières semaines sont cruciales pour les journalistes : le Parlement iranien anti-Khatamiste essaie de faire voter une loi contre la liberté de la presse. Les caricaturistes ont pour le moment beaucoup de pain sur la planche à dessiner.



# Pour un œcuménisme sans peur *par Michel Viot*

Le texte de la déclaration commune luthéro-catholique sur la justification par la foi doit être signé à Augsburg (Allemagne), dimanche 31 octobre. Il faut le lire attentivement pour bien le comprendre, et surtout pour éviter les simplifications hâtives. Faute de quoi, ce texte très modéré peut prêter à de fâcheux contresens. Parmi ceux-ci, le principal et le plus dommageable en milieu protestant est de donner à croire que la Fédération luthérienne mondiale s'apprêterait tout simplement à renier Luther. Le récent point de vue d'Irène Droit, dans votre page « Débats » (*Le Monde* du 13 octobre), ne dit pas autre chose. Il importe de répondre à ces inquiétudes, précisément car elles ne sont pas isolées.

Ce texte est l'aboutissement de longues années de dialogue. Les luthériens dialoguent aussi, précisons-le, avec les réformés (Concorde de Leuenberg, 1973), avec les anglicans, et avec les baptistes... Mais revenons à notre accord. Il fonctionne selon la méthode du consensus différencié, qui dit à la fois ce que nous pouvons formuler en commun avec les catholiques et ce qui nous différencie d'eux dans nos énoncés doctrinaux.

On ne saurait accuser ce texte de masquer ce genre de différences. Il tente de dégager sur quelques points fondamentaux

une « *compréhension commune* » de la justification, en une mise au point qui s'efforce d'être le plus claire possible, ce qui n'est pas simple entre deux traditions théologiques ayant chacune son vocabulaire.

**Il s'agit avant tout d'offrir un « témoignage commun », au lieu de ne présenter au monde que le spectacle de nos divisions**

Il serait faux surtout de croire que cette « *compréhension commune* » deviendrait dans chaque Eglise le texte de base de l'enseignement sur la justification. Cela est précisé dans le document lui-même : « *Cette déclaration ne contient pas tout ce qui est enseigné dans chacune des Eglises à propos de la justification.* » De même, il est bien précisé que l'accord ne vise pas à ce que « *les séparations ou les condamnations* [dans les deux sens !] *soient prises à la légère ou que le passé de chacune de nos*

*traditions ecclésiales soit désavoué* ».

Pour la partie qui fait consensus, un luthérien se sent à l'aise dans un texte qui est dans la grande tradition augustinienne renouvelée par la Réforme : « *Nous confessons ensemble : c'est seulement par la Grâce par le moyen de la foi en l'action salvifique du Christ, et non sur la base de notre mérite, que nous sommes acceptés par Dieu et que nous recevons l'Esprit-Saint qui renouvelle nos cœurs, nous habilite et nous appelle à accomplir des œuvres bonnes* » ; « *Nous confessons ensemble que la personne humaine est pour son salut entièrement dépendante de la grâce salvatrice de Dieu. La liberté qui est la sienne face aux personnes et aux choses en ce monde n'est pas une liberté en vue du salut* », ou encore « *Lorsque la personne humaine a part au Christ dans la foi, Dieu ne lui impute pas son péché et opère en elle, par l'Esprit-Saint, un amour agissant.* » Ces affirmations sont bien les nôtres.

Le point qui a fait débat chez les luthériens est plus subtil : la justification par la foi est-elle « *le critère indispensable* » ou « *un critère indispensable* » du christianisme ? Certains craignaient que la justification par la foi, que le principe *sola fide*, que nous tenons de Paul, ne soit rangé au magasin des accessoires.

Si le texte, finalement, choisit l'article indéfini, il affirme claire-

ment que ce « *critère indispensable* (...) *renvoie sans cesse l'ensemble de la doctrine et de la pratique des Eglises à Christ* », « *dans un lien essentiel à toutes les vérités de foi* », et nous rattache « *d'une manière particulière au centre du témoignage néotestamentaire de l'agir de Dieu en Christ* ». Il est même précisé

but du mouvement œcuménique, la réunification des Eglises reste l'espérance ultime, l'« *horizon* » de toute démarche œcuménique. Il s'agit avant tout ici de pouvoir, quand l'occasion surgit, offrir un « *témoignage commun* », au lieu de ne présenter au monde que le spectacle de nos divisions.

**Le maximalisme du « tout tout de suite » et du « nous sommes d'accord sur tout » serait désastreux du côté luthérien. Pourquoi ne le serait-il pas du côté catholique ?**

se, pour ceux qui s'inquiéteraient d'un décentrement du luthéranisme, que « *dans la tradition luthérienne* » ce critère « *a gardé* (la) *fonction particulière* » de centre de la doctrine chrétienne. Il est redit que les luthériens « *insistent de façon particulière sur ce critère* ».

C'est parce que le péril d'une relativisation qui ferait que nos Eglises cesseraient de reposer sur le principe du salut par la foi a été écarté qu'un certain nombre de théologiens qui s'étaient inquiétés de ce problème, notamment en Allemagne, se sont finalement ralliés au texte.

Quel est alors, me dira-t-on, le but de cet accord ? Depuis le dé-

Cela ne veut aucunement dire que le débat doit cesser, ou qu'être luthérien ou catholique serait la même chose. Le *sola fide* est toujours à la base de notre vie ecclésiale. Nos livres confessionnels restent notre référence, et le texte indique bien que, de notre côté, c'est à partir d'eux que le dialogue a été mené. C'est dans ces livres qu'il faut chercher notre doctrine de la justification, dans ces livres qui eux-mêmes ne prétendent pas se placer au-dessus de la Bible (nous retrouvons cette fois le *sola scriptura*).

Reste cette affaire de la proclamation des indulgences par Jean Paul II. Ici, il faut savoir ce

que l'on cherche dans le dialogue œcuménique. Le maximalisme du « tout tout de suite » et du « nous sommes d'accord sur tout » serait désastreux du côté luthérien. Pourquoi ne le serait-il pas du côté catholique ? Dans un dialogue œcuménique, nous voulons nous rencontrer, et nous comprendre, en espérant que cette compréhension, cette ouverture à l'autre, nous aidera à avancer dans le respect de nos identités mutuelles.

Tournons-nous vers l'avenir (qui appartient à Dieu) : lui nous dira si cet accord est destiné à porter des fruits. Couper le contact œcuménique, avoir un réflexe de peur n'est pas sain. Cela voudrait dire qu'au fond nous ne sommes pas sûrs de notre identité, identité si fragile qu'elle serait en péril dès que le dialogue marque une avancée.

Enfin, ce serait renoncer à constater que l'autre évolue et peut encore évoluer. Et il n'y a pas de dialogue sans respect de l'autre. Quel devenir aura cet accord dans la vie intime du catholicisme romain ? Nous ne le savons pas encore. Mais le respect de l'autre tel qu'il se présente à nous, tel qu'il veut bien s'engager, est à mon avis un acquis irréversible.

**Michel Viot, pasteur, est inspecteur ecclésiastique de l'Eglise évangélique luthérienne de France à Paris.**

## Hongrie « nouvelle », an X

*par Csaba G. Kiss*

En octobre 1989, le président de l'Assemblée nationale hongroise – encore l'ancien, non issu d'élections démocratiques – a déclaré devant une foule de plusieurs milliers de personnes rassemblées devant le Parlement : la République populaire est finie, vive la République !

Les représentants du pouvoir communiste ne voulaient à aucun prix rater le train de l'Histoire. A l'intérieur comme à l'étranger, ils concentraient leurs efforts à démontrer qu'eux aussi souhaitaient que ça change. Ils y étaient forcés car la société hongroise commençait à se réveiller de son rêve kádarien. Et bien que cela fût sans joie – cela faisait des années que les conditions de vie s'aggravaient sans cesse –, l'édifice du régime menaçait ruine. Les représentants du pouvoir, adeptes de la politique menée par l'Union soviétique, se sont alors mis à rechercher les moyens de sauver leur pouvoir avec une énergie et une habileté extraordinaires.

La presse, une fois libre, a démasqué petit à petit les mensonges. Les espoirs grandissaient : nous aurons la démocratie et l'économie de marché et, en moins de deux, nous rattrapons le niveau de vie de l'Autriche voisine.

Un grand poète hongrois avait écrit un jour que les Hongrois aiment particulièrement les jours de fête, c'est un « *peuple de dimanche* ». En 1989, le changement de régime s'est déroulé sous la forme d'un grand spectacle à feu d'artifices. Des partis se sont formés, la campagne électorale a fait grand bruit. Pendant ce temps, sans se faire remarquer, l'élite d'hier a transféré son pouvoir dans la sphère de l'économie. C'est dans ce contexte que les dernières lois de l'ancien Parlement ont été votées, que la privatisation a commencé.

En Hongrie, la continuité était plus forte que le changement. Les Hongrois n'ont pas réussi à rompre, même symboliquement, avec l'époque précédente. Personne n'a dû rendre des comptes.

Pouvait-on, à cette époque, parler de compétition équitable lorsqu'une partie des participants disposait d'avantages considérables (capitaux, infrastructures, relations) ? D'une manière paradoxale, c'est l'ancien

parti d'Etat (rebaptisé « *socialiste* ») qui est devenu le représentant politique d'une nouvelle élite du management économique. Ce parti est revenu au pouvoir entre 1994 et 1998 : sa politique économique se caractérisait alors par un libéralisme extrême.

Pendant les années de la transformation économique, les couches supérieures de la société (7-8 %) se sont vite éloignées des couches qui se trouvaient en bas de l'échelle sociale (un tiers de la population). L'économie de marché a démarré dans des conditions difficiles, de nombreux Hongrois n'ont pas réussi à s'adapter à la situation nouvelle qui était synonyme de chômage et d'inflation grandissants.

Malgré tout, il faut reconnaître que le résultat obtenu est nettement plus encourageant que ce que le pessimisme légendaire des Hongrois permet d'admettre. Il suffit de se promener un peu dans Budapest ou dans n'importe quelle ville de province pour constater le chemin parcouru depuis dix ans.

Aujourd'hui, ce sont les multiples formes de la corruption qui sont à l'origine du mécontentement de la population, et le fait que les affaires portées au grand jour reste sans conséquences. Derrière les décisions prises par la politique, les citoyens doutent de l'irréprochabilité de leurs dirigeants, et n'ont pas l'impression que ces derniers soient pleinement engagés pour le bien commun. Le pouvoir des lois ne se fait pas suffisamment valoir. Les mentalités ont gardé les héritages néfastes et tenaces du passé.

Les Hongrois réussiront-ils à se débarrasser des réflexes anciens ? L'avenir du pays en dépend. On ne peut imaginer la démocratie et l'économie de marché que dans une société qui fonctionne. Mais les événements de ces dernières années ont montré que des hommes qui ont vécu sous le totalitarisme ont besoin de temps, de beaucoup de temps, pour apprendre à se comporter en citoyens responsables.

**Csaba G. Kiss est professeur à l'université de Budapest.**

(Traduit du hongrois par Ibolya Virag.)

**AU COURRIER DU « MONDE »**

### INSINUATIONS

Je regrette que *Le Monde* n'ait à aucun moment pris contact avec moi pour apprécier la véracité des propos et insinuations tenus à mon endroit par Nicolas Beau et l'un de ses journalistes, Jean-Pierre Tuquoi, dans leur livre *Notre ami Ben Ali*, propos qui discréditent, selon moi, mes engagements aux côtés des militants des droits de l'homme

et mettent en cause mon intégrité. Je m'étonne que *Le Monde* n'ait pas cru bon d'informer ses lecteurs du fait que le directeur des Editions La Découverte a immédiatement reconnu le bien-fondé de mes remarques en me proposant de faire supprimer dès la réimpression du livre – elle vient d'avoir lieu – tous les passages que j'ai jugés diffamatoires.

Serge Adda, Paris



## Les grandes valeurs de demain sont déjà sur EURO.NM.



EURO.NM est le réseau des marchés réglementés européens dédiés aux valeurs de croissance innovantes. Il regroupe aujourd'hui les nouveaux marchés de Paris, Amsterdam, Bruxelles, Francfort et Milan. Le Nouveau Marché est membre fondateur d'EURO.NM. Ses résultats après 3 années d'existence : plus de 100 entreprises cotées, 1,5 milliard d'euros levés et une capitalisation boursière supérieure à 5,5 milliards d'euros. Le Nouveau Marché offre aux investisseurs une palette de sociétés jeunes et dynamiques qui évoluent dans tous les secteurs de croissance. Aux entreprises, il propose une nouvelle source de financement leur permettant d'accélérer leur développement. Pour profiter de tous les atouts des nouveaux marchés de croissance, contactez le Nouveau Marché.

**MARCHÉ**  
Membre d'EURO.NM • Member of EURO.NM

www.nouveau-marche.fr      www.euronm.com

# EURO.NM

Les Nouveaux Marchés de la croissance

NIEUWE MARKT, AMSTERDAM - EURO.NM BELGIUM, BRUXELLES - NEUER MARKT, FRANCFORT - NUOVO MERCATO, MILAN - NOUVEAU MARCHÉ, PARIS.

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Grozny : silence, on tue

**E**T pendant ce temps-là, dans l'indifférence générale, Moscou continue à bombarder la Tchétchénie. A Strasbourg, quelques parlementaires du Conseil de l'Europe envisagent de soumettre au vote une motion exigeant l'exclusion de la Russie si elle ne « cesse pas immédiatement l'usage disproportionné et sans discrimination de la force ». C'est là la seule « menace » qui pèse aujourd'hui sur la Russie, quatre semaines après l'entrée de ses troupes en Tchétchénie. Le conseil permanent conjoint OTAN-Russie, lui, a pu se tenir « normalement », mercredi, à Bruxelles, sans que l'affaire ne soit même évoquée. Les Russes ne « souhaitaient pas » parler d'autres sujets que les Balkans, avoue-t-on à l'OTAN !

Se rappelle-t-on qu'après les drames du Kosovo et du Timor, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, souhaitait que « l'ensemble des nations arrivent à un consensus non seulement sur la nécessité de réprimer les violations massives et systématiques des droits de l'homme, où qu'elles aient lieu, mais aussi sur la manière de décider de l'action nécessaire, de son moment et de ses acteurs ». On en est loin, très loin. On est même à l'exact opposé.

La Tchétchénie n'est ni le Kosovo ni le Timor ; les exactions qui y sont commises s'apparentent pourtant bien aux mêmes « crimes contre l'humanité » perpétrés par les paramilitaires de Belgrade ou les milices indonésiennes. Ce n'est pas à la Kalachnikov que les civils tchétchènes – les « chiens enragés » évoqués

par Boris Eltsine – sont massacrés, mais au missile. Le résultat est le même. La grande différence, c'est l'indifférence de la « communauté internationale ». Les dirigeants occidentaux sont tristement muets : il est vrai que, la chasse aux reporters aidant, CNN a aussi décidé de s'absenter du terrain. Jeudi encore, un journaliste, Anthony Loyd, du *Times* de Londres a été arrêté avec un photographe à la frontière ingouche, accusé par les militaires russes d'« espionnage ». Pas d'images, pas de témoignages, pas de réactions.

Depuis le début de l'offensive, le défenseur des droits de l'homme Sergueï Kovalev, seul dans un désert médiatique et intellectuel russe, répète que cette guerre, loin d'être, comme on le prétend à Moscou, une guerre contre le « terrorisme islamiste », masque en réalité une manœuvre de politique intérieure de grande envergure. Son objectif : promouvoir le candidat Poutine, l'homme de la « famille » Eltsine, à la présidence de la Fédération. Pour forger artificiellement la stature d'un homme providentiel qui s'est engagé à sauver les intérêts de la « famille » et à régler par le vide les « affaires », le pouvoir est prêt à massacrer tout un peuple, à une large échelle et, sans doute, lentement : il faut, pour Moscou, que l'affaire « dure » jusqu'aux échéances électorales. Les dirigeants occidentaux le savent. Et laissent faire.

Si les Russes, lors de la guerre du Kosovo, craignaient les conséquences du nouveau « droit d'ingérence », ils avaient tort de s'inquiéter.

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Roynette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourmont  
Rédacteurs en chef :  
Alain Frachon, Erik Izraelwicz (*Éditoriaux et analyses*) ; Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ;  
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pillaoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)  
**Le Monde** est édité par la SA Le Monde  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Euthanasie et élixir de longue vie

**IL Y A** quelques jours, le professeur Lemaire définissait avec force la seule position humaine à l'égard de l'euthanasie. Il envisageait surtout l'individu, la personne, le malade enfin pour qui des âmes charitables – habitant généralement un corps bien portant – demandent l'administration légale de la mort douce. Mais, en toutes choses, le point de vue individuel est, comme chacun sait, dépassé, périmé, et pour tout dire réactionnaire. On se doit aujourd'hui de penser par collectivité, et, mieux encore, par masses.

Comme toujours, il n'y a que le patient – dont le sentiment heureusement est négligeable – qui ne soit pas d'accord. En effet, dans un temps où les misères, les servitudes, les souffrances, et la menace d'en connaître de pires, accablent les hommes, la grâce qu'ils implorent n'est point du

tout de finir leurs maux, mais de les prolonger. Et au moment même où l'on nous entretient d'euthanasie l'Institut Pasteur est contraint de se défendre énergiquement contre les misérables qui l'assiègent et veulent, tous et tout de suite, boire l'élixir de longue vie.

Même s'il dit le contraire, même s'il le croit, l'homme au fond de son cœur souhaite rarement la fin de ses souffrances ; il sait trop ce que ne plus souffrir veut dire. A souffrir il se sent vivre, et la sagesse populaire le constate avec une familière énergie : « *Tant qu'il y aura de la vie...* » Car il n'est en vérité qu'une maladie incurable ou, si l'on préfère, qu'un élixir de vie : l'espérance.

**Yves Florenne**  
(30-31 octobre 1949.)

### Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC  
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE  
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

# La démocratie bafouée pour un « glorieux » visiteur

L'OCCIDENT doit respecter le droit qu'ont les Chinois d'être différents. Telle est la leçon qu'ont martelée non seulement le président chinois, Jiang Zemin, en visitant les deux pays qui ont inventé la démocratie, la France et la Grande-Bretagne, mais aussi, quoique avec plus de prudence, ses hôtes Jacques Chirac et Tony Blair, pour justifier l'idée selon laquelle les capitales occidentales devraient ménager les sensibilités d'une sorte de despotisme asiatique au rythme évolutif particulièrement lent.

Dans les déclarations écrites de M. Jiang qu'Alain Peyrefitte a publiées dans *Le Figaro*, le numéro un chinois a clairement dit que son régime se donnait une centaine d'années avant de songer à la nécessité d'une participation authentique de la population aux choix politiques du pays par l'élection libre de ses dirigeants. D'ici là, la Chine ne saurait gaspiller ses énergies à un débat public pourtant jugé, ici, indispensable, mais, au contraire, désormais presque seule dans le monde, elle s'emploierait à « construire le communisme ». Qu'un président français conservateur et un premier ministre britannique socialiste, tous deux dûment élus démocratiquement, se retrouvent dans la même déférence envers cette proposition devrait nous sembler confondant, à l'heure où l'on célèbre précisément le dixième anniversaire de la destruction du mur de Berlin.

### COMME LE REICH D'ANTAN

Pour tenter de faire comprendre la signification exacte de ce postulat, Simon Leys suggérerait, il y a plus de vingt ans, de l'appliquer à l'Allemagne nazie : « *Il aurait suffi qu'Hitler se retint d'envahir ses voisins et se contentât de massacrer ses propres juifs chez lui, et l'on aurait pu dire de même: massacrer les juifs doit être une sorte de passe-temps typiquement allemand; nous devons donc nous abstenir de passer jugement à ce sujet, et respecter le droit de l'Allemagne à être différente* » (*La Forêt en feu*, repris dans *Essais sur la Chine*, Robert Laffont).

La manière dont M. Jiang a été reçu tant à Londres qu'en France a révélé un énorme mépris à l'égard des opinions publiques des deux démocraties en question, et de la personne humaine chinoise, qui fait effectivement penser aux errements de la classe politique franco-britannique de l'avant-guerre à propos de l'Allemagne. Ce mépris repose sur un sentiment d'éloignement géographique et culturel de la Chine qui trahit une pensée politique singulièrement âgée, dépassée par l'époque.

La Chine d'aujourd'hui n'est pas plus distante de nous que le Reich d'antan. Chacun reconnaît que son ouverture aux techniques modernes de communication en a fait

un membre à part entière du village planétaire, même si une majorité écrasante de sa population vit encore plus près du XIX<sup>e</sup> siècle que du XXI<sup>e</sup>. Seul son gouvernement s'acharne à défendre un isolationnisme culturel en flattant auprès de sa population une compréhensible nostalgie pour des idéaux de justice que le communisme n'a su incarner.

Certes, MM. Chirac et Blair n'ont pas été jusqu'à souscrire publiquement aux vues de leur glorieux visiteur. Ils se sont même efforcés de s'en démarquer poliment. Dans le cas de la France, on a assisté à un sensible sursaut de dignité au cours de la visite, quand il est apparu que ledit visiteur plaçait la barre de ses exigences plus haut qu'il n'était séant. Ainsi s'explique le fait que Paris et Pékin ne se soient pas liés par une nouvelle déclaration commune, envisagée initialement. L'insistance de la Chine pour que la France récuse l'universalité des droits de l'homme et s'aligne sur le refus des Etats-Unis de défendre militairement la démocratie chinoise à Taïwan a fini par paraître inacceptable à Paris.

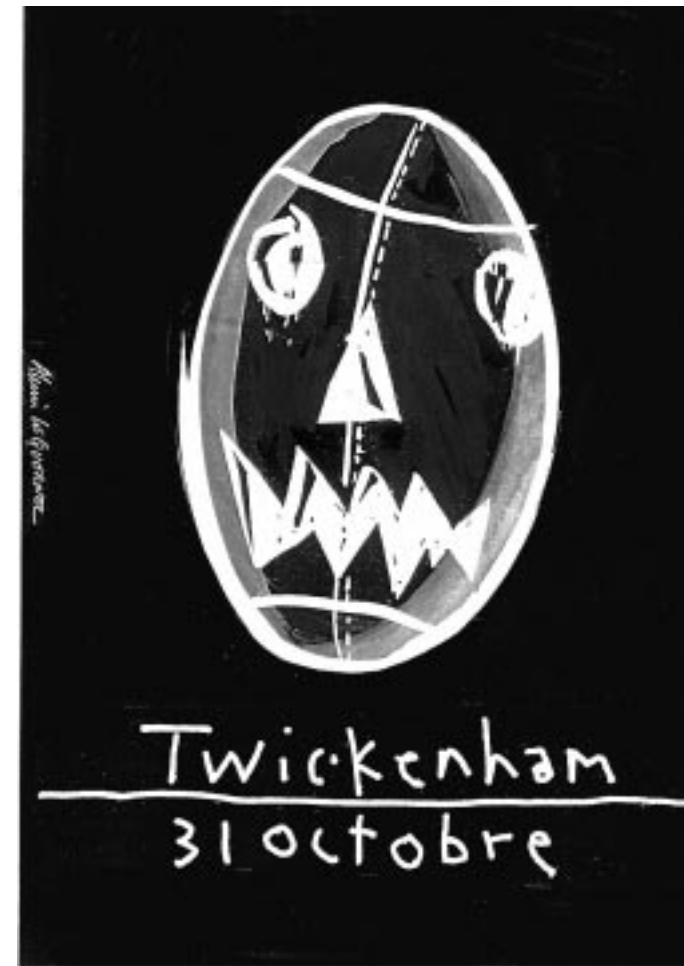
En attendant, MM. Chirac et Blair ont accordé à leur visiteur chinois des égards hors de proportion avec l'importance réelle de son

pays dans la vie internationale, politique et économique. Ce faisant, ils l'ont à coup sûr conforté dans un sentiment de puissance qui ne présage en rien d'une évolution dans le sens d'une valeur que les gouvernements démocratiques ont appris à intégrer : la modestie.

### UN CINQUIÈME DE L'HUMANITÉ

Au passage, MM. Chirac et Blair ont laissé écorner une autre valeur essentielle du système politique qui les a portés au pouvoir : la libre expression d'opinions, face à laquelle les polices des deux pays semblent avoir reçu pour instruction d'avoir la main assez lourde. Un éditorialiste du *Guardian* fit remarquer que le dispositif de sécurité déployé pour éviter que des drapeaux autres que ceux des deux Etats ne soient visibles sur le passage de M. Jiang (un drapeau tibétain, par exemple) rappelait « la place Tiananmen, les chars en moins » (allusion à la célèbre répression de 1989 à Pékin). Un Lyonnais qui se trouvait devant l'hôtel de ville où Raymond Barre accueillait M. Jiang nous disait avoir été conduit au poste au seul vu de son T-shirt frappé du mot *Tibet*. Par moments, à Pékin, on enferme de simples gens pour une inoffensive ironie imprimée sur

## Rugby 1999 par Alain Le Querrec



quelques mois plus tôt, en février 1990, à Abidjan (Côte d'Ivoire) que « *le multipartisme est une sorte de luxe que les pays en voie de développement n'ont pas les moyens de s'offrir* ». Il avait constaté, il est vrai, l'existence de deux sortes d'Etats, « *ceux où les droits de l'homme sont respectés, qui sont des démocraties, et ceux où ils ne sont pas respectés, qui sont des régimes de dictature* ». Mais c'était pour ajouter : « *Je ne crois pas que l'on puisse copier les régimes politiques les uns sur les autres et encore moins les classer au regard du multipartisme ou du parti unique* ». M. Chirac entendait ainsi se démarquer du pouvoir socialiste qui, la même année, au sommet franco-africain de La Baule, faisait des progrès vers la démocratie une condition de l'aide française aux pays en voie de développement.

## L'archaïque relativisme démocratique de M. Séguin

*Suite de la première page*

Il en a même évalué assez largement le tempo : « *Nous sommes peu fondés à demander aux autres de faire en l'espace de quelques années ce que nous avons mis plus de deux cents ans à accomplir* ». En chaque Tunisien, le citoyen peut attendre.

Pour juger du progrès de la pensée politique dont témoignent les propos de M. Séguin, il est une bonne référence : Jacques Chirac. En juillet 1990, le prédécesseur du député des Vosges à la présidence du RPR s'était rendu, lui aussi, à Tunis. Devant l'Assemblée internationale des maires francophones, il avait alors déclaré : « *L'évolution de la vie politique intérieure de ces pays doit se faire à leur rythme et non pas dans la précipitation* ». La similitude des propos est aussi frappante que le fait qu'à neuf ans de distance ils aient été prononcés l'un en Tunisie, l'autre au sujet de la Tunisie. Là où la démocratie n'existe pas – disait M. Chirac hier, dit M. Séguin aujourd'hui –, c'est qu'elle est en chemin « au rythme » du pays concerné, c'est-à-dire du pouvoir et des pouvoirs qui y règnent.

Dans la même veine, le chef de l'Etat d'aujourd'hui avait déclaré

la participation de leur pays à la guerre au Kosovo, le président de la République a tourné le dos au relativisme démocratique qui continue d'inspirer M. Séguin. Recevant successivement les présidents chinois, Jiang Zemin, et iranien, Mohamad Khatami, il a fait savoir qu'il avait évoqué, avec l'un et l'autre, la question des droits de l'homme dans leurs pays respectifs. Peut-être ne faut-il voir dans cette évolution qu'une concession de façade à l'air du temps, à la pression des médias, à l'heureuse intolérance des opinions publiques envers les régimes tyranniques ou totalitaires, sous quelque latitude qu'ils sévissent. Sans doute est-il lé-

### RECTIFICATIFS

#### MANUSCRITS CORÉENS

Le sous-titre de l'article consacré à la querelle des archiats de Coréennes (*Le Monde* du 24-25 octobre) était erroné : ces documents n'ont pas été repris par Séoul et sont toujours à Paris. Seul un des 297 manuscrits détenus par la Bibliothèque nationale de France a été remis aux autorités coréennes en 1993. Des négociations diplomatiques complexes sont en cours pour apurer ce contentieux.

#### CATHERINE MÉGRET

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 28 octobre, Catherine Mégret, maire de Vitrolles, n'est pas membre du Front national, mais du Mouvement national républicain (MNR).

leur vêtement. Qu'est-ce qui fascine à ce point des gouvernements occidentaux qu'ils se croient contraints de rempocher la Constitution dont ils sont les garants, en gage d'amitié envers un pays dont ils veulent considérer les dirigeants comme pleinement représentatifs (car on veut bien croire qu'ils ne partagent pas l'admiration professée par M. Jiang pour l'interprétation léniniste de Karl Marx, et qu'ils ne sont pas seulement conduits par les intérêts économiques mineurs d'un marché chinois toujours plus difficile à percer) ?

M. Barre, fort de son autorité d'ancien premier ministre, a répondu d'avance à la question en reprenant à son compte l'idée que l'autoritarisme est probablement justifié par l'imminence démographique de la Chine. « *Tous nos barons d'aujourd'hui, je voudrais les voir aux prises avec le gouvernement d'un pays qui compte plus d'un milliard d'habitants* », a dit le maire de Lyon. Les Chinois seraient donc trop nombreux pour s'offrir le luxe de la démocratie. Le vertige face à la multitude expliquerait que les gouvernements occidentaux se raccrochent à la rassurante image d'un autocrate énergique garantissant que ses sujets se conduisent comme un seul homme.

Car il suffit d'entendre M. Jiang pour comprendre qu'il est le porte-parole d'un système politique irrémédiablement autocratique, dont Leys, toujours lui, notait voici vingt ans : « *L'accomplissement majeur du régime maoïste, sur lequel est à juste titre assis l'essentiel de son crédit en Chine et dans le monde, c'est de réussir à peu près à nourrir et à loger son peuple (...). Cela, si l'on y songe, constitue ce minimum que n'importe quel éleveur veut assurer à son bétail* ».

Dix ans après la fin du communisme européen, on veut encore croire que ce système se révélera réformable en Asie. A ce sujet (qui concerne un cinquième de l'humanité), Jean-François Revel avait eu, dès 1978 (deux ans après la mort de Mao), une réflexion qui demeure pleinement d'actualité, placée en tête d'un ouvrage de Leys : « *L'après-maoïsme, pas plus que l'après-stalinisme, ne peut modifier les principes fondamentaux du système. En effet, un système totalitaire ne saurait se libéraliser en profondeur sans s'autodétruire (...). Ce que les naïfs et les propagandistes appellent "libéralisation" d'un ensemble socialiste totalitaire n'est en fait que l'une de ses phases, destinée à le réinstaller sur des bases solides et réalistes (...). La période dite "libérale" est uniquement destinée à reforger les outils et les moyens matériels du totalitarisme et ainsi à sauver le système* » Qui dit mieux ?

**Francis Deron**

gite, en outre, d'associer la diplomatie à la fermeté dans les relations politiques et économiques avec des pays qui sont des partenaires commerciaux importants et dont le développement profite, même insuffisamment, à l'ensemble de leurs habitants.

Si intéressée et si peu exempte de calcul soit-elle, la posture nouvelle des pays occidentaux, autrefois complices de dictatures au nom de la lutte contre le bloc soviétique, n'en constitue pas moins un atout-maître dans les mains de ceux qui luttent pour la démocratie. Sans M. Séguin.

**Patrick Jarreau**

### ANTILLES

Contrairement à ce qui était indiqué dans le titre de l'article consacré au premier jour du déplacement du premier ministre aux Antilles (*Le Monde* du 29 octobre), Lionel Jospin n'a pas assuré les Martiniquais de sa « *volonté de dialogue et de coopération* », mais de sa « *volonté de dialogue et de proposition* ».

### MÉDECINE

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* daté 24-25 octobre, ce sont des chercheurs français (l'équipe du docteur Pierre-Etienne Chabrier, des laboratoires Beaufour-Ipsen), et non américains, qui ont mis au point une nouvelle molécule contre les séquelles des accidents vasculaires cérébraux.





# Les banques japonaises sortent progressivement de la crise

## Le secteur financier poursuit sa révolution

TOKYO  
correspondance

Après avoir frôlé, à l'automne 1998, la crise systémique, au point d'obliger l'Etat à venir à la rescousse, le secteur bancaire japonais se redresse. Difficilement imaginables il y a à peine un an, les trois méga-fusions annoncées depuis la fin de l'été (Asahi-Tokai, Dai-Ichi Kangyo-Fuji-IBJ et Sumitomo-Sakura), et le rachat de la LTCB par l'Américain Ripplewood parachèvent la liquidation de l'ancien système, où chaque activité était cloisonnée et dominée par des établissements spécialisés et protégés : les trois banques de crédit à long terme ont vécu (IBJ a rejoint l'alliance Fuji-Dai-Ichi-Kangyo, NCB doit être cédée à un reprenneur par le gouvernement et LTCB sera transformée en banque d'affaires), les banques de fiducie sont quasiment toutes entrées dans le giron d'une alliance, tandis que les grandes banques commerciales, bientôt au nombre de cinq, contre neuf l'an dernier, sont en passe de se transformer en groupes bancaires à vocation universelle. « Il y avait avant l'ambition de faire de mini-banques universelles en passant des alliances et en établissant des filiales. Mais chacun restait dans son domaine. Aujourd'hui, la compétition est ouverte. Il faut se battre pour le meilleur rapport qualité-prix, une notion qui était absente quand régnait le système du convoi », explique Mamoru Takahashi, ancien président de la banque Fuji, à Paris.

Certes, la mue est douloureuse. Depuis la fin de la bulle, en 1991, les experts estiment que les grandes banques nipponnes auront apuré pour près de 3 000 milliards

## Des notes revues à la hausse

L'agence d'évaluation financière américaine Standard & Poor's a, mercredi 27 octobre, révisé à la hausse les notes attribuées à sept banques japonaises, dont Sakura Bank, Fuji et Dai-Ichi Kangyo Bank. Elle a constaté la convergence d'un certain nombre de facteurs, ces six derniers mois, « qui pourraient accélérer une sortie du secteur bancaire de la crise ». L'agence a ainsi cité « la tendance à une consolidation du secteur, un environnement économique moins difficile, une réduction des créances liées aux faillites industrielles et une diminution des problèmes de liquidité ». Ce problème, estimée-t-elle, a été en partie résolu à travers la vente à grande échelle de leurs participations et portefeuilles détenus sur les places étrangères et par l'injection de fonds publics qui « a amélioré la confiance des investisseurs envers le marché local ». « Les banques japonaises ont fait des efforts significatifs pour identifier leur problème de créances et effectuent les provisions adéquates face aux pertes prévues », ajoute-t-elle.

de francs de créances douteuses. Malgré cela, c'est l'injection massive de fonds publics, sous forme de garanties des dépôts mais aussi de prises de participation, qui a permis à l'automne 1998 d'éviter la catastrophe.

Résultat : l'Etat nippon détient aujourd'hui pour près de 400 milliards de francs d'actions préférentielles convertibles dans les établissements bancaires. Le dispositif d'aide, mis en place par l'Agence de supervision financière, a été assorti de conditions drastiques : réductions d'effectifs (de 10 à 15 %), fermeture de près de 500 succursales et retrait partiel ou total de l'étranger. Le tout dans un contexte doublement pénalisant : celui d'une récession économique languissante et celui d'une désintermédiation bancaire croissante, qui fait que les entreprises se tournent de plus en plus vers les marchés financiers pour lever des fonds : « Le total des prêts accordés par les banques aux entreprises est

passé de 70 à 100 % du PNB pendant la bulle et n'est pas redescendu. C'est beaucoup trop élevé, et cela va naturellement baisser », estime Yasuyoshi Matsuda, du Centre de recherche de la Banque Fuji.

En outre, le montant des créances douteuses à provisionner pour le prochain exercice reste important : peu d'analystes croient aux prévisions de retour aux bénéfices en mars 2000 affichées par les banques et une nouvelle injection de fonds publics n'est pas imposable.

Jugée depuis longtemps indispensible, la consolidation du secteur bancaire aura en tout cas surpris les observateurs les plus attentifs. Pour la première fois, elle fait tomber à un échelon important les barrières entre les « keiretsu », ces six nébuleuses d'entreprises aux participations croisées et aux intérêts communs qui structurent l'économie japonaise. L'alliance Fuji, Dai-Ichi Kangyo et IBJ, sous forme de holding, rapproche les groupes Fuyo (Nissan, Hitachi, Marubeni etc.) et Dai-Ichi Kangyo (Itochu, Fujitsu, Kawazaki Heavy, Isuzu, etc.), constitués après la guerre autour des banques Fuji et Dai-Ichi. Sumitomo et Sakura sont les noyaux des « zaibatsu » d'avant-guerre, Sumitomo (Nec, Mazda et toutes les entités au nom de Sumitomo) et Mitsui (Toyota, Toshiba, etc.) : « Ce qui est historique dans la combinaison Sakura-Sumitomo, c'est quelle concerne des banques affiliées aux vieux groupes Sumitomo et Mitsui, nés pendant la période Edo », décrivait récemment l'éditorial de quotidien Asahi. Un rapprochement catalyseur de changements pour le capitalisme nippon : « Ces mariages vont forcément mener à une situation où un certain nombre de grandes sociétés vont devoir s'allier dans et entre les keiretsu », prévoit Yushiro Ikuyo, analyste à Commerz Securities. Du coup, la pression sur les autres banques est d'autant plus forte : la banque Daiwa, qui peut difficilement survivre seule, pourrait ainsi rejoindre la super banque régionale et troisième banque nipponne qui naîtra du rapprochement Tokai-Asahi, ou sceller une autre alliance, éventuellement avec un partenaire étranger. La banque Tokyo-Mitsubishi a toutes les chances de pousser plus loin l'intégration avec les entités financières de son « keiretsu » (Mitsubishi Trust, Meiji Life et Tokio Marine) avec lesquelles elle a déjà passé des accords.

**PUISSANCE DE FRAPPE**  
Parallèlement, les grandes banques se sont déjà rapprochées des maisons de titres japonaises : depuis la libéralisation complète, au 1<sup>er</sup> octobre, des commissions de courtage, celles-ci sont au pied du mur : c'est la cas de Daiwa Securities et la banque Sumitomo, de Nomura Securities et de la banque IBJ. Nikko Securities est entré dans le giron du groupe Travellers. En quête d'expertise, les banques ont également noué des alliances avec des établissements étrangers, surtout dans la banque d'affaires : Sakura s'est alliée à la Deutsche Bank, Dai-Ichi-Kangyo avec J.P. Morgan. Le réaligement a aussi gagné le secteur des assurances-vie (le français Artemis S.A. a racheté Aoba Life) et non vie, où le holding annoncé la semaine dernière entre Koa Fire, Nippon Fire et Mitsui Marine lie cette fois les « keiretsu » Sanwa et Mitsui. A terme, les pôles financiers en train de se constituer vont disposer d'une puissance de frappe peu commune : « Les étrangers ont eu la vie belle au Japon, mais les nouveaux pôles regroupent, chacun, entre le quart et le tiers des crédits des entreprises cotées. Je crains qu'on sous-estime leur capacité à se reconstruire et, en cartel, à faire augmenter leurs marges », prévient un spécialiste du secteur, pour qui les banques nipponnes sont appelées à redevenir de redoutables concurrents, aussi bien au Japon qu'à l'étranger.

Brice Pedroletti

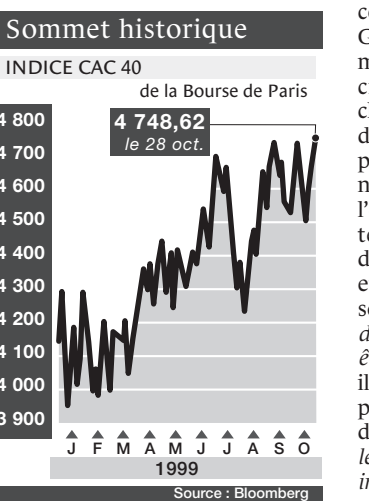
# Dopée par le rebond de Wall Street, la Bourse de Paris bat un nouveau record

## L'indice CAC 40 franchit le seuil des 4 800 points

Les places boursières sont euphoriques. Jeudi, Wall Street, Francfort, Milan et Zurich ont gagné plus de 2 %. Vendredi, Tokyo s'est adjugé 3 % et

l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a franchi, pour la première fois, le seuil des 4 800 points. Même le président de la Réserve fédérale américaine, Alan

Greenspan, traditionnellement prudent, estime que l'économie américaine peut rester durablement sur le chemin d'une croissance non-inflationniste.



de l'annonce d'une progression de 4,8 % en rythme annuel du produit intérieur brut (PIB), au troisième trimestre – la plus rapide de l'année ! Ce chiffre a surpris tous les analystes, qui misaient sur une hausse de 4,5 %.

Même le président de la banque

centrale américaine, la Fed, Alan Greenspan, toujours prompt à mettre en garde les marchés financiers contre les risques de surchauffe de l'économie, s'est félicité de ces bons chiffres. Devant un parterre d'hommes d'affaires réunis en Floride, il a déclaré que l'économie américaine pouvait rester durablement sur le chemin d'une croissance non-inflationniste et que les gains de productivité sont authentiques. « Le processus de maîtrise des coûts pourrait déjà être significativement avancé », a-t-il ainsi déclaré en substance. La prospérité américaine a été produite, a-t-il ajouté, par « une accélération majeure de la productivité, induite par les nouvelles technologies comme Internet ». Les entreprises disposent de l'information plus rapidement et prennent leurs décisions plus vite, ce qui leur permet de « faire disparaître d'importants stocks de sécurité et de dissiper le chômage technique ». Le résultat, analyse-t-il, est un « cercle vertueux » : « Une nouvelle série d'in-

vestissements rentables augmente la productivité, ce qui, pour un temps, accroît les profits, ce qui suscite davantage d'investissements et de consommation. En même temps, la croissance plus rapide de la productivité maintient un couvercle sur les coûts et les prix. »

## SCÉNARIO IDÉAL

Les boursiers ont applaudi ce scénario idéal. Jeudi, le Dow Jones, l'indice phare de Wall Street, s'est adjugé 2,19 % à 10 622,53 points, tandis que la Bourse électronique des valeurs de haute technologie, le Nasdaq, s'est envolée de 2,59 % à 2 875,19 points. Dans son sillage, les places boursières du Vieux Continent ont toutes flambé. A Francfort, l'indice Dax a bondi de 2,14 % tandis qu'à Londres, l'indice Footsie a gagné 1,71 %. Madrid (+ 2,03 %), Milan (+ 2,16 %), Bruxelles (+ 1,35 %) et Zurich (+ 2,37 %) ont, elles aussi, été euphoriques. Quant à la Bourse de Paris (+ 1,14 %), elle a enregistré un record historique à 4 748,62 points, jeudi, et franchi un nouveau record vendredi 29 octobre à l'ouverture de la séance, en passant les 4 800 points. Tokyo avait fermé la marche en beauté en affichant un gain de plus de 3 %, vendredi.

Nombre d'analystes continuent toutefois d'estimer que la Réserve fédérale américaine relèvera ses taux d'intérêt lors de sa prochaine réunion, le 16 novembre. Si elle ne le fait pas, a précisé ainsi à l'AFP John Lonski, principal économiste de l'agence de notation financière Moody's, « les valeurs boursières vont exploser avec le risque de créer une bulle spéculative qui va stimuler davantage la consommation ». – (AFP, Bloomberg.)

# Croissance révisée à la hausse aux Etats-Unis

LE RALENTISSEMENT de l'économie américaine, annoncé périodiquement par les experts, se fait toujours attendre. Les statistiques de croissance au troisième trimestre, publiées jeudi 28 octobre, ont reflété le dynamisme intact de l'activité aux Etats-Unis. Le produit intérieur brut (PIB) a affiché une hausse de 4,8 %, en rythme annuel, au cours de cette période, faisant suite à une progression de 1,9 % au deuxième trimestre.

La plupart des composants du PIB ont apporté une contribution positive à la croissance au troisième trimestre, a indiqué le département du commerce. Les dépenses de consommation ont augmenté de 4,3 %, les investissements des entreprises ont progressé de 9 % et leurs dépenses consacrées à l'achat de logements de 21,7 %. Les entreprises ont augmenté leurs stocks de 28,1 milliards de dollars, tandis que les dépenses publiques se sont accrues de 3,3 %. Les deux contributions négatives viennent du commerce extérieur et des investissements résidentiels. Si les exportations ont fait un bond de 12,4 %, les importations ont, pour leur part, grimpé de 17,2 %. Quant aux investissements dans la construction résidentielle, ils ont plongé de 6,3 %. Enfin, le taux d'épargne des ménages américains – calculé par rapport au revenu disponible – est tombé à 2,1 % au troisième trimestre.

Mieux, cette vigueur économique ne s'accompagne toujours pas de tensions inflationnistes majeures : les coûts salariaux aux Etats-Unis n'ont augmenté que de 0,8 % au troisième trimestre et de 3,1 % sur douze mois.

## NOUVEAU CALCUL DU PIB

Ajoutant à l'euphorie ambiante, le département du commerce a annoncé jeudi une révision en profondeur, sur une longue période, des méthodes de calcul du PIB, en remontant jusqu'à 1959. Ce changement statistique conduit à des résultats spectaculaires : c'est ainsi que le PIB a progressé, en moyenne, de 3,5 % entre le premier trimestre 1991, jusqu'à la fin de 1998, au lieu des 3,1 % annoncés précédemment.

Les principales modifications concernent deux secteurs importants de l'économie, les dépenses en logiciels informatiques et les cotisations des fonctionnaires aux plans de retraite.

Les premières, qui étaient, jusqu'à présent, considérées comme coûts d'équipement, sont maintenant qualifiées de dépenses d'investissement dans la productivité et peuvent être amorties sur trois à cinq ans. Les secondes, perçues, avant, comme des simples versements au Trésor, sont désormais comprises comme de l'épargne.

Cela a eu pour effet de réévaluer de 248,9 milliards de dollars le PIB, pour la seule année 1998, 70 % de ce montant provenant de la réaffectation des dépenses d'achats de logi-

ciels en investissements. « Ces révisions montrent une économie encore plus vigoureuse et saine qu'on ne le pensait. Notamment durant le cycle qui a commencé en 1992 », a déclaré Robert Shapiro, sous-secrétaire chargé des questions économiques au département du commerce. M. Shapiro a ajouté qu'approchant sa neuvième année, le cycle actuel d'expansion est en passe de devenir l'un des plus longs de l'histoire des Etats-Unis.

En dépit de ces statistiques « éti-

celantes », pour reprendre un qualificatif utilisé par le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, et de leurs erreurs de prévisions commises depuis plusieurs années, la plupart des experts continuent aujourd'hui à annoncer un ralentissement, plus ou moins brutal, de l'économie américaine. Selon le Fonds monétaire international, le PIB des Etats-Unis devrait refluer à 2,6 % en 2000.

P.-A. D. (avec Reuters)

# OUVERTURE EXCEPTIONNELLE LUNDI 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE DE 10H À 19H

LE  
BON  
MARCHÉ

RIVE GAUCHE

LE BON MARCHÉ RIVE GAUCHE - 24, RUE DE SÈVRES - PARIS 7<sup>EME</sup>  
TÉL : 01 44 39 80 00 - MÉTRO SÈVRES-BABYLONE

# Les salariés dénoncent la concentration de la presse dans l'Est

Le rachat de « La Liberté de l'Est » met en évidence le rôle joué par « L'Est républicain » dans la tentative de prise de contrôle de « La Voix du Nord » par le groupe Hersant

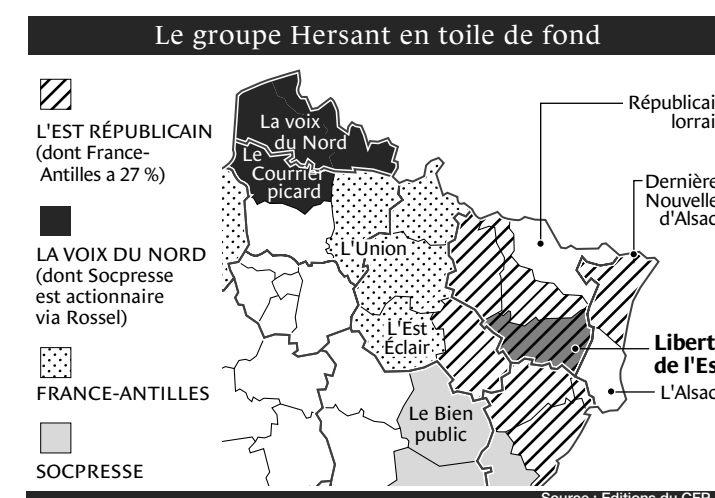
**DEPUIS UN MOIS**, la colère monte. A Epinal, on s'est d'abord senti trahi à l'idée d'être vendu à son principal concurrent, puis démuné devant l'absence d'informations, fier enfin du soutien des lecteurs et de personnalités vosgiennes qui s'est exprimé dans le journal pendant trois semaines. Et l'annonce redoutée est intervenue, le 22 octobre. Après le retrait de *La Voix du Nord*, *L'Est républicain* allait prendre le contrôle du quotidien d'Epinal, qui s'est construit dans la lutte contre son puissant voisin nancéen.

La direction de *L'Est républicain* devait annoncer, vendredi 29 octobre dans l'après-midi, son accord avec la famille Puhl-Demange, actionnaire de son rival de toujours, *Le Républicain lorrain*, au terme d'ultimes négociations qui portaient notamment sur l'apport des fonds de commerce des éditions vosgiennes de *L'Est républicain* dans *La Liberté de l'Est*. *L'Est républicain* prendra 51 % de *La Liberté de l'Est* (28 739 exemplaires), tandis

que la famille Puhl augmente sa participation de 35 à 49 %.

Au cours d'une brève réunion extraordinaire, le comité d'entreprise du quotidien nancéien a refusé, jeudi 28 octobre, de donner un avis sur le projet, en estimant ne pas avoir suffisamment d'information. Depuis une dizaine de jours, l'intersyndicale observe des grèves tournantes qui perturbent la parution du journal. Ils ont également diffusé 150 000 tracts. Pour accentuer leur pression, les syndicats des deux journaux organisent une manifestation samedi 30 octobre en début d'après-midi à Epinal « pour la défense de l'emploi et d'un vrai pluralisme de la presse ».

Le PDG de *La Liberté de l'Est*, Thierry Bécuwe, a déjà présenté, jeudi 27 octobre, les modalités de ce rapprochement. Dans un premier temps, le maintien du titre et du site d'impression d'Epinal, qui tirera également des éditions de *L'Est républicain*, a un peu rassuré. Mais les inquiétudes sont nettement plus vives sur le plan redac-



tionnel. Si les deux titres sont maintenus, des éditions seront fusionnées dans le département. Plusieurs pages seront mises en commun et fabriquées à Nancy, tandis que *La Liberté de l'Est* fournira les pages départementales et sportives.

Dans un communiqué commun, le Syndicat national des journalistes et le Syndicat du livre « constatent la perte d'indépendance du journal et de son identité rédactionnelle » et s'inquiètent de « la gestion sociale de la fusion des deux entreprises, aux personnels de statuts complètement différents ». Les salariés de *L'Est* sont mieux rémunérés que ceux de *La Liberté de l'Est*, car ils ne relèvent pas de la même convention collective. « Nous craignons une haute-marnisation des Vosges », résume un syndicaliste, en faisant référence à l'entrée de *L'Est républicain* dans *La Haute-Marne libérée*, qui a abouti à la fusion des deux titres pour donner naissance en 1993 au journal de la Haute-Marne.

**NANCY-EPINAL VIA BRUXELLES**  
Les éditions vosgiennes du quotidien de Nancy étaient déficitaires, tandis que les comptes du journal d'Epinal s'étaient nettement redressés, avec un résultat courant de 3,9 millions en 1998,

contre un déficit de 8,3 millions en 1995, lors de l'arrivée de *La Voix du Nord*. Le 22 octobre, le PDG de *L'Est républicain*, Gérard Lignac, avait constaté : « Le journal d'Epinal est une anomalie, la rentabilité de ce journal est extrêmement fragile. C'est un rêve de garder deux journaux dans les Vosges ».

Au-delà des problèmes sociaux et rédactionnels, le personnel des deux journaux a le sentiment de faire les frais de stratégies qui le dépassent. Apparemment, le chemin le plus court pour aller de Nancy à Epinal passe par Bruxelles. Au moment où il apprend la reprise de *La Liberté de l'Est*, le personnel constate en effet que *L'Est républicain* a souscrit à hauteur de 105 millions de francs à un emprunt obligataire émis par le groupe belge Rossel, au moment où il entrait dans le capital de *La Voix du Nord*, il y a un peu plus d'un an. Les experts du comité d'entreprise avaient déjà établi que 27 millions de francs avaient été avancés à la Socpresse en 1998.

La direction n'a donné aucune explication sur les raisons de cet emprunt, qui dépasse largement les proportions de la reprise du journal d'Epinal, évaluée à environ 23 millions de francs. Pourquoi *L'Est républicain* - déjà fortement endetté - a-t-il souscrit cet emprunt pour se retrouver virtuellement actionnaire de *La Voix du Nord*? La réponse se trouve chez l'actionnaire de Rossel, la Socpresse, et chez celui de *L'Est républicain*, France Antilles, les deux composantes du groupe Hersant, qui détient les clés de cette restructuration de la presse du Nord et de l'Est.

## Retrait d'affiches de « L'Express » sur M. Tiberi

**CETTE SEMAINE**, *L'Express* avait deux « Unes ». Jeanne d'Arc faisait la couverture en province, tandis qu'en région parisienne, l'hebdomadaire demandait fermement : « Tiberi doit partir ». Dès mercredi, les affiches étaient sur 194 panneaux du métro parisien. Jeudi elles ont toutes été retirées à la demande de Métrobus, la régie de la RATP.

En découvrant la « Une » et les affiches, jeudi 28 octobre, le maire de Paris, Jean Tiberi, a manifesté sa colère devant plusieurs de ses collaborateurs, jugeant la campagne « incorrecte ». Il a posé le problème des possibilités de faire retirer l'affiche, ce que lui ont déconseillé ses conseillers en communication, qui déclarent découvrir l'interruption de la campagne d'affichage. « Cela ne me choque pas que ces affiches soient retirées, reconnaît toutefois Bernard Bled, secrétaire général de la ville. Autant qu'il m'en souviennne, une convention prévoit qu'on ne fait pas d'affichage politique dans le métro et l'autobus. »

Métrobus fait pour la mairie de Paris l'affichage des Fêtes d'automne et de l'exposition consacrée à Hadrien organisée à la mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement, mais dément toute intervention politique. Les affiches ont été envoyées lundi à la régie, où l'on parle de négligences. « Le cahier des charges nous interdit de publier des affiches politiques, confessionnelles ou pornographiques. C'est une erreur de nos services », plaide Gérard Gros, directeur général de Métrobus. Le directeur de *L'Express*, Denis Jeambar, juge cette affaire « stupéfiante en 1999 ».

Alain Salles et Pascale Sauvage

A. S.

## Direction et syndicats de l'AFP se livrent à une guerre psychologique

**AVANTAGE** Eric Giully. Au petit jeu des déclarations politiques pour ou contre la réforme de l'AFP, le président de l'Agence France Presse a marqué un point avec l'intervention, cette semaine à l'Assemblée nationale, de Catherine Trautmann, la ministre de la culture et de la communication. Sur fond de confrontation entre direction et syndicats de l'agence qui s'opposent au plan Giully, M<sup>me</sup> Trautmann a affirmé que « différer ou retarder la mise en œuvre d'un plan de développement, c'est compromettre gravement la situation concurrentielle de l'agence ».

« C'est pour cela qu'il est nécessaire que l'AFP dispose d'un capital et puisse nouer aussi des partenariats », a-t-elle expliqué, en reprenant à son compte l'argumentaire de M. Giully. M<sup>me</sup> Trautmann a aussi cherché à apaiser les inquiétudes sur l'indépendance de l'agence : « Il est exclu que l'AFP puisse être contrôlée par des entreprises privées (...). Il n'y aura pas de privatisation de l'AFP. »

Savamment formulées pour satisfaire le plus grand nombre, ces déclarations n'en constituent pas moins une réaffirmation du soutien gouvernemental au plan de M. Giully. Elles viennent contrebalancer les propos prudents de Lionel Jospin. Interrogé sur la réforme de l'AFP, le premier ministre avait récemment refusé de se prononcer. « Les propositions de réforme de l'AFP doivent d'abord être examinées au sein de cette maison. Je vais voir comment les choses évoluent et, en fonction de cela, j'aurai un point de vue à exprimer. C'est un peu tôt pour le moment », avait expliqué M. Jospin.

### LOBBYING POLITIQUE

Elevée au rang de « cause nationale » par M<sup>me</sup> Trautmann, la réforme de l'AFP fait l'objet d'un intense lobbying des syndicats et de la direction. Les deux camps travaillent au corps parlementaires et membres influents des partis. Avant de recevoir, mercredi, un groupe de parlementaires de la

gauche plurielle pour discuter de la réforme de l'AFP, M<sup>me</sup> Trautmann avait d'ailleurs tenu à rappeler que « c'est au Parlement qu'il incombe de recréer les fondements d'une agence moderne, pérenne, indépendante et ouverte au monde ».

Bien décidé à gagner cette lutte d'influence, M. Giully multiplie interviews et tribunes dans la presse. Il consacre une bonne partie de son temps à arpenter les couloirs du Palais-Bourbon et de l'hôtel Matignon. Il a rencontré des personnalités comme François Hollande, premier secrétaire du PS, et Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière. Armés de téléphones portables et de carnets d'adresses bien fournis, les représentants syndicaux de l'AFP ne sont pas en reste. Après avoir œuvré à une inflation de petites phrases dissonnantes au sein de la majorité plurielle, ils ont, eux aussi, rencontré des responsables socialistes, comme M. Hollande. Des représentants de l'intersyndicale (CFDT, CGT, FO notamment) ont été reçus à Matignon par le conseiller média de M. Jospin et ils ont demandé à voir M<sup>me</sup> Trautmann.

A l'intérieur de l'AFP aussi la bataille entre syndicats et direction fait rage. Enfermés dans une logique de confrontation, les deux parties se livrent une guerre psychologique pour gagner les faveurs du personnel. D'accord sur la nécessité d'un changement, la majorité des salariés ne semble pas pour autant convaincue par le plan Giully. Une pétition, signée par environ 200 journalistes pour l'instant, exprime ce sentiment et demande aux organisations syndicales et à la direction d'engager « un dialogue sérieux qui doit aboutir, sans surenchère de part et d'autre et sans parti pris ».

Très puissants et traditionnellement associés à la gestion de l'entreprise, les syndicats font valoir le succès des grèves déjà menées pour protester contre le plan Giully et évoquent la possibilité d'un conflit dur. Ils estiment que la pétition est « une tentative de division du personnel instrumentée par la direction ». Lors d'une assemblée générale du personnel, ceux qui en sont à l'origine ont été qualifiés de « harkis ».

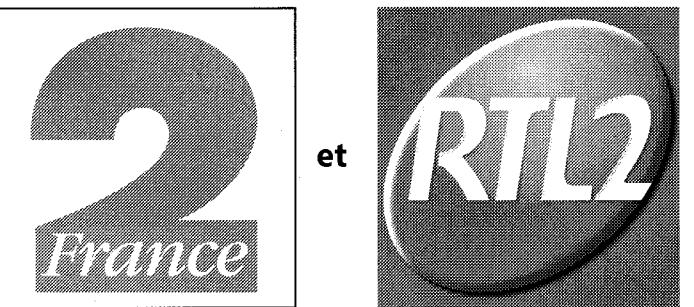
M. Giully considère que les syndicats ne représentent pas l'opinion majoritaire et a décidé de dialoguer directement avec le personnel, en formulant lui-même les questions et les réponses dans un document dit de concertation. La convocation dans le bureau du président d'un journaliste dont les propos auraient déplu fait partie des pressions de la direction sur les salariés. En attendant le vote du conseil d'administration sur le plan de M. Giully, prévu le 15 décembre, le dialogue de sourds continue.

Frédéric Chambon

# SOL EN SI

Solidarité Enfants Sida

retransmission en simultané et en stéréo sur



SAMEDI 30 OCTOBRE À 20H55

Francis Cabrel Zazie Alain Souchon Maurane  
Michel Jonasz Maxime Le Forestier Catherine Lara



# TELE 2

Tarif TTC valable au delà de la durée initiale de communication. Appels en dehors de votre département, hors mobiles et numéros spéciaux et hors DOM-TOM. Les départements 75-92-93-94 sont considérés comme un seul département de même pour la Corse (2A-2B). Offre soumise à conditions. \*Equivalent à la valeur d'une heure de communication ininterrompue en national. Offre non remboursable et non cumulable.

Toutes les fréquences sur 3615 RTL2 (2,23 F/m) et www.rtl2.fr

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **NISSAN** : le groupe automobile japonais va se lancer sur le marché des mini-voitures, les « midgets », d'une cylindrée de 660 cc, dont 1,7 million d'unités ont été immatriculées au Japon l'an dernier. Nissan souhaite le faire en partenariat avec Fuji Heavy (Subaru).

● **VOLVO** : le constructeur de camions suédois a annoncé, jeudi 28 octobre, qu'il prolongeait d'un mois, jusqu'au 8 décembre, la durée de son offre publique d'achat sur son compatriote Scania, le temps que la Commission européenne mène son enquête sur cette acquisition.

● **MICHEL THIERRY** : le groupe textile spécialisé dans les tissus pour l'automobile cherche à céder sa filiale d'habillement, Carréman, qui réalise 744 millions de francs (113,4 millions d'euros) de chiffre d'affaires, soit 44 % du total du groupe. Michel Thierry espère retirer de la vente 400 millions de francs.

● **NORSK HYDRO** : le groupe norvégien a indiqué qu'il allait céder près de 10 milliards de couronnes (1,3 milliard d'euros) pour se recentrer sur ses activités de base - pétrole, métaux légers et engrais.

● **ABB Alstom Power** : le groupe a annoncé jeudi 28 octobre la signature pour 1 milliard de dollars (930 millions d'euros) de contrats de construction et d'équipement de centrales aux Etats-Unis. Les centrales au gaz seront construites dans les Etats du Texas, du Massachusetts et du Connecticut.

● **EPÉDA** : le comité central d'entreprise du fabricant de matelas se réunira à nouveau dans trois semaines après le refus, jeudi 28 octobre, des élus du personnel d'aborder un nouveau projet de plan social. Un premier plan prévoyait la fermeture de deux sites, avec licenciement collectif de 436 personnes. Il avait été refusé par les directions départementales du travail du Loir-et-Cher et de la Nièvre le 30 septembre.

● **ORACLE** : le leader mondial des logiciels de bases de données va créer une société qui fabriquera des ordinateurs de réseaux vendus 199 dollars pièce.

SERVICES

● **EDF-GDF** : la Fédération CGT des mines-énergie a appelé jeudi les salariés des deux groupes publics à une journée de « grève et de manifestations » le 18 novembre. A cette date doit se réunir la commission mixte paritaire sur le projet de loi qui transpose la directive européenne de libéralisation de l'électricité.

● **GAZ DE FRANCE** : la fédération CFDT chimie-énergie a jugé jeudi « inacceptables » les propositions du rapport de la députée PS Nicole Bricq, qui prône une ouverture du capital de Gaz de France (GDF).

FINANCE

● **CRÉDIT MARTINQUAIS** : la BRED Banque Populaire reprendra « dans les prochaines semaines » la banque privée, sauvée de la faillite en 1997 par une garantie accordée par l'Etat, a annoncé jeudi le ministère des finances. Auparavant, le Crédit martiniquais sera renfloué par le fonds de garantie des dépôts, qui a été institué par la loi « épargne et sécurité financière » du 25 juin.

● **DEUTSCHE BANK** : la première banque privée allemande a annoncé jeudi la vente de « cinq millions d'actions » du groupe d'assurances allemand Allianz « pour 1,375 milliard d'euros ». Au terme de cette opération, qui lui rapporte « un bénéfice net de plus de 1 milliard d'euros », la banque conservera encore environ 7 % d'Allianz.

● **CAISSES D'ÉPARGNE** : le mouvement de grève, lancé par les syndicats pour « défendre les acquis retraite », était suivi jeudi 28 octobre « dans l'ensemble du groupe par 38,6 % » des personnels, a indiqué la direction.

● **ANTOINE BERNHEIM** : l'ancien président de Generali a été reconduit jeudi 28 octobre au poste de vice-président de la banque d'affaires italienne Mediobanca.

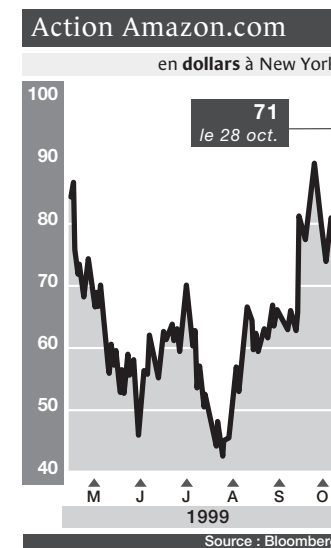
RÉSULTATS

● **LUCENT TECHNOLOGIES** : l'équipementier américain de télécommunications (ex-branche industrielle d'ATT) a annoncé un bénéfice net (éléments exceptionnels inclus) en hausse de 46,4 %, à 4,766 milliards de dollars, pour l'exercice clos le 30 septembre. Son chiffre d'affaires a atteint 38,3 milliards de dollars, en hausse de 20,4 %, sur la même période.

VALEUR DU JOUR

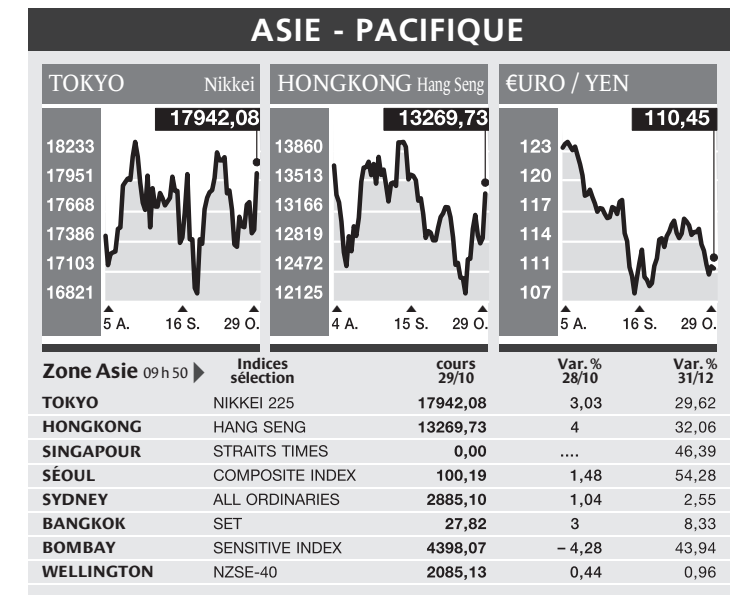
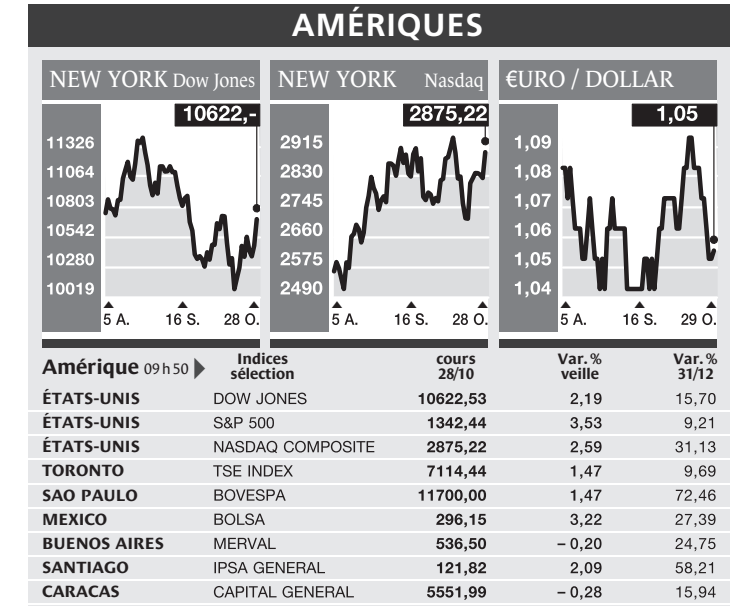
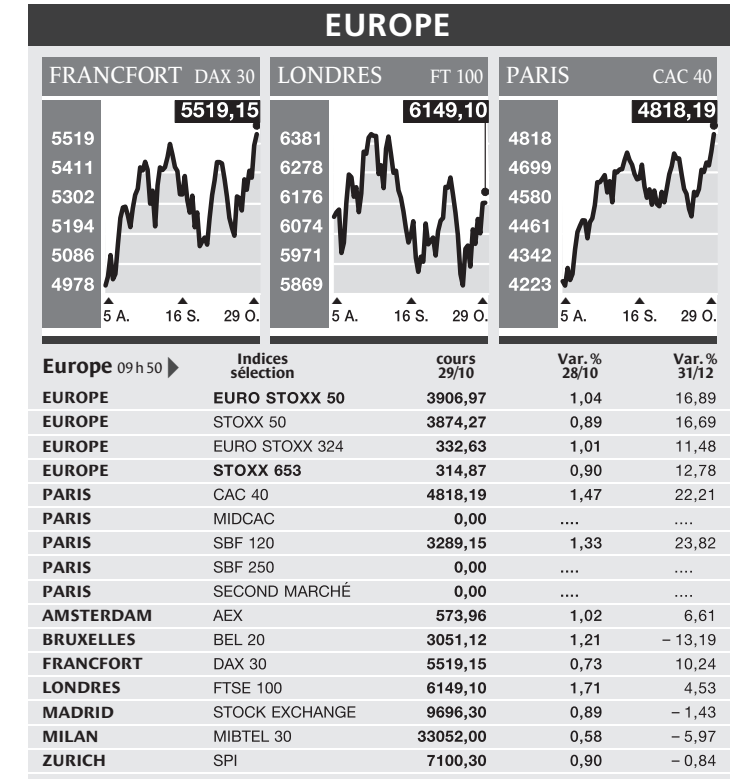
Amazon.com lasse les investisseurs

LE NUMÉRO UN MONDIAL de la distribution de livres sur Internet Amazon.com épuise la patience des investisseurs. A chaque nouvelle annonce de résultats, ses actionnaires expriment leur nervosité en faisant spectaculairement chuter le cours de l'action. Jeudi 28 octobre, les déclarations du PDG Jeffrey Bezos ont été une nouvelle fois accueillies par une baisse de 6,5 % de l'action, à 71 dollars. M. Bezos a prévenu que les coûts allaient augmenter au dernier trimestre, avec une campagne marketing massive pour la saison de Noël. Les analystes s'attendent maintenant à une perte d'environ 350 millions de dollars pour l'année en cours, soit le quart de son chiffre d'affaires. Et ils prévoient les premiers bénéfices au mieux en 2002. Déceptions après déceptions, la capitalisation boursière de l'une des figures emblématiques de l'économie Internet a fondu de plus d'un tiers depuis le mois d'avril, pour être ramenée à 24 milliards de dollars. Mais la sanction des investisseurs reste relative. Amazon.com vaut toujours dix-sept fois la valeur boursière de Barnes & Noble, la première librairie mondiale ! « Nous continuons de penser qu'Amazon gagnera le jeu de l'Internet pour devenir un jour un acteur immensément profitable, même si nous comprenons que les investisseurs soient, comme nous, fatigués du report sans fin des premiers résultats », expliquait, dans une récente note, Henry Blodget, l'analyste de Merrill Lynch devenu l'un des gourous de la « nouvelle



économie ». Le site de ventes aux enchères eBay, le voyageur Priceline.com ou encore le site de jouets eToys ont, sur le même modèle, annoncé une aggravation de leurs pertes. Amazon.com n'a pas pour autant l'intention de rassurer les opérateurs en se montrant moins gourmande. Non contente d'offrir un catalogue de 4,2 millions d'ouvrages et de servir 12 millions de consommateurs dans 160 pays, elle souhaite continuer à investir pour conforter son rang de numéro un mondial des ventes en ligne. Elle vient d'ajouter à son catalogue des jouets, des CD-ROMS, du matériel électronique et elle ouvrira avant la fin de l'année un site de ventes aux enchères d'objets de collection en partenariat avec Sotheby's.

Christophe Jakubyszyn



SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris a battu à nouveau record historique à l'ouverture de la séance vendredi 29 octobre. Quelques minutes après le début des cotations, l'indice CAC 40 s'établissait à 4 817,08 points, soit une hausse de 1,44 %. Jeudi, la Bourse de Paris avait déjà terminé la séance sur un record, l'indice CAC 40 terminant en hausse de 1,14 %, à 4 748,62 points.

FRANCFORT

L'INDICE DAX de la Bourse allemande a ouvert en hausse de 0,5 % vendredi, à 5 506,39 points. Jeudi, la Bourse de Francfort avait clôturé en forte hausse de 2,14 %, portée par l'annonce de coûts salariaux américains rassurants quant aux perspectives inflationnistes aux Etats-Unis.

LONDRES

L'INDICE FOOTsie des cent principales valeurs a débuté sur une note stable vendredi. Lors des premiers échanges, il perdait 0,04 %, à 6 146,3 points. Il avait clôturé jeudi en progression de 1,71 %, à 6 149,1 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé sur un bond de 3 %, vendredi, grâce à une forte progression de Wall Street la veille, encouragée par la bonne santé persistante de l'économie américaine et grâce à un affaiblissement du yen. L'indice Nikkei a progressé de 528,37 points, à 17 942,08 points.

NEW YORK

LES ACTIONS aux Etats-Unis se sont envolées, jeudi 28 octobre, à la suite des statistiques économiques montrant une croissance plus forte que prévu (4,8%) du produit intérieur brut (PIB) américain, et une hausse de moindre ampleur qu'attendu du coût de la main-d'œuvre. L'indice Dow Jones de la Bourse de New York a gagné 227,64 points, soit une hausse de 2,19 %, à 10 622,53 points et le Standard and Poor's est monté de 3,53 %, à 1 342,47 points. L'indice composite du Nasdaq a, quant à lui, pris 2,60 %, à 2 875,44 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens étaient orientés à la hausse dans les premières transactions, vendredi 29 octobre, dans le sillage des obligations américaines. Le taux de rendement de l'emprunt à 30 ans aux Etats-Unis, qui évolue en sens inverse du prix, avait chuté, la veille, de 6,326 % à 6,243 %. Vendredi, les taux d'intérêt à 10 ans en France atteignaient 5,30 % et 5,19 % en Allemagne.

MONNAIES

LE DOLLAR fluctuait dans des marges étroites face au yen dans les premiers échanges, vendredi. Il se négociait à 105,06 yens après s'être redressé la veille de plus d'un yen sous l'impact des indicateurs économiques américains. L'euro se redressait légèrement face au billet vert, vendredi matin, s'échangeant à 1,0542 dollar.

ÉCONOMIE

Baisse record du chômage en France

Le nombre de demandeurs d'emploi en France a baissé de 3 % en septembre, soit une diminution de 83 600 par rapport à août, ce qui porte leur nombre total à 2 695 200, selon les statistiques du ministère de l'Emploi (lire page 8). Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail a également diminué, passant à 11,1 % de la population active contre 11,2 % fin août. Martine Aubry s'est félicitée d'une baisse « record », en attribuant cette diminution à la politique de l'emploi du gouvernement. « Il n'y a pas d'autres pays qui font aussi bien, sauf l'Espagne », a-t-elle commenté.

■ **ESPAGNE** : le déficit commercial a augmenté de 32,3 % en août dernier par rapport au même mois de 1998, pour atteindre 466,8 milliards de pesetas (2,81 milliards d'euros), a annoncé jeudi le ministère de l'Economie. La nouvelle augmentation du déficit en août s'explique par une progression nettement plus forte des importations que des exportations.

■ **UNION EUROPEENNE** : la production industrielle de la zone euro a augmenté de 1 % durant la période de juin à août 99 par rapport aux trois mois précédents, selon les estimations publiées jeudi par Eurostat. Pour l'ensemble de l'Union européenne, la production industrielle a progressé de 0,9 % dans la même période.

■ **SUISSE** : les prix à la consommation ont progressé en octobre de 1,2 % en rythme annuel, a indiqué jeudi l'Office fédéral de la statistique. Un renchérissement annuel moyen de 0,8 % est prévu pour 1999. L'office table sur une hausse à peine plus élevée l'an prochain.

■ **ÉTATS-UNIS** : le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 4,8 % en rythme annuel au troisième trimestre, après une croissance de 1,9 % les trois mois précédents, selon une estimation publiée jeudi par le département du Commerce (lire page 23). Les chiffres publiés reflètent notamment des changements de calcul pour le PIB, le gouvernement ayant ajouté l'acquisition de logiciels par les entreprises. Cependant, tous les grands composants du PIB ont apporté une contribution positive à la croissance, à l'exception du commerce extérieur et de la construction de logements.

■ **Les coûts salariaux aux Etats-Unis** ont augmenté de 0,8 % au 3<sup>e</sup> trimestre en rythme annuel et de 3,1 % sur 12 mois, a annoncé jeudi le département du Travail. Au trimestre précédent, cet indice avait progressé de 1,1 %, la plus forte hausse en 8 ans. Par rapport à l'année dernière au 3<sup>e</sup> trimestre, la hausse est de 3,3 %.

■ **JAPON** : le taux de chômage a une nouvelle fois reculé en septembre pour s'établir à 4,6 % de la population active contre 4,7 % en août alors qu'il avait atteint le niveau record de 4,9 % en juin et juillet, a annoncé l'Agence de planification économique. Le nombre total de chômeurs a toutefois progressé de 220 000 par rapport au même mois de l'année précédente pour atteindre 3,17 millions de personnes.

■ **Les mises en chantiers de logements** au Japon ont bondi de 10,5 % en septembre par rapport au même mois de 1998 après avoir déjà progressé de 8,4 % en août, a annoncé vendredi le ministère de la Construction. Ce chiffre confirme la reprise des mises en chantiers qui avaient déjà progressé de 1,9 % en juillet et de 7,3 % en juin.

■ **Le premier ministre japonais Keizo Obuchi** a donné vendredi le coup d'envoi d'une nouvelle session parlementaire en promettant de nouvelles mesures de relance de l'économie de plus de 10 000 milliards de yens (plus de 91 milliards d'euros).

■ **Les prix à la consommation** ont progressé de 0,3 % en septembre au Japon par rapport au mois précédent, après avoir déjà augmenté de 0,3 % en août sur un mois, a annoncé l'Agence de planification économique vendredi. Par rapport au même mois de l'année passée, les prix à la consommation se sont contractés de 0,2 %.

■ **La consommation des ménages salariés** a chuté au Japon de 3,7 % en septembre par rapport au même mois de 1998, ce qui représente la plus forte baisse de cet indicateur depuis février, a indiqué l'Agence de planification économique, vendredi.

■ **ACIER** : après un recul de 2,8 % en 1998, qui devrait être suivi d'une baisse équivalente cette année (2,9 %) à 754,1 millions de tonnes, la production mondiale devrait se ressaisir l'an prochain et augmenter de 4,2 % à 785,8 millions de tonnes selon l'édition 1999 du rapport du comité de l'acier de l'OCDE. Les prix de l'acier devraient connaître une hausse en 2000, après s'être maintenus pendant les premiers mois de 1999 aux niveaux très bas où ils étaient tombés en 1998.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro		
Euro contre	Taux	contre franc	Taux	
FRANC	6,55957	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4637
DEUTSCHENMARK	1,93627	3,36385	COUR. NORVÉGIENNE	6,2500
LIRE ITALIENNE (100)	1,93627	1,93627	COUR. SUÉDOISE	6,6950
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	36,636
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6373
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,5508
PUNT IRLANDAISE	0,78756	8,28294	DOLLAR NÉO-ZÉLAN	2,0714
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	2,97680	DRACHME GRECQUE	330,33
FRANC BELGE (10)	4,03399	1,62697	FLORIN HONGROIS	256,24
MARKKA FINLAND	5,94573	1,10324	ZLOTY POLONAIS	4,4490

Cours de change croisés						
29/10 09h50	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANCS	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,95293		1,05265	0,16055	1,63885	0,65647
YEN	104,94000		110,45500	16,84500	172,21000	68,96500
EURO	0,94998	0,90535		0,15245	1,55595	0,62345
FRANC	6,22850	5,92710	6,55957		10,20665	4,09120
LIVRE	0,61018	0,58070	0,64265	0,09795		0,40065
FRANC SUISSE	1,52330	1,44960	1,60310	0,24445	2,49575	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 28/10	Taux J.-J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,77	2,74	5,35	5,93
ALLEMAGNE	2,64	3,51	5,23	5,84
GDE-BRETAG.	5,19	5,47	5,51	4,57
ITALIE	2,64	3,46	5,49	6,06
JAPON	0,05	0,04	1,87	2,68
ÉTATS-UNIS	5,38	5,13	6,14	6,27
SUISSE	0,58	1,89	3,49	4,54
PAYS-BAS	2,59	3,46	5,37	5,97

Matif

Cours 09h50	Volume 29/10	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 99	1307	86,37	86,40
NOVEMBRE 99	....	....	....

Matières premières

En dollars	Cours 28/10	Var. %	veille
MÉTAL (LONDRES)			
CUivre 3 MOIS	1772,5	0,14	
ALUMINIUM 3 MOIS	1502,5	-0,13	
PLOMB 3 MOIS	509,5	-0,49	
ETAIN 3 MOIS	5705	-0,09	
ZINC 3 MOIS	1150	-0,26	
NICKEL 3 MOIS	7800	-0,26	
MÉTAL (NEW YORK)			
ARGENT A TERME	5,23	....	
PLATINE A TERME	58824,84	2,75	
GRAINES DENRÉES			
BLÉ (CHICAGO)	256,25	-0,39	
MÂIS (CHICAGO)	199,75	0,13	
SOJA TOURTEAU (CHG.)	147,4	0,68	
SOFTS			
CACAO (NEW YORK)	870	0,35	
CAFÉ (LONDRES)	1223	1,24	
SUCRE BLANC (PARIS)	181	....	

Pétrole

En dollars	Cours 28/10	Var. %	veille
BRENT (LOND			

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Roche a gagné 1,25 % à 18 200 francs suisses, jeudi 28 octobre. Son médicament antigrippal, le Tamiflu, a été homologué aux Etats-Unis, et Roche espère, grâce à ce produit, réaliser 400 à 800 millions de francs suisses de chiffre d'affaires d'ici quatre à cinq ans.

Le titre du groupe agro-alimentaire Nestlé a gagné 2,18 %, à 2 907 francs suisses, jeudi. La Commission européenne a autorisé l'utilisation des graisses végétales qui ne proviennent pas du cacao pour produire du chocolat.

Les valeurs du groupe Olivetti Telecom Italia étaient en forte hausse, jeudi, à la suite de l'interview du président du groupe, Roberto Colaninno, dans Il Sole

24 Ore. Il a indiqué que les cessions prévues pour certaines filiales de Telecom Italia devraient intervenir d'ici la fin de l'année. Olivetti s'est hissé de 4,11 % à 1,875 euro, sa filiale Tecnost de 5,86 % à 1,825 euro et Telecom Italia de 4,02 % à 8,23 euros.

La compagnie aérienne British Airways a gagné 9,75 pence à 312,5 pence, jeudi, après le feu vert du gouvernement britannique au rachat de la compagnie régionale CityFlyer Express par British Airways.

L'action BMW a gagné, jeudi, 4,73 % à 31 euros. Le constructeur allemand détient désormais 8,08 % du capital du britannique Rolls-Royce, contre 2 % auparavant.

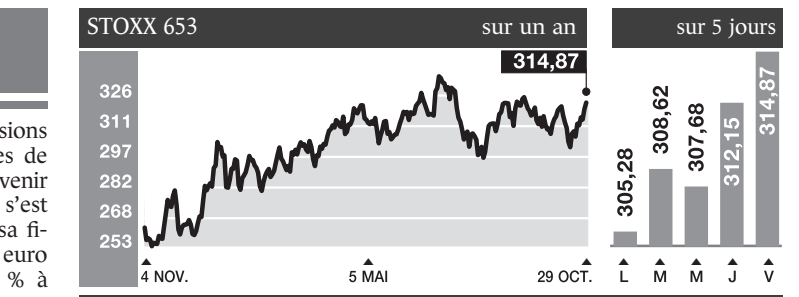


Table of stock prices for various companies including COURTAULDS TEXT, DT.LUFTHANS N, ELECTROLUX -B, etc. Columns include company name, country, price, and change.

Table of stock prices for DJ E STOXX CYG P, DJ E STOXX F & BV P, and DJ E STOXX CHM P.

Table of stock prices for PHARMACIE companies like ASTRAZENECA, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

Table of stock prices for BIENS D'EQUIPEMENT companies like ABB PARTI, ADECO N, ALSTOM, etc.

Table of stock prices for ENERGIE companies like AGR MARITIME, BK, BP AMOCO, BURMAH CASTROL, etc.

(Publicité)

www.lemonde.fr VOYAGES Réservez et achetez vos billets d'avion

Table of stock prices for SERVICES FINANCIERS companies like CEPSA, ELF AQUITAINE, ENI, ENTERPRISE OIL, etc.

Table of stock prices for HAUTE TECHNOLOGIE companies like AEROSPATIALE MA, ALCATEL, ALTEC SA REC, etc.

Table of stock prices for ALIMANTATION ET BOISSON companies like ALLIED DOMECO, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

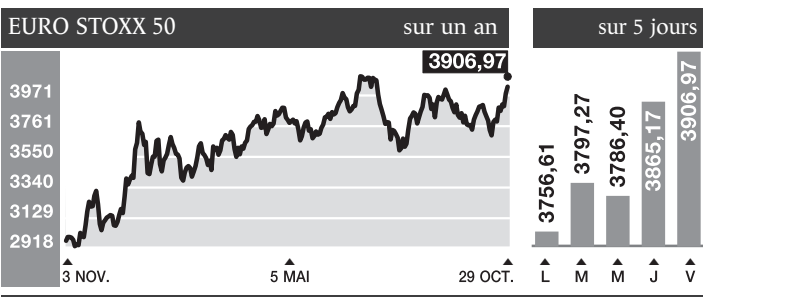


Table of stock prices for ASSURANCES companies like AGF/RM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

Table of stock prices for SERVICES COLLECTIFS companies like AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table of stock prices for MEDIAS companies like B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, CARLTON COMMUNI, etc.

Table of stock prices for BIENS DE CONSOMMATION companies like AHOLD, ASDA GROUP PLC, ATHENS MEDICAL, etc.

Table of stock prices for COMMERCE DISTRIBUTION companies like ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARREFOUR/RM, etc.

Table of stock prices for EURO companies like AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/TAC, CARDIO CONTROL, etc.

Table of stock prices for BRUXELLES companies like ENVIPOCO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, GIB, etc.

Table of stock prices for FRANCFORT companies like 1 & 1 AG & CO.KGAA, AKTRON, AUGUSTA TECHNOLOGI, etc.

Table of stock prices for AUTOMOBILE companies like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, CONTINENTAL AG, etc.

Table of stock prices for BANQUES companies like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, ALL & LEICS, etc.

Table of stock prices for TÉLÉCOMMUNICATIONS companies like AIRTEL, AIRTEL AFRICA, AIRTEL INDIA, etc.

Table of stock prices for CONSTRUCTION companies like ACCIONA, ACESA R, AKTOR SA, etc.

Table of stock prices for PRODUITS DE BASE companies like ALUMINIUM GREC, ARJO WIGGINS AP, ASSIDOMAEN AB, etc.

Table of stock prices for CHIMIE companies like AGA -A, AGA -B, AIR LIQUIDE/RM, etc.

Table of stock prices for CONGLOMÉRATS companies like CIBA SPEC CHEM, CLARIANT N, DEGUSSA-HUELS, etc.

Table of stock prices for CONGLOMÉRATS companies like AKER RGI -A, CGIP/RM, CHRISTIAN DIOR, etc.

Table of stock prices for TÉLÉCOMMUNICATIONS companies like EIRCOM, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

Table of stock prices for CONSTRUCTION companies like ACCIONA, ACESA R, AKTOR SA, etc.

Table of stock prices for PRODUITS DE BASE companies like ALUMINIUM GREC, ARJO WIGGINS AP, ASSIDOMAEN AB, etc.

Table of stock prices for CHIMIE companies like AGA -A, AGA -B, AIR LIQUIDE/RM, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique. CODES PAYS HORS ZONE EURO CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.





# L'Australie s'indigne du système de billetterie des JO de Sydney

Les spectateurs australiens ne pourront pas assister en masse aux Jeux olympiques de l'an 2000. Pour augmenter les recettes, de nombreuses places ont été cédées aux personnalités locales à des tarifs prohibitifs

Le Comité d'organisation des Jeux olympiques (Socog) accueilli par Sydney en l'an 2000 subit une vive critique au sujet de son système de répartition des billets. Les candidats spectateurs australiens, à qui ont été promis la dis-

tribution de 3,5 millions de billets, soit environ 52 % du total des places émises pour les différentes compétitions, se sentent aujourd'hui floués. Le Socog, qui a déjà reçu 320 000 demandes, a annoncé par courrier à 80 000 per-

sonnes qu'elles ne recevraient rien du tout, pas même un strapontin pour une épreuve subalterne. En fait, le nombre réel de billets destinés au public a été réduit à 3,08 millions d'unités. Et, surtout, de nombreux sésames

ont été vendus à des tarifs prohibitifs aux personnalités australiennes sous forme de lots comprenant des nuits d'hôtel. La vente de ces « packages » aurait rapporté au Socog au moins 400 millions de francs.

## SYDNEY

correspondance

Sale temps pour l'olympisme. A Salt Lake City, dans l'Utah, une vilaine odeur de corruption ne quitte plus la ville depuis décembre 1998. A Sydney, un gros nuage aux teintes foncées tourne au-dessus de la baie, ces derniers jours. Et il s'obstine à envelopper d'une ombre tenace la préparation des Jeux de l'an 2000. Cette fois, le scandale ne met en cause aucun membre africain ou sud-américain du Comité international olympique (CIO). Il est strictement intérieur.

Le motif : la billetterie. Et la découverte par le public australien que les Jeux de Sydney ne lui sont finalement pas destinés. Ou, en tout cas, seulement à doses homéopathiques. Le discours des dirigeants du comité d'organisation, le Socog, était pourtant clair. Et joliment nationaliste : les JO de l'an 2000, les premiers reçus par le pays depuis ceux de Melbourne en 1956, devaient être ceux de tous les Australiens.

Ces mêmes organisateurs expliquaient, le sourire aux lèvres et la main sur le cœur, que les chances d'obtenir des billets pour l'événement seraient les mêmes pour tout le monde. Il fallait seulement remplir un bon de commande, le poster avant la date limite du 16 juillet 1999, sans oublier bien sûr de remplir l'indispensable case « paiement » en indiquant son numéro de carte de crédit. Une lo-

terie électronique, complexe mais réputée fiable et équitable, se chargerait ensuite de répartir les 3,5 millions de billets destinés au public australien, environ 52 % du total des places émises pour les Jeux. Alléchant. Mais terriblement trompeur. Début octobre, les quelque 320 000 candidats au spectacle olympique ont été informés, par un courrier du Socog, des résultats de la loterie. Depuis, « l'affaire » de la billetterie occupe toutes les conversations. Jusqu'à éclipser les débats sur le référendum national du 6 novembre. Première (mauvaise) surprise : une personne sur quatre n'a absolument rien eu. Pas même un strapontin pour les éliminatoires de la lutte gréco-romaine. 80 000 déçus, hurlant à l'injustice, et assez déterminés pour faire sauter plusieurs jours de suite le standard téléphonique du Socog.

## RÉSERVÉ AUX « VIP »

Pressés de s'expliquer, les dirigeants du comité d'organisation ont d'abord cherché à calmer les esprits en bafoillant que trop de gens avaient porté leur choix sur les mêmes épreuves. Probable. Et pourtant peu convaincant. Du coup, la presse australienne a creusé l'affaire. Le monde politique a ouvert le débat. Et les langues se sont déliées. Première découverte : le nombre réel de billets destinés au public national s'élèverait en fait à seulement 3,08 millions d'unités.

Deuxième « mensonge » : ces places n'ont pas toutes été mises en jeu dans la loterie électronique. Le Socog en avait réservé plusieurs fortunes à un club de grosses fortunes et VIP australiens, sous forme de « packages », à un prix souvent trois ou quatre fois supérieur à leur valeur réelle. Le procédé n'est pas nouveau, certes, mais l'Australie a semblé le découvrir. Il faut dire que le secret avait été soigneusement gardé. Et les billets en question concernent, bien sûr, les épreuves les plus convoitées. Selon certaines sources proches du comité d'organisation, la vente de ces « packages », souvent accompagnés de nuits d'hôtel, aurait rapporté au

moins 400 millions de francs (61 millions d'euros). Et certains seraient partis vers les Etats-Unis, revendus au prix fort à une agence de voyages américaine (600 000 francs - 91 470 € - pour 33 places au stade et 18 nuits dans un hôtel de Sydney).

## 24 PLACES POUR LE TRIATHLON

Plus grave : la part du gâteau olympique réservée à l'Australien moyen serait en réalité inversement proportionnelle à « l'intérêt » des épreuves. Les places seraient légion pour le softball féminin, par exemple, mais presque inaccessibles pour la natation, la gymnastique ou les grandes finales d'athlétisme. Au

## Les contrôles sur les villes organisatrices vont rester inopérants

La session plénière de la commission CIO 2000 se réunit, samedi 30 et dimanche 31 octobre, à Lausanne (Suisse), pour approuver un projet de refondation après les différents scandales qui ont miné la crédibilité du Comité international olympique depuis un an et l'affaire de corruption de Salt Lake City (Etats-Unis). Au-delà des « touchantes » déclarations d'intention, il apparaît que l'élection des futures villes organisatrices demeurera opaque et que les moyens de pression pour les obliger à respecter le cahier des charges resteront sans effet.

« Les villes candidates acceptent toutes les contraintes liées dans la phase d'élection mais refusent tout aménagement une fois élus », déplore le président du CIO, Juan Antonio Samaranch. A Sydney, qui organisera les Jeux olympiques de l'an 2000, de nombreux hôtels affichent déjà une augmentation de 100, voire 200 % de leurs tarifs et le gouvernement instaurera l'équivalent d'une TVA qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2000.

Plus fort de la tempête, les organisateurs ont fini par accepter d'ouvrir en grand leurs livres de comptes. Et le public a découvert que seulement 24 sièges lui étaient réservés pour le triathlon masculin, un nouveau venu dans le programme des Jeux, un petit millier pour les finales de la gymnastique, tout juste 10 % de la capacité du Superdome le jour de la finale du tournoi masculin de basket-ball, et moins de 600 à la piscine pour le plongeon de haut vol féminin. Réaction de Jackie Kelly, ministre australienne des sports : « Avec de tels chiffres, on peut dire aujourd'hui que les athlètes de notre équipe olympique ne pourront pas vraiment bénéficier de l'avantage du terrain. »

Au Socog, les têtes ont failli tomber. Sandy Hollway, le directeur exécutif, a offert sa démission. Refusée. Plusieurs hommes politiques ont exigé celle de Michael Knight, le ministre olympique. En vain. Quant à Paul Reardon, le responsable du marketing, son franc-parler l'a sauvé : « Mon boulot n'a jamais consisté à donner des leçons d'équité. Je suis payé pour faire gagner de l'argent. » La billetterie devait rapporter environ 2,5 milliards de francs (381 millions d'euros) au comité d'organisation. Un objectif visiblement peu compatible avec les beaux discours égalitaires.

Alain Mercier

# Pour l'Euro 2000, Néerlandais et Belges tentent de gérer au mieux la pénurie

L'EURO 2000 devrait se jouer à guichets fermés. Et ce n'est pas là forcément une si bonne nouvelle pour les coorganisateur belges et néerlandais du championnat d'Europe de football, disputé du 10 juin au 2 juillet prochains. Les responsables de la billetterie savent, en effet, qu'il va leur falloir gérer une pénurie. Le 12 décembre seront tirés au sort les quatre groupes de quatre équipes. Quand seront ainsi fixés les dates des matches et les stades sur lesquels ils se joueront, les demandes des nations qualifiées devraient inévitablement affluer. Avec le risque que se réactive la

polémique qui avait prévalu lors de la Coupe du monde 1998 en France.

On se souvient de la farouche campagne qui s'était alors déchaînée contre un pays hôte, mais jugé inhospitalier, accusé d'avoir triché pour ses ressortissants l'essentiel des tribunes. Avec sa tendre francophilie, la presse populaire anglaise s'était déchaînée, crucifiant Michel Platini, président du comité d'organisation. D'autres pays s'associeraient à ces protestations. Parmi lesquels la Belgique et les Pays-Bas.

La Commission européenne s'était saisie des plaintes.

L'amende s'annonçait salée, mais, finalement, la condamnation de la France, tombée le 20 juillet, n'a été que de principe : 1 000 euros (6 560 francs) pour abus de position dominante. A l'évidence, les responsables de Bruxelles se sont rendu compte que la situation était plus complexe que les caricatures de certains Père Fouettard. Paradoxalement, les méfaits des hooligans anglais et allemands auront servi la cause nationale en faisant crûment percevoir combien les abords d'un stade pouvaient être moins pacifiques que les couloirs de la Commission. Les tracas des organisateurs

sables des plus gros dérapages, et limité la vente à deux billets par acheteur pour juguler le marché noir. Mais, surtout, la vente des 400 000 billets réservés au grand public, représentant un tiers de la capacité totale des stades, a été ouverte à tous les pays de l'Union.

Ce vertueux effort communautaire a permis d'obtenir l'agrément de la Commission européenne. Mais seul le public des deux pays s'est massivement jeté sur le premier lot, proposé dès le mois d'avril et aujourd'hui vendu à 97 %. Les ressortissants des autres pays ne se sont guère sentis concernés, alors que leur sélection n'était pas encore qualifiée. Le comité d'organisation ne dispose pas encore de statistiques globales, mais, pour le seul match d'ouverture à Bruxelles, 75 % des acheteurs étaient belges ou néerlandais. Malgré la bonne volonté affichée, la répartition entre pays hôtes et invités ne devrait donc, au bout du compte, guère différer de celle de la Coupe du monde 98.

## LES STALLES DE L'ARISTOCRATIE

La seule solution égalitaire aurait été de vendre les billets dans toute l'Union après le 12 décembre. Les ministères de l'intérieur belge et néerlandais s'y sont formellement opposés. Ils s'affirmaient incapables de gérer en cinq petits mois les problèmes de sécurité inhérents à cette vente désordonnée au tout-venant.

Pour les fans des autres nations, il ne reste donc plus aujourd'hui qu'à quêter un sésame auprès de leurs fédérations respectives. Là encore, dans un souci de conciliation, les organisateurs ont augmenté le quota qui sera réservé aux supporters des deux protagonistes dans chacun des huit stades : un tiers des enceintes leur sera alloué contre 24 % en France. Mais, une fois partagé en deux, cela ne fera jamais que de 6 000 à 8 000 places selon les stades. La Fédération allemande a déjà fait part de ses doléances. D'autres ne devraient pas manquer de suivre.

Reste le dernier tiers des stades. Pour l'Euro 2000, comme cela avait été le cas lors du Mondial 98, cette belle portion sera réservée aux invités des sponsors et de l'Union européenne de football (UEFA), aux médias ou sera occupée par les loges des VIP. A Bruxelles et Amsterdam, comme à Paris ou à Sydney, une coterie ayant l'entregent ou les moyens

financiers se verra donc réserver une large part des tribunes. On garde en mémoire les remarques déçues de Didier Deschamps et de ses coéquipiers sur les « costards-cravates » blasés qui avaient colonisé les travées du Stade de France.

Ce favoritisme fondé sur un critère social est devenu une habitude lors des grands événements sportifs. Les stades deviennent comme les églises de naguère, avec stalles réservées à l'aristocratie. Le premier ministre australien s'en est ému au nom de principes démocratiques. La Commission européenne ne s'est pas encore penchée sur cette inégalité.

Benoît Hopquin

# Football : Lens a surclassé le club néerlandais de Vitesse Arnhem

DEVANT près de 37 000 spectateurs au stade Bollaert, le Racing Club de Lens a confirmé, jeudi 28 octobre, son retour en forme en s'imposant largement (4-1) devant les Néerlandais de Vitesse Arnhem en match aller du deuxième tour de la Coupe de l'UEFA. Les Nordistes ont pris l'avantage dès la 3<sup>e</sup> minute grâce à un but de Philippe Brunel. Débordée par les offensives adverses, la défense néerlandaise a encaissé un deuxième but de Pascal Nouma à la 17'. Un penalty générique a permis à Vitesse de réduire la marque par Van Hooijdonk (73'), mais les Nordistes ont repris le large à la suite d'un but contre son camp de Collen (75'). Enfin, Jocelyn Blanchard a assuré le confortable succès des Français, qui devraient préserver cette avance lors du match retour à Arnhem, le 4 novembre, malgré la suspension de Cyril Rool, qui a reçu, jeudi soir, son troisième avertissement.

« Les joueurs se situent mieux sur le terrain, c'est rassurant », a observé l'entraîneur lensois, François Brisson, qui a succédé à Daniel Leclercq le 2 octobre. Les quatre autres clubs français engagés en Coupe de l'UEFA avaient disputé leurs rencontres, mardi 19 et jeudi 21 octobre, avec des résultats positifs puisque seul Montpellier s'était incliné (1-3), sur le terrain du Deportivo La Corogne (Espagne).

## DÉPÊCHES

■ **OMNISPORTS** : le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) a contesté, jeudi 28 octobre, l'application d'une taxe de 5 % sur les droits de retransmission télévisée des événements sportifs. « Ces contrats sont déjà taxés à 20,6 %, soit 600 millions de francs pour les caisses de l'Etat », déclare le CNOSF.

■ **ATHLÉTISME** : trois athlètes français (Daniel Deckert, Patrica Demard, Adeline Dupuy) ont été sanctionnés en 1999 pour cause de dopage, a annoncé, jeudi 28 octobre, le président de la Fédération française, Philippe Lambin.

■ **BASKET-BALL** : Cholet a signé sa première victoire en Euroleague, lors de la 5<sup>e</sup> journée, jeudi 28 octobre, en battant l'Etoile rouge Belgrade (Yougoslavie) par 69-59. Villeurbanne a été défait par le Maccabi Tel-Aviv (73-61).

■ **FOOTBALL** : Osvaldo Ardiles, l'entraîneur argentin du Croatia Zagreb, a été limogé, jeudi 28 octobre, en raison des mauvais résultats du club en Ligue des champions.

**GRAND JURY**  
RTL Le Monde LCI

**PIERRE LELLOUCHE**

Débat animé par  
**OLIVIER MAZEROLLE**

avec **PATRICK JARREAU - LE MONDE**  
et **ANITA HAUSSER - LCI**

**DIMANCHE**  
**18H30**

SUR

**RTL & LCI**

## NETWORK

WORLDS OF MUSIC

## 7 ANTHOLOGIES DE RÉFÉRENCE, DE L'ÉMOTION AVANT TOUTE CHOSE

SOUFFLES DE L'ÂME  
**BALKAN BLUES**





# Artelano, l'éditeur de la sobriété

Depuis vingt-cinq ans, Samuel Coriat tente d'imposer une modernité capable de rivaliser avec le design italien

IL A, comme on dit, ce « *quelque chose* » qui caractérise l'élégance italienne. Un style sobre et décontracté, une ironie qui donne des airs de coquinerie à ses phrases et une courtoisie faite pour séduire. Il n'est pas Italien. Mais il pourrait. Samuel Coriat, fondateur d'Artelano, l'un des principaux éditeurs français de design, se dit timide. C'est probablement vrai. Mais lorsqu'il parle de son métier, des créateurs et de l'entreprise qu'il dirige depuis vingt-cinq ans, il est suffisamment affable pour permettre d'en douter.

Olivier Gagnère, Pascal Mourgue, Emmanuel Dietrich, Richard Peduzzi, Marco Zanuso Jr, l'Atelier Eeos, Didier Gomez, Christophe Pillet... sont aujourd'hui associés à l'image de cette enseigne pour qui ils ont signé – ou signent encore – des collections dont le caractère commun se résume en un mot : la pureté. Un parti pris fixé, dès le départ, par Samuel Coriat. « *L'esprit Artelano, explique-t-il, s'est construit sur la volonté de tendre à une modernité avec des lignes d'une grande sobriété et d'imposer une marque de création de meubles capable de côtoyer, sans complexes, des marques italiennes bien installées.* »

Mais ce pari ne s'est pas réalisé en un jour. Il s'est édifié par étapes. En

restant fidèle à sa ligne de conduite initiale tout en sachant s'adapter à l'évolution des modes de vie, en laissant à chaque designer (reconnu ou jeune talent) la possibilité de s'exprimer dans « *l'esprit Artelano* », Samuel Coriat a imposé sa griffe. Il a mené, en douceur mais avec opiniâtreté, son travail de création, de fabrication et de vente. Les trois points qui caractérisent le métier d'éditeur. Il s'en étonne encore aujourd'hui. Lui qui rien, a priori, ne destinait à cette profession.

C'est en effet une rencontre, il y a vingt-cinq ans, avec une personne ayant longtemps vécu à Milan qui lui communique le « *virus du design* ». Samuel Coriat qui travaille depuis six ans à Havas – « *une école formidable qui m'a permis de toucher à la création et au commercial* » – décide alors de changer de route et de se diriger vers l'univers de la maison. Il crée Artelano – rencontre de Arte et Milano – et commence à dessiner des meubles « *absolument utiles* » : des consoles qui se transforment en table, des meubles destinés à la télévision et au magnétoscope.

Il choisit les formes les plus basiques. La fonction crée le dessin. Pendant un peu plus de dix ans, Samuel Coriat propose du mobilier contemporain qui s'adapte aux be-



Méridienne « Shanghai » recouverte de tissu en coton blanc ou de flanelle, de Pascal Mourgue, 9 600 F, 1 463 €.

soins. Les lignes sont toujours pures – c'est la règle de base –, servies par des matériaux comme le métal et le verre puis le bois laqué. L'affaire marche bien. Il est alors temps de passer à autre chose.

Samuel Coriat pense aux créateurs « *qui faisaient dans le simple* ». Le premier à être contacté : Pascal Mourgue. Ce dernier comprend vite l'esprit Artelano. Il signe pour l'éditeur sa première collection, *Atlantic*, qui figure encore aujourd'hui dans le catalogue. D'autres collaborations voient le jour. Olivier Gagnère dessine pour l'éditeur chaises, fauteuils et guéridons... ceux-là mêmes qui meublent aujourd'hui le café Marly, au Louvre. Cette intrusion dans l'espace public marque le début d'une grande aventure avec le marché des collectifs. Restaurants, cafétérias, salles de conférences, villages de vacances, lieux prestigieux tels que le Carrousel du Louvre, le palais Jamal à Fès au Maroc, la Haute cour de justice au Luxembourg...

### « MODERNITÉ COURAGEUSE »

Les catalogues se sont enrichis. Avec d'un côté les « *classiques* » : jeu de trois tables, chevets et tables gigognes *Triss* en placage de hêtre teinté d'Emmanuel Dietrich ; bureau et table basse *Modo*, en hêtre massif teinté et plateau en verre de Raymond Cousquer ; bureau, console, table basse, meubles de rangement et de télévision *Dom*, en verre et hêtre ; table de repas, table basse et console *Hydra* de Daniel Ezan... Et de l'autre, les créateurs : la table de repas, la banquette deux places et la chauffeuse (structure métal laqué aluminium, piètement en hêtre naturel verni, assises et dossiers en batyline) « *10 line* », les sièges modulables *Shanghai*, la table basse *Idées ô* (plateau de verre légèrement bombé et sablé, empilage métal)...

de Pascal Mourgue ; le pouf et le fauteuil *Soho* de Didier Gomez, la table TV et le meuble pour ordinateur sur roulettes *Kiwi* (structure en métal laqué aluminium et plateaux en métal laqué vert clair ou aluminium) de Marco Zanuso Jr ; la table basse rectangulaire transformable en table haute *Magic table* (piètement en métal laqué aluminium, plateaux en placage de hêtre), et la table à rallonges *Long beach* (piètement en métal laqué aluminium et plateau en verre laqué blanc) de l'atelier Eeos...

En menant de front ces deux lignes – l'une contemporaine « *assez sage* » (celle de ses débuts), l'autre plus avant-gardiste (celle qu'il exporte) –, Samuel Coriat est parvenu à s'adapter à un marché français « *un peu frileux* » tout en le forçant avec une modernité plus audacieuse. « *Je vois aujourd'hui, en boutique, des gens qui ont commencé par acheter du moderne sage s'intéresser à des choses plus osées. Je vois*

aussi de plus en plus de clients se soucier de la signature. les choses évoluent lentement mais je crois que les gens auront, un jour, des intérieurs vraiment contemporains. » Une croyance qui le pousse à aller plus loin. « *Pour assoier notre singularité, il faut maintenant que l'on propose une modernité plus courageuse.* »

C'est dans cette perspective qu'est née une collaboration nouvelle entre Artelano et... le bureau de design italien de Piero Lissoni. Une première dont le résultat ne sera dévoilé qu'en janvier 2000, à la sortie des premières créations. Parmi elles : une table repas en métal chromé et verre laqué, une chaise tapissée ou en bois et cannage, une chauffeuse avec structure métal chromé et assise en bois formé, un fauteuil en métal chromé avec deux versions d'assise, une table basse à deux niveaux permettant une utilisation en console. Ce travail mené en commun entre l'éditeur français et les créateurs italiens s'est construit sur une approche « *très minimaliste* », explique Samuel Coriat. « *Les lignes devaient tendre à une très grande pureté. Seul le choix des matériaux – chromes mats, bois massif – nous a ensuite permis de les enrichir.* » Une belle conquête, en somme, pour cet éditeur qui a toujours rêvé d'Italie.

Véronique Cauhapé

★ Artelano, 54, rue de Bourgogne, 75007 Paris, tél. : 01-44-18-00-00.



Fauteuil (piètement en hêtre teinté, acajou foncé verni, tapissé de velours marron, vert ou rouille, embouts des pieds en laiton massif) et guéridon (piètement en hêtre teinté, acajou foncé verni, plateau ceinturé de laiton massif, socle en fonte) « Café Marly » d'Olivier Gagnère. Le fauteuil, 7 285 F, 1 110 € et le guéridon 6 970 F, 1 062 €.



Deux buffets bas, collection Basic d'Artelano, aux lignes très sobres en placage de hêtre avec piètement métal laqué gris argent, 7 875 F, 1 200 € chaque.

### La dynamique parisienne

On évoque encore le « *retard français* », en matière de design, en continuant de prendre comme modèle l'Italie. Paris n'a pourtant pas à rougir. Les lieux de design sont nombreux. Boutiques, galeries, showrooms et éditeurs de mobilier contemporain contribuent à imposer une dynamique créative qui séduit le public.

Parmi les « *grandes* » adresses : Arredamento (canapés, fauteuils, tables, chaises, objets de Zanotta, canapés et fauteuils de Wittman, le mobilier de complément et les chaises de XO...), Avant Scène (dernières créations de Garouste et Bonetti, Hervé van der Stroeten, Rude Bravo...), Cassina (créations de Gaetano Pesce, Piero Lissoni, Marc Sadler, Pascal Mourgue...), Cinna (collections de Didier Gomez, Pascal Mourgue, Claude Brisson, Irina Rosinski...), Ecart International (réédition de créateurs du début du siècle mais aussi de jeunes tels que Christophe Pillet), Edifice (créations de Philippe Starck, Ingo Maurer...), First time (créations d'Yves Taralon, Frédéric Mechiche, Paola Navone...), sans oublier Forum diffusion, Inédit, Knoll, Meubles et fonction, Protis, Vitra, Xanadou, Axis, Alessi, Etat de siège, Existence...

## Un parfum « intimiste » de Christian Lacroix

EN 1989, C'est la vie avait pâti de son flacon. Festonné de coraux rouges, cet objet inspiré de Gallé avouait quelque ressemblance avec le Sacré-Cœur de Jésus – ou n'importe quel autre organe cardiaque. Lancée à grand fracas, l'aventure échoua, stoppant net les ambitions parfumières de Christian Lacroix. Dix ans plus tard, le nouveau parfum qui sort à son nom fait la part belle, une fois encore, au flacon. A cela près que l'objet porte en lui de vraies promesses de succès.

Il s'agit d'une lourde conque en verre façon Biot – et qui semble, avec ses inclusions de bulles, avoir été soufflée à la main –, inspirée d'un objet indien. Intime comme un souvenir de plage, il imprime dans la paume une présence familière, si bien qu'on n'imagine pas le jeter aisément dans son jus, jaune comme le soleil, aura libéré ses derniers effluves...

### BORD DE MER ET MAQUIS GRILLÉ

Sans falbalas ni tralalas, il a choisi pour écran le faste sobre d'un coffret de carton rouge armorié d'un décor vieille France en « biscuit » synthétique. Le jus ne dépare pas ce bel assemblage, avec l'attaque ample d'un bouquet de jacinthes, de jasmin, de lys et de narcisses – propre et frais comme la boutique d'un fleuriste, après l'arrosage – qui laisse bientôt sourdre, en fond, des senteurs plus méridionales de bord de mer

et de maquis grillé. Cet objet, que la publicité montrera bientôt voguant sur les eaux du rêve, enferme donc un sigulier chaud-froid d'odeurs – approprié à toutes les saisons, comme il sied à un produit en quête d'affection durable.

L'étonnant de l'affaire est que Christian Lacroix, dont la maison appartient à LVMH, n'a pas fait concevoir ni lancer son parfum par les secteurs parfumiers de ce trust, parce qu'ils forment, selon lui, « *une structure énorme. Or je voulais quelque chose de plus intimiste* ». Précisant, ce qui n'est pas toujours allé de soi, que « *ma maison tient grâce à l'indéfectible confiance de Bernard Arnault* », le créateur est allé soumettre au financier son idée : sortir du groupe. « *Un acte d'indépendance maîtrisé, commente-t-il, car j'ai pu tout contrôler, depuis le jus jusqu'au papier et la gravure de l'emballage.* »

Après une tentative avec Guerlain, Christian Lacroix confie à Interparfums la licence de son produit. Une petite société souple, à l'écoute attentive, similaire à celles qui signèrent les deux best-sellers de la décennie : *L'Eau d'Issey* (Issey Miyake) et *Angel* (Thierry Mugler)... Des produits singuliers qui, au lieu de pirater le nom d'un couturier, se sont fait humblement les interprètes de son univers et qui, lancés de façon progressive, ont gravi une à une les marches du succès.

« *Nous avons décidé, commente le co-concepteur Frédéric Malle, d'investir plus dans le produit [notamment le flacon] que dans la publicité.* » Pour Christian Lacroix, ce parfum vient à point saluer la maturité de sa haute couture. De son côté, Bernard Arnault suit de près cette opération concoctée au cœur de la maison Lacroix. Voici un mois, LVMH a acquis 20 % du capital d'Interparfums. Un réflexe où pointe, dit-on, le projet de confier à cette entreprise d'autres missions du même ordre...

Jacques Brunel

**Jacques Gautier**  
Bijoux d'art

BIJOUX EMBLEMATIQUES  
36, rue Jacob 75006 Paris  
Tél/fax 01 42 60 84 33

**Cote à Cote Shoes**

199 F

15-17, bd St Michel 75005 Paris  
25, av. de Wagram 75007 Paris  
59, rue de Rivoli 75001 Paris

**COMMUNIQUÉ**

Par décision du 3 septembre 1999, la Cour d'Appel de Paris a retenu la responsabilité de Carrefour pour avoir sciemment et volontairement, avec intention frauduleuse, détenu dans ses locaux commerciaux, exposé et mis en vente des chaussures de marques Timberland ayant subi des altérations en violation des articles L217 et L217-3 du Code de la Consommation, et pour avoir commis des actes de concurrence déloyale, la société Carrefour a été condamnée au paiement de la somme de 300.000 F à la Société Timberland et de 300.000 F à la Société The Timberland Company, à titre de dommages et intérêts.





# Charlotte Perriand, le design tracé au féminin

La créatrice française de mobilier, née en 1903, est morte à Paris mercredi 27 octobre

**LE DERNIER VOYAGE** de Charlotte Perriand ressemble à sa vie : une fidélité en mouvement. En route vers les hauteurs savoyardes de Méribel-les-Allues où cette marcheuse de grands espaces avait aménagé son refuge, le convoi devait faire étape, vendredi 29 octobre, chez Le Corbusier, au couvent de la Tourette, lieu de recueillement construit par l'architecte pour les dominicains à Eveux, dans la région lyonnaise.

Murs nus, lumières pures, près du ciel. Le credo d'une modernité sans concession, mais sans froid. Une ligne de conduite qui aura été celle de cette femme de caractère, tôt entrée sous les sunlights des avant-gardes, dès les années 1925, conquérante au vif sourire, qui aide la chance, s'impose par l'invention et ne renonce jamais devant un chantier. Un regard tourné vers le présent, attentif aux plus jeunes dans le métier, même dans les derniers temps.

En la voyant entrer, cheveux courts, et carton à dessins sous le bras, un après-midi de 1927 dans l'atelier du 35, rue de Sèvres, Le Corbusier eut-il le pressentiment qu'elle allait apporter à son équipe austère la chaleur qui manquait encore pour habiter les espaces nouveaux qu'il avait définis. Toujours est-il que l'anecdote, rapportée par Charlotte Perriand, de la réponse cassante qu'il lui fit – « *Mademoiselle, ici on ne dessine pas des cousins* » – ne l'empêcha pas, quelques jours plus tard, après avoir visité son stand au Salon d'automne, d'embaucher l'étudiante au collier de billes d'acier. Née à Paris le 24 octobre 1903 d'un père savoyard et d'une mère bourguignonne qui lui répète que « *le travail, c'est la liberté* », Charlotte Perriand suit, à partir de 1920, les cours de l'Union centrale des arts décoratifs. Époque charnière où les décors stylisés et les bois précieux rivalisent avec le purisme révolutionnaire du pavillon de l'Esprit nouveau, présenté en 1925 par Le Corbusier, les recherches du Bauhaus en Allemagne et celles des constructivistes russes.

En 1927, la jeune femme fait sensation avec son « Bar sous le toit », aménagement tout en verre et en métal, réalisé d'abord pour

elle-même dans son grenier de la place Saint-Sulpice. D'instinct, elle a recherché le gain de place, la « flexibilité », des meubles légers, moins encombrants, un espace pour vivre et recevoir. En 1928, elle montrera sa table de salle à manger (désormais dans les collections du Musée d'art moderne), qui déroule une toile de caoutchouc noir entre deux glissières de métal et disparaît après usage. Tout cela coïncide avec les attentes de Le Corbusier et Pierre Jeanneret. Dans cette géométrie minimaliste, Charlotte Perriand sera la pointe du trio.

## UNE APPROCHE LARGE

De ces dix années de collaboration (1927-1937) avec Le Corbusier dans l'atelier de la rue de Sèvres, et de vie commune avec Pierre Jeanneret, sont issus quelques-uns des chefs d'œuvre du mobilier du XX<sup>e</sup> siècle : des meubles-sculpture comme les fauteuils-cubes en tube de métal et cuir, la table de verre sur piétement métallique et la fameuse chaise longue qui, sans mécanisme, mais en glissant sur son support, admet différentes inclinaisons tout en imposant une silhouette, évocation abstraite d'un corps humain au repos.

Même si ce sont des objets, aujourd'hui présents dans les collections des musées d'art moderne, et réédités, depuis les années 60, par les fabricants italiens, qui constituent le principal de l'héritage formel de ces années-là, leur coau-



Charlotte Perriand à Méribel en 1998. Elle y avait bâti un chalet en 1960 et a choisi d'y être inhumée.

teur, Charlotte Perriand, ne se départit pas d'une approche plus large de son métier : elle qui refuse le terme de designer autant que le titre d'architecte, conçoit sa mission envers l'espace habitable tout entier. Militante au sein de l'Union des artistes modernes, dès 1930, elle partage avec Fernand Léger, ami et voisin à Montparnasse, différentes missions. Mais Charlotte Perriand ne s'enferme pas dans une mode et ne renonce à aucun matériau. Elle surprend, en 1935, à l'exposition de Bruxelles, avec un fauteuil paillé en bois. C'est aussi en bois brut, poncé, taillé dans la masse, qu'elle conçoit, en 1938, le bureau de Jean-Richard Bloch, ré-

dacteur en chef de *Ce Soir*. Une table en forme irrégulière, assez vaste pour une réunion de rédaction, mais confortable aussi pour un travail en solitaire. On retrouve ces formes sculptées dans les aménagements qu'elle réalisera beaucoup plus tard pour son chalet de montagne, puis, de 1964 à 1981, pour l'équipement des appartements de la station des Arcs (Savoie).

En attendant, elle voyage. A Berlin et en Russie dans les années 30, où elle prend conscience d'une misère alarmante, jusqu'à cette invitation tragique et décisive qui lui parvient, en février 1940. Un ancien de chez « Corbu », l'architecte japonais Sakakura, lui transmet une demande du gouvernement pour une mission auprès des industries et de l'artisanat de son pays. Elle ira, mais la mission de six mois deviendra une absence de six années : bloquée en Extrême-Orient durant toute la guerre, elle revient en France en 1946 après une étape prolongée en Indochine, où elle épouse Jacques Martin, commissaire de marine, et où naît sa fille Pernette – qui deviendra architecte.

Charlotte Perriand a surmonté l'isolement et les difficultés, parcouru les provinces, réalisé une exposition de synthèse et forgé sa nouvelle esthétique. Elle a traduit la chaise longue de 1929 en bois de bambou, mais réalisé aussi des chaises en contreplaqué moulé,

des étagères suspendues en asymétrie que lui a inspirées la tradition japonaise. En 1998, une grande exposition à Tokyo célébrait les quatre-vingt-quinze ans de celle qui est devenue dans ce pays une sorte de « trésor vivant », une héroïne de la rencontre Orient-Occident. En 1993, l'ambassadeur auprès de l'Unesco demandera à la plus japonaise des Parisiennes d'imaginer une maison de thé pour les jardins de la place Fontenoy. Elle dessinera un pavillon de bambou surmonté d'une toile de bateau.

## DÉCLOISONNEMENT

Mais, dès son retour en France à la fin de la guerre, ce séjour avait contribué à enrichir ses trouvailles pour la Cité universitaire à Antony (Hauts-de-Seine), avec Jean Prouvé dans les années 50, le pavillon du Mexique à la Cité internationale à Paris, et de nombreux projets à l'étranger (Afrique, Brésil). C'est le temps de la reconstruction, du boom démographique, des solutions économiques et collectives, auxquels Charlotte Perriand apporte sa touche d'humanisme attentif. Fidèle à ses amis comme à ses idées, Charlotte Perriand avait déjà plus de quatre-vingt-dix ans quand elle entreprit de transformer pour y habiter, un petit deux-pièces sous les toits de son immeuble parisien de la rive gauche. Plus que jamais à l'écart du cloisonnement traditionnel,

elle a réalisé là, grâce à des parois coulissantes, des transparences calculées, des rangements subreptices, un lieu à géométrie variable. Un grand ciel fait tableau, le reste étant affaire d'intelligence de l'espace.

Il est peu fréquent qu'un livre de souvenirs se termine par cette phrase : « *Une nouvelle journée commence.* » En publiant, en 1998, ses mémoires, Charlotte Perriand continuait à travailler, à témoigner, à s'engager. Son sourire, aussi généreux qu'à vingt ans, enchaîné dans les plis chinois d'une sagesse sans âge, sa voix, son écoute des soucis du temps (l'écologie, les progrès toujours à venir dans la manière d'habiter et de vivre ensemble), son attention aux succès de ceux qu'elle appréciait (l'architecte Renzo Piano ou le stylistique Issey Miyake), confirmaient l'éclat d'une personnalité.

L'époque aura mis du temps à rattraper l'avance prise dans les années 30 par une génération d'incompris. L'exposition organisée cet été à Biot (Alpes-Maritimes) au Musée national Fernand-Léger, par Brigitte Hedel-Samson, qui venait chaque semaine à Paris, préparer avec Charlotte Perriand cette installation croisée de ses créations avec les œuvres du peintre, était, mieux encore qu'un livre, la véritable autobiographie de cette créatrice d'exception.

Michèle Champenois



Déclinaison en bambou, réalisée par Charlotte Perriand au Japon, en 1941, de la chaise longue créée quelques années auparavant avec Le Corbusier et Pierre Jeanneret.

## Soixante-douze ans de création

- **1903** : naissance à Paris le 24 octobre.
- **1927** : expose son « Bar sous le toit » au Salon d'automne. Entre à l'atelier d'architecture Le Corbusier-Pierre Jeanneret.
- **1928** : expose une salle à manger au Salon des artistes et décorateurs.
- **1930** : membre fondateur de l'Union des artistes modernes.
- **1932** : participe au Congrès des CIAM (Congrès internationaux d'architecture moderne) à Athènes qui aboutira l'année suivante à la rédaction de la « Charte d'Athènes ».
- **1935** : expose la « Chambre d'un jeune homme » au Salon de Bruxelles.
- **1937** : illustre avec Fernand Léger le programme du ministère de l'Agriculture du Front populaire. Fin de la collaboration avec Le Corbusier.
- **1938** : bureau pour Jean-Richard Bloch, rédacteur en chef du

- quotidien *Ce Soir*.
- **Juin 1940** : départ pour le Japon sur l'invitation du gouvernement.
- **Fin 1942** : quitte le Japon pour l'Indochine.
- **1946** : retour d'Indochine.
- **1949** : expose une bibliothèque au Salon Formes utiles.
- **1955** : exposition Synthèse des arts à Tokyo.
- **1960** : construit son chalet à Méribel (Savoie).
- **1967-1981** : collabore à l'équipement de la station de ski des Arcs 1600-1800
- **1985** : rétrospective personnelle, « Un art de vivre », au musée des Arts décoratifs à Paris.
- **1993** : dessine une maison de thé pour les jardins de l'Unesco à Paris.
- **1996** : rétrospective organisée à Londres au Design Museum.
- **1998** : rétrospective à Tokyo.
- **1999** : exposition au musée Fernand-Léger à Biot (Alpes-Maritimes).

● **Le métal et le bois** : « J'aime regarder l'exactitude du métal, ses brillances, sa couleur lorsqu'il est laqué. J'aime caresser le bois. Mais attention, il y a le bois et le bois : étuvé, débité ; recollé en lamelles, c'est surtout la qualité de la colle qui compte. Vieni au polyuréthane pour le protéger, d'accord, mais pas pour la caresse. Ces composites inertes amènent à d'autres créations, pour d'autres usages. Je ne les exclus pas, je n'exclus rien. La création ne s'accommode pas de formule. »

● **Fernand Léger** : « Fernand Léger reste pour moi un regard aigu sur chaque chose, sur chaque humain, dans la peau duquel il se mettait. C'est cet amour qui lui fera peindre plus tard *Les Constructeurs* pour se faire comprendre du peuple qu'il aimait tant retrouver. Comme il me le dira un jour dans son atelier, assis devant sa grande toile presque achevée, désespéré, pris entre ses convictions picturales et son désir d'être compris par l'ensemble des travailleurs : « *Tu vois, je ne peux pas aller plus loin. Ce qu'il voudraient, c'est des chromos.* » »

## La modernité à l'épreuve des faits

● **Athènes en 1932** : « Visite de la fabrique de tabac du Pirée. L'air conditionné fonctionnait dans l'usine ; le directeur expliqua à Corbu que, malheureusement, il ne pouvait pas étendre ce confort aux logis des ouvriers. C'était une usine exemplaire, mais pas l'habitat... »

● **Le Corbusier** : « Tout naturellement, Corbu vitrait la façade dans laquelle circulait de l'air chaud entre deux vitrages. L'imaginaire de Corbu était prémonitoire ; Saint-Gobain, soixante ans plus tard, proposera des glaces antisolaire, chauffantes, réfrigérantes, anti-effraction, si efficaces qu'elles pourraient protéger la Banque de France. »

« Corbu n'était pas un politique. Il aurait pactisé avec le diable pour voir ses projets prendre forme, non par intérêt personnel, mais tellement convaincu de la nécessité de changer la vie, d'exploiter les connaissances nouvelles, de tendre à l'harmonie dans un milieu repensé, rénové. On ne parlait pas encore d'écologie à l'époque. Il n'y avait apparemment pas d'urgence... Mais Corbu se projetait dans l'avenir (...). L'Autorité qui permettrait de réaliser son rêve serait bénie : voir s'élever une Ville radieuse ! En 1936-1937, n'avait-il pas écrit à Léon Blum ? Il n'avait, hélas !, reçu aucune réponse. »

● **Le travail des femmes** : « Après la première guerre mondiale, la femme réclama son droit au travail. Elle l'avait stoïquement exercé pour remplacer l'homme au front, et par là même avait commencé à conquérir sa liberté. Elle ne s'en départira plus malgré les contraintes de sa nouvelle condition (...) Les 3 x 8, trois femmes en une, libèrent chèrement payée ! »

● **Les dimanches** : « Nos sacs à dos étaient remplis de trésors : galets, bout de godasses, bouts de bois troués, de balais de crin, roulés, ennoblis par la mer. Avec Fernand, on faisait le tri, on les admirait, les photographiait, les trempait dans l'eau pour leur donner plus d'éclat. C'est ce qu'on appelle l'art brut. »

● **1936** : « On chantait bras dessus, bras dessous : « *Et l'on s'en fout, on a la semaine anglaise, et on s'en fout, on a nos quarante sous...* » Les Parisiens firent connaissance avec l'herbe tendre, la pomme sur le pommier, les cerises sur les cerisiers, les bleuets et les coquelicots dans les champs de blé. Et tout se normalisa entre ville et campagne, ces deux mondes qui s'ignoraient. »

★ Extraits des Mémoires de Charlotte Perriand, *Une vie de création* (éd. Odile Jacob, 1998)

# DES ETRES, DES CORPS DU REEL A PLEIN ECRAN

INT - 12 ANS

L'HUMANITÉ - UN FILM DE BRUNO DUMONT (LE MONDE)

# L'autobiographie de Mino Cinelu, chanteur et percussionniste

Apprécié par Miles Davis, Weather Report ou Sting, le musicien antillais enregistre un premier album sous son nom

COMME on connaît mal, on ironise sans mal sur le triangle, l'instrument de musique. C'est l'instrument le plus difficile. Miles Davis adorait la façon d'en jouer de Mino Cinelu. C'est un peu sur ce jeu-là qu'il l'a recruté comme on engage un magicien. Écoutez *Why Not* pour la partie de triangle qu'il a fait façonner en forge tout exprès. C'est la dernière pièce de *Mino Cinelu*, l'album. Si vous savez l'isoler, vous comprendrez tout. Et surtout le reste.

Mino Cinelu, un tout début de quarantaine, la maturité zen, des biscotos d'athlète, un sourire d'adolescent, trafiquant d'instruments en tout genre (guitare, basse, claviers, synthétiseurs, accordéon diatonique...) plus tous les tambours de tous les continents où il y a des tambours, et le triangle... Mino Cinelu, compositeur, qui voudrait bien ne pas être réduit à la percussion, mais quelle carrière... Mino Cinelu, percussionniste, veut qu'il soit clair qu'il chante et l'on sait qu'il chante, depuis une version mémorable de *Confians* avec Weather Report, mais quel compositeur...

Donc, il chante. Le premier album sous son nom avec des partenaires de choix croisés à Manhattan et Brooklyn où il réside (Mitch Stein, Richard Bona) ou en solo, habillé d'un superbe travail de studio (*Petit Prince*, dédié à Michel Pe-

trucciani), sonne comme une confiance, une déclaration de l'âge d'homme. Les parties vocales, instrumentales, la construction, la sérénité trouvée, la maîtrise parfaite des composants et des accidents marquent le départ d'une nouvelle ère.

## HORS DU JAZZ

See *Yea Salee Yea*: toutes les compositions sonnent dans l'esprit de l'ensemble. Chacune vit sa vie. Belles chansons, voix tendue relax, on est hors du jazz, tout au fond. Ce ne peut être joué-chanté que par un musicien de jazz: un garçon qui fut invité à ses plus grandes fêtes et qui s'en sort. Ce n'est pas commode, sauf au début, d'être percussionniste. C'est à la fois un rôle devant et subalterne. Mais ce n'est pas forcément un cadeau que de l'être à ce niveau-là. Au niveau où cet Antillais de Saint-Cloud s'est retrouvé après une carrière d'abord insouciant, puis impressionnante.

Dans les années 70, Mino Cinelu est à lui seul responsable d'une bonne partie du son de la scène française tous azimuts et parfois bien azimutée: les groupes Percussion, Chute Libre, Moravagine (de Jacques Tholot), Michel Portal, Bernard Lubat, Colette Magny, Toto Bissainthe, Bernard Lavilliers, les Africains, les Antillais, les free-jazz, les rock-rolleux, il est de tous

les coups, tout ce qui lui tombe sous les paumes. Il y a un amour du jeu (et le talent qu'il faut) qui peut suffire. Il y a surtout l'envie de jouer tous les soirs, de tout avec tous. Disparition à New York pour tenter la chance, le diable, fuir les tracas et contrôles du métro, et tout à trac, en 1981, on n'a pas de nouvelles depuis deux ans, peut-être fait-il la plonge dans un bar louche de Bayonne (New Jersey), soudain, réapparition sur la feuille de match d'un revenant qu'on croyait mort: Miles Davis. Miles Davis a aimé Mino Cinelu. Qui a filé vers Weather Report, Dizzy Gillespie, Peter Gabriel, Sting et tout ce qui compte...

Après brèves rencontres et longues tournées (musicien de studio, producteur), dialoguant ici avec un pur du piano (Kenny Barron) ou mettant là le pied à l'étrier du jeune Bona, Mino Cinelu se retrouve à la tête de son autobiographie. Enfin! Elle est comme allégée de toutes ses expériences, part de la forme antillaise du *Chouval Bwa* - le cheval de bois - non sans mystère (bandonéon venu de loin) ni éclat (accord de guitare comme on frappe sur la table). C'est une prise de parole en douceur mais ferme. Mino Cinelu s'autorise. Il traite les claviers avec autorité. Fait défiler ses percussions du bout du monde, l'histoire de ses voyages, de son corps, de ses



MEPHISTO

Mino Cinelu, à lui seul responsable d'une bonne partie du son de la scène française des années 70.

mais, de ses rencontres, sans la moindre forfanterie. Comme on raconte quand on revient. Surpris par l'accueil très vif, les classeurs (de supermarché) ne savent pas bien où classer cet Ovmi bien identifié. Les critiques, dit-on, se ta-

potent la crête et le menton. Excellent signe. Très grand album.

Francis Marmande

★ *Mino Cinelu*, 1 CD Emarcy 546 403 2. Distribué par Universal.

## SÉLECTION DISQUES

### JEAN SIBELIUS

*Les sept symphonies - En saga - Finlandia - Chevauchée nocturne et lever du soleil*

Orchestre symphonique de Berlin, Kurt Sanderling (direction)

Si l'on considère qu'il a fallu trente ans et trois intégrales au spécialiste finlandais Paavo Berglund pour parvenir (Orchestre de chambre d'Europe, label Finlandia) à une interprétation en tout point satisfaisante des symphonies de Sibelius, il semble nécessaire d'apprécier avec indulgence l'unique intégrale réalisée entre 1970 et 1977 par l'Allemand Kurt Sanderling. Elle comporte en effet des hauts et des bas. Les premiers sont à connaître pour leur beauté intemporelle. Les seconds sont à supporter pour un certain profit analytique. Interdites de lyrisme, les deux premières symphonies provoquent ainsi bien des frustrations, mais leur parti de lisibilité absolue présente quelques mérites passagers (dégager le caractère beethovenien du « Scherzo » de la *Première*, réaliser la dramaturgie symboliquement rédemptrice de la *Deuxième*). De même, la *Cinquième*, propre et neutre, et la *Sixième*, fragile et indécise, favorisent-elles un accès direct à leur mécanique interne. Plus engagée, la *Quatrième* s'impose comme une voie sans issue - ce que le compositeur avait compris - et, sans une baisse de tension dans le « Finale », aurait pu constituer une des références de la discographie. Statut que l'on accordera, en dépit de bois ingrats, à une *Septième* élastique et, sans réserve, à une *Troisième* lumineuse en notant que, toutes deux, fondent leur réussite sur un respect scrupuleux de la partition. *Pierre Gervasoni*

★ 4 CD Berlin Classics distribués par Auvadis.

### JOHANNES BRAHMS

*Concerto pour piano et orchestre en ré mineur op. 15 - Rhapsodie pour contralto, chœur d'hommes et orchestre*

Claudio Arrau (piano), Grace Hoffmann (mezzo-soprano), Chœur et Orchestre de la Radio bavaroise, Rafael Kubelik (direction)

En 1964, à Munich, le pianiste Claudio Arrau retrouvait le chef d'orchestre Rafael Kubelik pour interpréter le *Premier Concerto pour piano* de Brahms. Ces deux artistes partageaient les mêmes conceptions musicales: grandeur sans emphase, détermination à aller au bout de chaque phrase, absence de vanité, de démagogie. Ce qu'ils nous disent, dans cette œuvre douloureuse (Brahms l'a achevée sous le coup de la mort de Schumann), est terrible - après un début un peu tremblant, sinon incertain. La façon dont Arrau, Kubelik et les musiciens de la Radio bavaroise plongent au cœur de la musique, cette façon qu'ils ont de s'écouter mutuellement, d'oublier le public, d'investir chaque note de sa vérité expressive font oublier tout référent technique. Leur tempo dans le premier mouvement paraît lent. Il ne l'est pas tant que cela, mais ils nous disent tant de choses (si incommunicables que le critique en reste coi) que toute notion de temps semble abolie. La prière du mouvement lent, avec un piano joliment désaccordé (la coda du premier mouvement est d'un emportement tellurique), est heureusement adoucie par un finale bondissant ou vibrant les échos des musiques populaires chères à Brahms. Comme le dit le chef d'orchestre russe Guennadi Rojdestvenski, qui a accompagné Arrau dans cette œuvre, à Moscou en 1958, le jeu du pianiste nous em-

porte au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est Brahms lui-même devant son piano.

Alain Lompech  
★ 1 CD Orfeo. Distribué par Harmonia Mundi.

### LE MANOIR DES HORREURS

*Poèmes de Yann Walcker, musiques de Marcel Landowski, Franz Liszt, Bela Bartok, Modeste Moussorgski...*

Daniel Beretta (récitant)

Voici bien l'éveil artistique gagné par la fièvre de Halloween en une évocation terrifiante de toutes les peurs réunies en musique, poésie et peinture: *Une nuit sur le mont chauve* et *ronde des sorcières*, *L'Apprenti sorcier* et *potion magique*, *Le Fantôme de l'Opéra* et *infinis simples de rats*: chaque poème lu se mêle à la musique. Admirablement documenté, l'album attire le regard sur le détail d'un tableau de Brueghel ou une affiche représentant Dracula. La peur s'exprime donc en musique comme dans tous les arts, une découverte surprenante dès huit ans, à accompagner d'explications pour les plus jeunes.

Anne Bustarret  
★ Un livre CD Erato-Gallimard « Jeunesse ».

### FRISONS

*Petites Chroniques de la peur Contes proposés par C. De la Clergerie Ch. Bernard-Sugy (réalisation).*

Si le fantastique de la littérature jeunesse fait lire les huit à douze ans, il se prête aussi à une écoute passionnée. Les huit textes enregistrés ici bénéficient d'une mise en scène radiophonique où la collection du Pince-Oreille de France-Culture fait merveille. Quand il s'agit de faire peur, le moindre pas ou grincement de porte inquiète. Sans en rajouter, les voix colorent diversement récits solitaires ou dialogues animés, elles intriguent ou rassurent à loisir. Petits amateurs de frissons, à vos casques! *A. Bt.*

★ 2 CD Pince-Oreille Radio France 211 804.

### ERIC WATSON

*Silent Hearts*

Voilà un grand disque de jazz. Celui d'un trio mené par le pianiste Eric Watson, avec le contrebassiste Mark Dresser et le batteur Ed Thigpen. Résidant en France depuis des années, Watson a enregistré quelques merveilles de romantisme lumineux, sans pathos, en solo ou en trio pour le label de Jean-Jacques Pussiau, Owl Records; il donne aussi une vision et une interprétation juste des standards. Les premières notes du piano pourraient faire songer à des pièces d'Alban Berg (celui de la clarté tonale plus que du dodécaphonisme), Charles Ives n'est jamais loin (par l'utilisation de motifs simples pour aller vers une complexité toujours lisible). Watson combine ces sources, parmi d'autres, dans des compositions qui permettent une animation constante dans les improvisations, le relais entre les solistes, cet élan qui fait que le jazz reste bien une expression vive et sans cesse étonnante.

Bruno Lespirt  
★ 1 CD Reprise/Warner 9362 47436 2.

### JOE STRUMMER AND THE MESCALEROS

*Rock Art And The X-Ray Style*

Jamais remis de la séparation des Clash, Joe Strummer n'aura enregistré que deux albums solo en quinze ans. On oubliera les plates vociférations d'*Earthquake Weather* (1989) mais on ferait bien de s'attarder sur son successeur, *Rock Art and the X-Ray Style*, dont la sortie a été en partie occultée par la publication d'un enregistrement en public posthume des Clash (*Le Monde* du 11 octobre). Laissant tomber toute velléité «jeuniste», l'ancien rebelle punk s'est consacré à la consistance de chansons, habitées par la chaleur et la mélancolie de ce baroudeur vacillant. Comme en écho à l'ouverture d'esprit de *Sandinista* (triple album visionnaire des Clash), ces nouvelles mélodies se nourrissent de voyages et de mélanges. Reggae, guitares africaines, rythmes latinos croisent - avec un sens très fin des arrangements - rockabilly acoustique, synthétiseur minimal et vieille flamme électrique.

Stéphane Davet  
★ 1 CD Mercury 546 654-2. Distribué par Universal.

### ENRICO MACIAS

*Hommage à Cheikh Raymond*

En avril, Enrico Macias donnait un concert de musique arabo-andalouse au Printemps de Bourges, le premier depuis ses débuts en Algérie à la fin des années 50, enregistré sur ce double album. Il renouait ainsi avec les bases de sa culture, transmises par son futur beau-père, Cheikh Raymond Leyris, grand musicien de Constantine et porte-parole de la commu-

nauté juive, qui quitta la ville en masse après son assassinat (non revendiqué, mais attribué au FLN) en 1962. Enrico Macias saluait ainsi une Algérie multiethnique, ouverte, qui s'éteignit lentement jusqu'à céder la place à l'intégrisme musulman. Aidé par Taoufik Bastanji, jeune maître du style arabo-andalou, et son orchestre, Enrico Macias tente de rendre accessible ces noubas aux structures savamment codifiées, joue de sa guitare comme du luth en respectant les fluctuations des violons et de la derbouka, et termine par un duo d'un parfait optimisme avec le chanteur de raï oranais Cheb Mami, adaptation d'un mouvement de la *Nouba Rahaooui*.

Véronique Mortaigne  
★ 1 CD Trema 710 777. Distribué par Sony.

### MUSIQUES TRADITIONNELLES DES COMORES

Rares sont les artistes originaires des Comores qui ont bénéficié de l'intérêt croissant pour les musiques du monde. La plupart d'entre eux revendiquent l'influence de sources traditionnelles, de rythmes, de chants marqués autant par le monde arabo-musulman, la civilisation persane, que par le continent noir. Les Comores, comme leurs voisins, sont un carrefour d'identités. D'où l'extrême diversité, l'insolite éclectisme de leur patrimoine musical, dont cette compilation, réalisée essentiellement à partir des archives sonores de la radio nationale comorienne, se veut le témoignage. Elle enchaîne et mélange chants de mariage, berceuses, louanges au Prophète et chants satiriques, interprétés en comorien, en arabe ou en swahili. Hormis dans le *twarab* (seule manifestation musicale réunissant hommes et femmes), l'accompagnement instrumental reste sobre (essentiellement percussions et instruments à cordes comme le *ndzedze*, cousin du *valiha* malgache). Les voix sont rustiques, brutes. Quelques genres présentés ici ont disparu ou sont en danger, menacés par les mutations du monde moderne.

Patrick Labesse  
★ 1 CD Buda Records 92732-2. Distribué par Adès.

écoutez  
1 million d'extraits sonores

choisissez  
tranquillement de chez vous

achetez  
par paiement sécurisé

## alapage.com

le plus grand magasin culturel français sur internet qui vous propose : livres, disques, vidéos, DVD, CD-Rom, jeux, jouets, réservations de spectacles...

Quand on est à la page, on est  
**alapage.com**  
www.alapage.com

Théâtre des Quartiers d'Ivry

Quoi l'amour  
de Roland Fichet  
mise en scène Adel Hakim

du 1<sup>er</sup> au 28 novembre - 01 46 72 37 43

## DÉPÊCHES

■ **JAZZ**: le département français de jazz de la compagnie BMG a conçu une compilation intitulée *Les Divas du jazz* qui rassemble dix-sept grandes voix féminines du jazz. Outre les stars du genre comme Billie Holiday, Ella Fitzgerald, Sarah Vaughan, Nina Simone ou Dee Dee Bridgewater, cet album permet de retrouver des interprètes moins connues du grand public (Dinah Washington, Carmen McRae, Jeanne Lee...) et des vedettes récentes (Cassandra Wilson, Dianne Reeves, Lisa Ekdahl ou Diana Krall). La sortie de ce CD est accompagnée d'une importante campagne publicitaire télévisée généralement réservée aux artistes de la variété ou du rock.

■ **ROCK**: le groupe américain *Garbage* a enregistré la chanson de générique du prochain James Bond, *The World Is Not Enough*, avec un ensemble de soixante musiciens dirigés par David Arnold. Par ailleurs, un double album qui regroupe des faces B de singles et des inédits de *Garbage* devrait être publié en janvier 2000 par la compagnie Mushroom.

■ **GUIDES**: Gérard Herzhaft et Jacques Brémont sont les auteurs du *Guide de la country music et du folk* (éd. Fayard, 592 p., 170 F, 26 €), un ouvrage qui éclaire sur deux des genres musicaux les plus populaires aux Etats-Unis, dont les représentants les plus connus sont Johnny Cash et Hank Williams pour le country et Woody Guthrie pour le folk.

■ **La 13<sup>e</sup> édition du Guide de la musique**, vient de paraître (éd. Jigal, 1 100 p., 300 F, 45 €). Cet annuaire recense les adresses et contacts des principaux professionnels de la musique en France. Vente en librairies et par correspondance aux éditions Jigal, 102, avenue des Champs-Élysées, 75016 Paris.

# Venus, cinq Belges à la riche palette musicale et graphique

Le Festival des primeurs de Massy accueille le groupe du chanteur et guitariste Marc Huyghens, nouveau venu d'une scène en pleine effervescence

**PRIMEURS DE MASSY.** Le 29 octobre : Superflu, Le Minimum, France Cartigny, Pierre Bondu, Tue-Loup. Le 30 : La Familia, Jim Murple Memorial, La Ruda Salska. Le 31 : Marc Gauvin, Jérôme Cotta, Venus, Stéphane Blok, Dionysos. **CENTRE CULTUREL PAUL-BAILLIART, 6, allée de Québec, 91300 Massy.** 20 heures. Tél. : 01-69-20-57-04. De 80 F (12,20 €) à 200 F (30,49 €).

## LIÈGE

de notre envoyé spécial

La valeur n'attendant pas le nombre des disques enregistrés, le Festival des primeurs de Massy a pris pour principe de ne programmer, du 28 au 31 octobre, que des artistes n'ayant pas produit plus d'un album. Invité, dimanche 31, au Centre culturel Paul-Bailliart, Venus n'a eu besoin que de *Welcome to the Modern Dance Hall*, premier opus fraîchement publié, - et quand même près de trois années de concerts - pour convaincre qu'il pouvait jouer les premiers rôles au cœur d'une scène belge en pleine effervescence.

Pas toujours facile de trouver des points communs aux rockers du pays de Tintin - dEUS, Zita Swoon, Arid, Soul Wax, Ozark Henry, DAAU... Sans jamais vraiment leur ressembler, Venus partage avec ses compatriotes une façon « très belge » de gérer son

« européanité », d'absorber mille influences pour bâtir une identité singulière. La petitesse du pays sert de tremplin, motivant à la fois une ouverture au monde (usage commun de l'anglais) et une indépendance artistique face au marché local, trop modeste, de toute façon, pour imposer sa loi. Autre désir commun à beaucoup, un appétit d'expressions extramusicales. Ni chanteur ni musicien, Patric Carpentier, cinquième membre de Venus, est le scénographe du groupe. Il met en scène une musique qui lui offre sa théâtralité.

## INTIMISME D'APPARTEMENT

Même sur le petit plateau de l'Ecoute-voir, club liégeois transformé en étuve, l'ambiance est posée avant la première note. Lampes de chevet, lampadaires pour un intimisme d'appartement, contredit par l'éclat agressif d'un rideau d'aluminium tendu en fond de scène. Les chansons, nées d'une formule tout acoustique - guitare, violon, contrebasse, batterie -, se nourrissent de ce double tranchant. Saveur boisée du folk, impact ardent du rock. La douceur « vénéusienne » contient souvent une violence à venir. Comme la langueur venimeuse de cet *Out of Breath*, morceau d'introduction baigné d'un vert maladié, qui se tend soudain à l'arrivée du batteur, brutalement arrosé de lumière rouge.

Leur positionnement a presque

une qualité graphique. Marc Huyghens, chanteur et guitariste de petite taille, cheveux platine et air habité, est encadré de deux grands échals, Walter Janssens et Christian Schreurs, maniant leurs instruments respectifs - violon et contrebasse - avec les gestes anguleux de deux marionnettes expressionnistes. La voix récupère en capacité d'incarnation ce qui lui manque de coffre. Marc Huyghens anime ses textes de dramaturgie, rythmée, décorée de cordes qui, entre le velours de l'archet et les pointes des pizzicati, passent comme lui du climax à la décompression, de la sérénité à « l'épilepsie ».

Le répertoire se décompose en conséquence de la berceuse à la gigue punk. Sur l'album comme sur scène, on apprécie la diversité de la palette. Cabaret extrémiste (*Ball Room*), blues hanté (*Perfect Lover*), valse mélancolique (*Dizzy*), rock *mitteleuropa* (*White Star Line*), savoir-faire pop décliné sur le mode de l'émotion (*Pop Song*) ou de l'ironie à la Beck (*She's So Disco*)... On se dit parfois que ce groupe bruxellois, composé d'un Flamand (Walter) et de quatre Wallons, pourrait s'essayer au français. Mais quand, en rappel, Venus reprend l'*Amsterdam* d'un de leurs célèbres compatriotes, Brel, c'est pour en donner la version créée par David Bowie.

Stéphane Davet

## Soirée Janacek vide et courte à Bobigny

Deborah Warner passe à côté du « Journal d'un disparu »

**DIARY OF ONE WHO VANISHED** (« Journal d'un disparu »), de Leos Janacek, par Ian Bostridge (le jeune homme), Ruby Philogene (la Gitane), Julius Drake (piano), Deborah Warner (mise en scène), Jean Kalman et Tom Pye (décor, vidéo, lumières), John Bright (costumes).

**MC 93 de Bobigny, le 28 octobre.** Prochaines représentations : les 29 et 30 octobre. Prix des places : de 50 à 140 F (7,6 à 21,3 €). Tél. : 01-41-60-72-72.

Œuvre absolument bouleversante, pour ténor principal, mezzo-soprano et trio de voix féminines (le chœur), le *Journal d'un disparu* (1917-1919), de Leos Janacek (1854-1928), est une rencontre inouïe entre une langue d'une simplicité presque paysanne et une musique dont la fluidité confinerait à l'errance formelle si le compositeur tchèque n'avait pour lui cette extraordinaire faculté de développer des phrases de proportions singulières mais toujours justes, une harmonie d'une saveur sans cesse originale. Musiqué étrange et familière, oubliée d'elle-même, ce qui la rend d'autant plus insinuante et profondément marquante.

Le texte consiste en une série de vingt-trois courts poèmes parus dans le journal *Lidové noviny*, signés « J.D. » et sous-titrés « de la plume d'un autodidacte », écrits dans l'idiome valachien, parlé dans la Moravie de l'Est, région natale de Janacek. Histoire simple et terrible de mixité, de différence ethnique : un jeune paysan morave est séduit par une jeune Tzigane à peau brune ; il ne peut lui résister ; elle lui donne un fils ; il quitte le village et disparaît.

La Maison de la culture de Bobigny (MC 93) a choisi de faire entendre la pièce dans une traduction en anglais de Seamus Heaney. Sans sous-titres. Les billets d'entrée indiquent « spectacle surtitré » mais le programme contredit : « Dès les premières répétitions (...), il est apparu à l'équipe artistique, et technique, que la projection vidéo d'un surtitrage n'était

pas compatible avec le dispositif et les choix de mise en scène. » Pourtant, hormis quelques images flottantes projetées sur le fond de cage de scène, le « dispositif scénique », réduit à l'essentiel, ne risquait pas d'être gâté par des surtitres : une bâche mal lissée à terre, quatre rideaux noués en leur bas, deux toiles de fond (une blanche, une noire), un piano, un tabouret de piano, une chaise, deux pupitres. Le tabouret sert au chanteur, le pianiste (qui joue sans partition) s'assied sur une chaise. Les deux pupitres hantent le vide.

Avec ou sans Deborah Warner, le théâtre est en Ian Bostridge, musicien exemplaire, intelligence supérieure, vocalité ductile. La traduction anglaise, l'allure très E.M. Forster du jeune ténor britannique donnent un air britannique à la partition, plus forte, plus énigmatique lorsqu'elle est chantée dans la langue originale. Le jeu de l'excellent Julius Drake s'en trouve comme affecté par un rien d'impressionnisme. C'est beau, très beau musicalement, mais ce n'est pas le *Journal d'un disparu*. Qui, d'ailleurs, ne s'achève pas à l'avant-dernière pièce. Une fausse sortie orchestrée par Deborah Warner : noir, applaudissements. Les musiciens reviennent sur scène, le ténor prend l'un des pupitres et semble chanter comme un bis ce qui est le point culminant (y compris vocalement) de l'œuvre. Absurde et désinvolte.

Commencé avec vingt-cinq minutes de retard, le spectacle ne dure que trente-cinq minutes. Deborah Warner a dû croire en l'insoutenable densité de son travail et à l'impossibilité du spectateur d'en supporter davantage. En quoi un prologue, occupé par une de ces douloureuses pièces pour piano de Janacek, aurait-il fait tache sur le vide absolu de la mise en scène de la Britannique ? Du moins la MC 93 eût-elle trouvé là l'occasion de faire connaître - sans pour autant les enfermer pendant trois heures - un peu de sa politique « moderne » aux habitants de Bobigny.

Renaud Machart

## INSTANTANÉ

### LES CRISTAUX DE LA HONTE

Il y a maintenant plusieurs années que les théâtres ont habitué les spectateurs aux surtitrages quand sont présentés des spectacles en langue étrangère. Ils sont en général placés au sommet du manteau d'Arlequin et dévient le texte comme un prompteur. Parler des surtitres serait d'un intérêt limité s'il n'y avait actuellement dans un théâtre parisien une pièce qui propose une avancée technologique en la matière. Le théâtre en question est le Théâtre Antoine ; la pièce, *La Chambre bleue*, est, selon l'affiche, « librement inspirée de La Ronde, d'Arthur Schnitzler ». L'auteur britannique David Hare en a tiré une « comédie en dix petits actes in-

times », que le comédien Michel Blanc a adaptée en français. Ce n'est pas cela qui nécessite les surtitrages - encore que cela n'eût peut-être pas été idiot, tant nous sommes loin d'Arthur Schnitzler et de sa ronde mortelle dans la Vienne du début du siècle.

Passons sur l'indigence du texte et les innovations stylistiques chantées - « *Bleu, si bleu, le temps est au blues* ». N'insistons pas sur l'absence d'enjeu de la pièce, réduite à une faribole à deux personnages. N'en rajoutons pas en signalant qu'à ce jeu de dupes se livrent deux comédiens aussi estimables à l'accoutumée qu'ils se montrent ici médiocres : Daniel Auteuil et Marianne Denicourt. Oublions le nom du metteur en scène ; il n'y a pas de mise en scène, juste un décor qui se révèle l'élément le plus talentueux de la soirée.

Mais il faut en revenir aux surti-

trages. Ceux de *La Chambre bleue* n'ont pas la discrétion habituelle. Ils s'affichent et se voient d'autant plus que leurs caractères ne sont pas noirs, mais en cristaux liquides rouges, comme pour les annonces dans les lieux publics. Entre chaque scène, ils indiquent une durée, qui varie de 2 à 49 minutes. 2 à 49 minutes, c'est quoi ? Le temps de « *baïse* », pour parler comme dans la pièce. On ne saurait mieux résumer l'ambition de *La Chambre bleue*. Ni sa honte.

Brigitte Salino

★ *La Chambre bleue*, de David Hare. Théâtre Antoine, 14, boulevard de Strasbourg, Paris 10<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au vendredi, à 20 h 45 ; samedi, 17 heures, 20 h 45 ; dimanche, 20 h 45. Tél. : 01-42-08-76-58. 70 F à 280 F.

## SORTIR

### PARIS

#### Sizwe Bansi est mort

Comme *The Island*, présentée auparavant aux Bouffes du Nord, *Sizwe Bansi est mort* est née de la collaboration de l'écrivain sud-africain (blanc) Athol Fugard et des acteurs (noirs) John Kani et Winston Ntshona. Elle appartient au cycle des *township plays*, et s'inscrit dans la vie quotidienne des ghettos noirs, dans ces contraintes si terrifiantes ou si absurdes qu'en émerge le rire. Sizwe Bansi est contraint de dissimuler son identité. Aussi vit-il sous un faux nom, utilisant les papiers d'un mort. Ce face-à-face de deux comédiens a été adapté par Marie-Hélène Estienne pour Peter Brook, avec Bakary Sangaré et Alex Descas.

*Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, 10<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> La Chapelle. Les 29 octobre et 1<sup>er</sup> novembre, à 20 h 30 ; le 30, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 01-46-07-34-50. De 80 F à 140 F.*

#### Orchestre andalou de Tanger

Quelque peu austère mais d'une parfaite maîtrise, l'orchestre de Tanger est l'une des formations les plus appréciées pour l'interprétation de l'arabo-andalou. Il est dirigé par Hamed Zaitouni, pour qui les subtilités des onze noubas du répertoire marocain n'ont depuis longtemps plus aucun secret (il a reçu l'enseignement des grands maîtres de cet art, dont Loukili). A l'IMA, Ahmed Zaitouni interprétera avec son ensemble les noubas *al-hijâz al-kabîr* et *gharîbat al-husayn*.

Auditorium de l'Institut du Monde Arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 5<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Jussieu. Les 29 et 30, à 20 h 30. Tél. : 01-40-51-38-14. 80 F et 100 F.

#### Un siècle de cinéma

Jusqu'au 16 novembre, à raison d'un film par jour, le Cinéma République propose un retour sur des cinéastes marquants du XX<sup>e</sup> siècle : Andreï Tarkovski, John Ford, Jean Renoir, Robert Bresson, Kenji Mizoguchi, Roberto Rossellini, Jean-Marie Straub, Marguerite Duras, Luchino Visconti, Orson Welles, Abbas Kiarostami, Fritz Lang, Alfred Hitchcock, Carl Dreyer, Friedrich Murnau, Jean Eustache, Jean-Luc Godard, Manoel de Oliveira, Eric Rohmer. *Cinéma République, 11, rue du Faubourg-du-Temple, 11<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> République. Tél. : 01-48-05-51-33. De 25 F à 42 F.*

### MASSY

#### Etoiles de l'Opéra de Paris

Monique Loudières et sept danseurs de l'Opéra de Paris, placés sous la direction de l'étoile Manuel Legris, interpréteront un programme comprenant des pièces variées, classiques, néoclassiques et contemporaines. De Balanchine à Noureev, de Kylian à Neumeier, ils tracent un parcours entre les grands noms de la danse explorant les univers, les styles et les répertoires avec rigueur et discipline, émotion et enthousiasme.

*Opéra-Théâtre, 1, place France, 91 Massy. Le 30, à 20 h 30 ; le 31, à 16 heures. Tél. : 01-60-13-13-13. De 110 F à 150 F.*

(Publicité)

27 oct 7 nov 99  
cinquièmes  
rencontres  
internationales de cinéma à Paris  
Mairie de Paris, RFR, INA, Ince, Première  
forumdesimages  
Porte Saint-Eustache, Forum des Halles, 75001 Paris, 01 44 76 63 33  
http://www.forumdesimages.net

## GUIDE

### REPRISES CINÉMA

**Le Faux Coupable**  
d'Alfred Hitchcock. Britannique, 1957, noir et blanc, copie neuve (1 h 45). *Action Ecoles, 5<sup>e</sup> (01-43-29-79-89).*  
**L'Inconnu du Nord-Express**  
d'Alfred Hitchcock. Américain, 1951, noir et blanc, copie neuve (1 h 40). *Action Christine, 6<sup>e</sup> (01-43-29-11-30).*  
**La Loi du silence**  
d'Alfred Hitchcock. Américain, 1952, noir et blanc, copie neuve (1 h 35). *Action Ecoles, 5<sup>e</sup> (01-43-29-79-89).*  
**Les Oiseaux**  
d'Alfred Hitchcock. Américain, 1963, copie neuve (2 h). *Grand Action, 5<sup>e</sup> (01-43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17<sup>e</sup> (01-43-80-24-81).*

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

### VERNISSAGES

**Anni Albers, 1899-1994**  
*Musée des arts décoratifs, palais du Louvre, 111, rue de Rivoli, 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Tuileries. Tél. : 01-44-55-57-50. De 11 heures à 18 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Du 29 octobre au 30 janvier. 30 F.*  
**Le Fauvisme ou l'Épreuve du feu**  
*Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, 16<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Iéna. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 18 heures ; samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Fermé lundi. Du 29 octobre au 27 février. 50 F.*

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.  
**François-René Duchable (piano)**  
Chopin : *Ballades, Nocturnes, Sonates pour piano op. 35 « Marche funèbre »* et op. 58.  
*Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, 8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Alma-Marceau. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 330 F.*  
**Aladin ou la Lampe merveilleuse**  
de Nielsen. Mary Saint-Palais, Isabelle Soccoja, Martial Defontaine, Bernard Delétré, Jean-Louis Grinfeld, Thierry Pilon, Orchestre national d'Île-de-France, Didier Benetti (direction). *Opéra-Comique, Salle Favart, 5, rue Favart, 2<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Richelieu-Drouot. Le 30, à*

14 h 30 et 16 heures. Tél. : 01-42-44-45-46. De 30 F à 60 F.  
**Denis Badault Trio**  
*Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. Les 29 et 30 et les 1<sup>er</sup> et 2 novembre, à 20 h 30 et 22 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.*  
**René Urtreger Trio**  
*Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. Les 29 et 30, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.*  
**Sarah Alexander**  
*Vingtième Théâtre, 7, rue des Plâtriers, 20<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Ménilmontant. Les 29 et 30, à 20 h 30. Tél. : 01-43-66-01-13. 70 F.*  
**Philip Peris**  
*Divan du Monde, 75, rue des Martyrs, 18<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Pigalle. Le 29, à 23 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 110 F.*

### RÉSERVATIONS

**Sapho**  
*Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, 6<sup>e</sup>. Du 3 au 27 novembre, à 20 h 30. Tél. : 01-44-07-37-43. De 110 F à 150 F.*  
**Savannah Bay**  
de Marguerite Duras, mise en scène de Jean-Claude Amyl, avec Martine Pascal et Gisèle Casadesu.  
*Théâtre du Rond-Point des Champs-Élysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, 8<sup>e</sup>. Du 4 novembre au 19 décembre. Tél. : 01-44-95-98-10. De 60 F à 130 F.*  
**Merce Cunningham Dance Company**  
*Biped* et pièces du répertoire.  
*Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4<sup>e</sup>. Du 9 au 20 novembre, à 20 h 30 ; le 14, à 15 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 100 F et 160 F.*

### DERNIERS JOURS

**29 octobre :**  
**Littoral**  
de Wajdi Mouawad, mise en scène de l'auteur, par le Théâtre O parleur. Créé en France au 15<sup>e</sup> Festival international des francophonies en Limousin en septembre 1998.  
*Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, 92 Malakoff. Tél. : 01-46-55-43-45. 85 F et 120 F.*  
**5 novembre :**  
**Le Tartuffe**  
de Molière, mise en scène de Jean-Marie Villégier.  
*Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9<sup>e</sup>. Tél. : 01-53-05-19-19. De 35 F à 160 F.*  
**6 novembre :**  
**Noces de sang**  
de Federico García Lorca, mise en scène d'Omar Porras-Speck.  
*Théâtre de la Ville, 31, rue des Abbesses, 18<sup>e</sup>. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.*

**BOX MAN** www.boxman.fr

SOLIDARITÉ ENFANTS SIDA  
Sol En Si  
114 F  
Prix TTC valable jusqu'au 31/12/99, hors frais d'expédition

Plus de musique pour plus de monde

www.boxman.fr

# Le mensuel « Etudes » s'alarme des prochains développements du clonage

Dans les colonnes de la revue jésuite, le Père Patrick Verspieren dénonce, au nom de la protection de l'embryon humain, les « contorsions du droit » et l'usage de cette technique à des fins thérapeutiques

C'EST une contribution importante au débat préalable à la lecture des lois de bioéthique par le Parlement que fournit, dans le numéro de novembre d'*Etudes*, le Père Patrick Verspieren, ancien membre du Comité national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé et directeur du département d'éthique biomédicale du Centre Sèvres. Sujet central : le clonage.

Trois ans, bientôt, après l'annonce dans les colonnes de l'hebdomadaire scientifique britannique *Nature* de la création de Dolly, on garde en mémoire l'apparent consensus qui s'était rapi-

dement dégagé pour interdire toute possibilité d'une telle « reproduction à l'identique » dans l'espèce humaine. « *Aujourd'hui, une telle réprobation est contestée de plus en plus ouvertement*, écrit le Père Verspieren. *Les autorités auraient parlé trop vite, sous le coup de l'émotion. Le clonage humain pourrait représenter un légitime complément des méthodes d'assistance médicale à la procréation. Et, surtout, des scientifiques souhaitent, plus ou moins discrètement, s'engager dans la voie du clonage humain, pour d'autres fins que la naissance d'enfants-clones. Ils en attendent de très fructueuses*



retombées au plan médical. » La situation a, en quelques mois, si vite évolué que l'auteur, toujours bien informé, observe que le Comité national français d'éthique lui-même s'est bien gardé de prendre clairement position

sur un sujet aussi brûlant. Il faut, pour comprendre, savoir qu'il existe désormais deux sortes de clonage : l'un dit « reproductif », l'autre « thérapeutique ». Or si les incroyables perspectives ouvertes par le premier déclenchent généralement une condamnation-réflexe dans l'opinion, le second demeure fort mal connu.

Tout, ici, est né de la démonstration faite par des biologistes américains qu'il était possible de cultiver certaines cellules de l'embryon humain, cellules dites « pluripotentes », chacune d'elles ayant conservé d'immenses potentialités de développement et

de différenciation. De nombreux laboratoires à travers le monde travaillent aujourd'hui à améliorer les techniques de culture de ces cellules afin de fabriquer in vitro des tissus humains pouvant être ultérieurement utilisés à des fins thérapeutiques.

« *On pressent donc facilement l'intérêt de combiner le clonage humain et la culture de ces cellules*, explique le Père Verspieren. *On peut espérer obtenir ainsi des cellules précurseurs de différents tissus, qui, toutes, aient le génome d'un individu déterminé et ce, à partir du prélèvement de quelques cellules de son corps (...). De telles*

*thérapeutiques seraient évidemment révolutionnaires ! »*

Mais pour créer de tels greffons génétiquement identiques aux patients, il faudra préalablement disposer d'un embryon créé par clonage à cette seule fin. Est-ce acceptable du double point de vue de la dignité humaine et de la protection due à l'embryon humain ?

## DÉFENDRE DES PRINCIPES CLAIRS

L'auteur dénonce ici une tendance générale qui consiste à masquer des questions éthiques essentielles grâce à un vocabulaire judicieusement choisi. On ne parlerait plus ainsi de la création d'un embryon mais, plus modestement, d'un « *clonage de cellules* ». D'autres, pour contourner les difficultés, cherchent à transférer le noyau d'une cellule humaine dans le cytoplasme d'un ovule de vache. Pourra-t-on alors dire que l'embryon ainsi créé ne serait pas « humain » ?

Inquiet des nombreuses dérives possibles dans ce domaine, l'acceptation du clonage « thérapeutique » ne faisant qu'ouvrir la voie à son jumeau reproductif, le Père Verspieren espère que le Parlement français pourra, dans les prochains mois, défendre « *des principes clairs s'appliquant à tout moment de la vie* ». « *Il ne serait pas acceptable que la recherche lèse sciemment un adulte ou un enfant*, conclut-il. *Qu'il en aille de même pour l'embryon humain.* »

Jean-Yves Nau

## DANS LA PRESSE

### LE FIGARO

Georges Suffert

■ C'est une époque de mini-scandales. Rien de comparable avec les belles aventures d'autrefois (...) Aujourd'hui, les médias tricotent leurs lainages avec des fils légers : une paillote en flammes, un rapport généreusement rétribué, quelques gros billets retrouvés dans le sac d'une femme élégante qui fut aimée d'un ministre suffirent largement. Pendant quelques jours, (...) on fait bouillir le lait. Puis l'opération s'achève, la mousse retombe. D'ailleurs le téléspectateur est déjà lassé. Les journalistes n'insistent que s'ils soupçonnent qu'un gros gibier se dissimule derrière les personnages secondaires mille fois interrogés par les juges. Voyez aujourd'hui cette histoire de la Mutuelle nationale des

étudiants de France. (...) [le PS] a bien tort de s'inquiéter. Cette histoire n'ira pas loin. Proche du Parti socialiste, la MNEF sera protégée par les dieux. Radios et télévisions se montreront discrètes. Cette fois, on évitera de mobiliser l'opinion pour organiser l'un de ces lynchages médiatiques qu'elle apprécie, affirme-t-on. Le vrai privilège des juges aujourd'hui, c'est de choisir leur gibier. Si l'opinion ne les suit pas, la chasse s'épuise. La MNEF est un animal trop petit.

### LIBÉRATION

Gérard Dupuy

■ L'affaire de la MNEF est au Matignon jospinien ce que les scandales de la Ville de Paris sont à l'Élysée chiraquien : le gros boulet qu'on traîne en serrant les dents et en affectant publiquement de le prendre pour une bille. Il existe une autre si-

mitude entre ces deux nébuleuses douteuses, à droite comme à gauche : on doit le fait d'en entendre parler et de voir peu à peu se préciser leurs contours au travail obstiné d'une poignée de juges. C'est au moins une chose réjouissante : jamais en France la justice n'a été aussi libre du harnais politique qu'elle ne l'est de nos jours.

### LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ L'affaire de la MNEF est d'autant plus gênante pour Lionel Jospin qu'il a placé son règne sous le signe de la vertu. Elle est d'autant plus embarrassante pour les socialistes qu'ils ont fait de la condamnation de mœurs de l'ère mitterrandienne l'un des marches-pieds de leur retour au pouvoir. (...) Or, cette affaire de la MNEF, quand bien même elle ne relèverait pas du financement poli-

tique collectif, comme l'affirme François Hollande et ne concernerait que des individus, met précisément en cause d'éminents et proches collaborateurs de Lionel Jospin. (...) Outre que l'accélération de ce déballage risque de compromettre les desseins politiques de Lionel Jospin sur la capitale (...), plus gravement elle peut ruiner rapidement un édifice jospinien réputé bâti sur de solides fondations morales. L'opinion, dont chacun sait qu'elle est versatile, tolère volontiers en effet les fourberies de Scapin, voire s'en amuse. Elle ne pardonnerait pas l'hypocrisie de Tartuffe.

### LE POINT

Bernard-Henri Lévy

■ Pas d'angélisme, en effet. Peut-être était-il nécessaire, après tout, de recevoir en visite d'Etat le président Jiang Zemin (...). Reste que le pré-

sident français aura, en choisissant d'organiser l'événement comme il l'a fait, commis, au moins, trois erreurs. La première est politique et consistait à imaginer que l'on puisse, avec un homme de l'espèce de Jiang, parler des droits de l'homme au coin du feu, en catimini, « *entre amis* » (...) La deuxième est morale et elle a consisté, visite pour visite, à transformer la visite d'Etat en visite privée et à réserver au massacreur de Tibétains (...) un accueil d'une qualité et d'un faste inouïs (...). La troisième erreur, enfin, est culturelle. Et émanant d'un homme qui se targue de connaître et d'aimer la culture chinoise, c'est un comble. De qui se moque-t-on en effet quand on nous dit que les valeurs démocratiques sont des spécialités « *occidentales* », étrangères à la tradition chinoise et qui ne sauraient donc, sans ingérence, lui être « *imposées* ».

## SUR LA TOILE

### VIDÉO ET ANIMATION

■ Les studios Dreamworks SKG de Steven Spielberg, la maison de production Imagine Entertainment et la société de financement Vulcan Ventures se sont associés pour créer une filiale de production de courts-métrages vidéo et d'animations spécialement conçus pour le Web. Le site de diffusion, baptisé Pop.com, sera opérationnel au printemps 2000. - (AFP) www.pop.com

### PUBLICITÉ

■ Selon une étude du bureau de consultants Price Waterhouse Coopers, les revenus publicitaires des sites Internet français ont atteint 105 millions de francs pour le deuxième trimestre de 1999, soit 61 % de plus qu'au premier trimestre et quatre fois plus qu'à la même période en 1998. - (Reuters.)

### MUSIQUE

■ La société coréenne HanGo Electronics va mettre en vente un nouveau baladeur doté d'un disque dur à haute capacité, capable de stocker 81 heures de musique téléchargée sur Internet au format MP3 et de restituer un son de haute qualité. Les éditeurs et distributeurs musicaux restent très hostiles au MP3, qui facilite le piratage.

## www.livre-a-paris.com

Une seconde jeunesse pour le commerce du livre ancien



partie éditoriale, réalisée par Pierre Chaigneau. Dans sa rubrique « *Les Introuvables de la semaine* », il rédige des présentations historiques d'une douzaine d'ouvrages qui méritent, selon lui, d'être mis en valeur : un numéro spécial de la *Nouvelle Revue française* consacré à André Breton daté du 1<sup>er</sup> avril 1967,

une édition originale de *A distance*, d'Henri Michaux, tiré à soixante exemplaires par les éditions To the happy few, ou les minutes des deux procès de Gilles de Rais, traduites par Pierre Klossowski puis préfacées et annotées par George Bataille.

Par ailleurs, Pierre Chaigneau

établit une sélection de sites au gré de ses navigations et de ses préférences, pour ses rubriques « *Liens de la semaine* » et « *Thèmes du mois* ». Grâce à un système de recherche, acheteurs et lecteurs curieux peuvent trouver la perle rare. Ceux qui souhaitent être informés des derniers arrivages ou qui cherchent un ouvrage précis peuvent envoyer une demande par courrier électronique.

Deux mois après son ouverture, le site a vendu une centaine d'ouvrages : « *La première commande est venue de Paris, la deuxième de Chambéry, et la troisième de Chicago...* C'est la littérature générale qui remporte largement le suffrage sur Internet, alors qu'à la librairie, sont surtout vendus, notamment du fait de la proximité de Normale sup, des ouvrages de sciences humaines. » Pierre et Nathalie préparent à présent la mise en ligne d'un forum de discussion, et souhaitent mettre en place un réseau permanent de libraires d'anciens.

Emilie Grangeray

## Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : ..... Localité : .....

Code postal : ..... Localité : ..... 901MQPA1

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

### Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature : .....

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F/min)

\*Le Monde (USPS=009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodic postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

## Prochaine levée à Toulouse

par Alain Rollat

DEUX LECTEURS d'Evreux, Madeleine et Gilbert C., reprochaient gentiment à l'auteur de cette chronique, le 3 octobre, d'avoir eu l'ironie facile aux dépens de la première livraison de « *Prise directe* », la nouvelle émission de Michel Field, diffusée le jeudi soir sur France 3, dans laquelle le micro-trottoir prétend s'ériger en instrument de démocratie directe en quittant le trottoir pour le troquet. « *Sachons reconnaître à Michel Field, écrivains-ils, une bonne dose de courage : il va au-devant des anonymes, quitte pour cela les salons ouatés, abandonne le langage parisien d'intellectuel "tendance", largue le discours de l'éditorialiste planétaire, écoute, s'interdit toute censure préalable. Quel accès à la démocratie !* » Ces deux lecteurs avaient raison. Cela fait six semaines que Michel Field promène sa « *Prise directe* » à travers la France et il faut lui

rendre justice : il y a des instants rares d'expression brute dans le désordre des paroles anonymes qui se pressent autour de ses micros baladeurs.

Ce fut encore le cas à Nancy, où « *Prise directe* » s'était installée aux abords de la place Stanislas. La question inscrite à l'ordre du jour du forum était : « *Sommes-nous égaux devant la justice ?* » Le Tout-Nancy juridico-judiciaire était donc présent au rendez-vous et la dissertation allait bon train, à propos des « *affaires* », sur l'opportunité de redimensionner les mailles du vieux filet de Rabelais dont les limites restent, hélas !, d'actualité : « *Or ça, les lois sont comme toiles d'araignées ; or ça, les simples moucheron et petits papillons y sont pris ; or ça, les gros taons mal-faisants les rompent, or ça, et passent à travers.* »

On en était encore là, on sou-

piers Papon, Tiberi, Dumas, Chirac, un disciple de Gargantua venait à peine de soumettre à la réflexion collective, par e-mail, une proposition d'amendement visant à remplacer « *gros taons* » par « *hommes d'Etat* », quand un mal rasé a fendu la foule, un dossier à la main, pour venir crier sa vérité : « *Moi, en 1985, je me suis fait casser la gueule par un flic de la police municipale ; j'avais l'arête nasale pété ; j'ai écrit au maire ; j'ai porté plainte avec tout le tintouin ; je suis passé plusieurs fois au tribunal ; "ils" ne m'ont pas cru...* » Puis cet inconnu a remis son dossier à Michel Field. Et quand celui-ci lui a demandé : « *Qu'est-ce que j'en fais ?* », il lui a répondu : « *Ben, j'en sais rien...* »

On ne pouvait rendre plus bel hommage à la Field compagnie, devenue la téléboîte aux lettres des paroles éclatées, la seule qui ne fasse pas le tri. Prochaine levée à Toulouse.

VENDREDI 29 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 La Double Vie d'Hugo Pratt. Forum Planète  
 22.05 L'Amour dans la différence. Forum Planète

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Venus, Christian Karembeu, Sidney Pollack. Canal +  
 19.00 Tracks. Arte  
 20.05 C'est la vie. Les somnambules. TSR  
 20.50 Thalassa. Jackpot sur l'archipel. France 3  
 21.00 Recto Verso. Avec Arlette Laguiller. Paris Première  
 21.05 Top bab. Iggy Pop. Canal Jimmy  
 22.00 Faut pas rêver. France 3  
 22.50 Berlin 1989, le communisme s'effondre. Invités : Simone Veil ; Jean-Bernard Raymond ; André Fontaine. Odyssee

23.00 Bouillon de culture. Invité : Luc Besson. France 2  
 23.15 Sans aucun doute. Les violences conjugales. TF 1

DOCUMENTAIRES

20.15 Un job sanglant, le polar, l'auteur et son privé. Arte  
 20.30 La Grande Bouffée d'Elvis Presley. Planète  
 20.35 Berlin 1989, le communisme s'effondre. [1 et 2/2]. Odyssee

TELEVISION

ODYSSÉE

20.00 La Chute du mur Un remarquable documentaire de la BBC signé par David Ash, offrant une excellente reconstitution des événements précédant la chute du mur de Berlin, il y a dix ans, ouvre ce « Docs et débats ». Il est complété par des plateaux de débats sur lesquels figurent notamment Simone Veil et Jean-Bernard Raymond (alors ministres), André Fontaine, alors directeur du Monde, et Andréï Gratchov.

20.45 Lieux mythiques. [3 et 4/10]. Les sites sacrés des Cornouailles. Histoire  
 20.45 Lyon, le pas de deux d'une ville. Mezzo  
 21.30 Le Front de l'Est. [4/4]. Planète  
 21.45 Rangoon. Histoire  
 21.50 Décrypter les années 60. Au cœur des ténébres. Canal Jimmy  
 22.00 Intégrales coulisses. Elie Kakou. Paris Première  
 22.20 Grand format. Public Enemy. Arte  
 22.45 La Renaissance. [1 et 2/6]. Histoire  
 0.15 Spécial Eurythmics. M 6  
 0.55 Catastrophes naturelles. Quelles politiques adopter ? Planète

SPORTS EN DIRECT

20.45 Football. Championnat de D 1 13<sup>e</sup> journée. Nantes - Monaco. Canal +

DANSE

21.40 Necesito. Ballet. Chorégraphie de Dominique Bagouet. Musique de Gas Gas Gas d'après Bach. Mezzo

MUSIQUE

21.00 Keb'Mo' et ses musiciens. Lors du Festival international de jazz. Muzzik  
 22.45 Pavarotti et Abbado à Ferrare. Par le Chamber Orchestra of Europe, dir. Claudio Abbado. Mezzo  
 22.55 Elton John 1977. A Wembley. Canal Jimmy

THÉÂTRE

20.30 L'Aide-mémoire. Pièce de J.-C. Carrière. Festival

TÉLÉFILMS

20.55 Mémoire de sang. Patrick Malakian O. M 6  
 20.55 Holocauste. Marvin Chomsky [4/4]. TMC  
 23.30 Faisons un rêve. Jean-Michel Ribes. France 3

COURTS MÉTRAGES

0.45 Histoires courtes. Monette. Marie Helia. Raddem. Daniele Arbid. France 2

SÉRIES

20.15 Friends. Celui qui attrape la varicelle. RTL 9  
 20.45 Stargate SG-1. Le procès. Série Club  
 20.55 PJ. Tango. France 2  
 21.30 Au-delà du réel, l'aventure continue. Ordre et obéissance. Le facteur humain. Série Club  
 21.50 Avocats et associés. Le prix des sens. O. France 2  
 22.35 Players, les maîtres du jeu. Une affaire juteuse. M 6  
 23.30 Total Security. Le fraudeur. M 6  
 0.30 Les Soprano. La légende de Tennessee Moltisanti. Canal Jimmy

FILMS

18.50 Pension d'artistes ■■ Gregory La Cava (Etats-Unis, 1937, N., 90 min) O. Ciné Classics  
 19.35 Fantôme à vendre ■■ René Clair (Grande-Bretagne, 1935, N., 85 min) O. Cinétoile

21.00 C'est arrivé demain ■■ René Clair (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 80 min) O. Cinétoile

21.00 Superman 3 ■■ Richard Lester (Etats-Unis, 1983, 125 min) O. Cinéstar 2

22.55 Orange mécanique ■■ ■■ Stanley Kubrick (GB, 1971, v.o., 135 min) O. Ciné Cinémas 1

23.20 Feux croisés ■■ Edward Dmytryk (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics



23.20 Le Maître de musique ■■ Gérard Corbiau. Avec José Van Dam, Anne Roussel (Belgique, 1987, 95 min) O. Ciné Cinémas 3

0.35 La Grande Course autour du monde ■■ Blake Edwards (Etats-Unis, 1965, 150 min) O. Cinétoile

0.50 Rembrandt ■■ Alexander Korda (GB, 1937, N., v.o., 80 min) O. Ciné Classics

1.25 Mars Attacks ! ■■ ■■ Tim Burton (Etats-Unis, 1996, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3

2.30 Les Prisons ■■ Jacques Rivette [2/2] (France, 1993, 168 min) O. Cinéstar 2

2.35 THX 1138 ■■ George Lucas (Etats-Unis, 1970, 85 min) O. Ciné Cinémas 2

3.05 Moderato cantabile ■■ Peter Brook (France, 1960, N., 90 min) O. Cinétoile

3.10 Petits arrangements avec les morts ■■ Pascale Ferran (France, 1994, 105 min) O. Ciné Cinémas 3

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif. Florent Pagny.  
 19.00 Etre heureux comme...  
 19.05 Le Bigdil. Halloween.  
 19.55 L'Air d'en rire.  
 20.00 Journal, Le Journal de la Coupe du monde, Boom, Météo.  
 20.48 Trafic infos.  
 20.50 5 millions pour l'An 2000.  
 20.55 C'est la même chanson.  
 23.15 Sans aucun doute. Les violences conjugales.  
 1.05 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

18.20 Hartley, cœurs à vif. O.  
 19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.  
 19.15 Qui est qui.  
 19.50 Un gars, une fille. O.  
 20.00 Journal, Météo, Point route.  
 20.55 PJ. O.  
 21.50 Avocats et associés. O.  
 22.45 Un livre, des livres.  
 22.50 Bouche à oreille.  
 23.00 Bouillon de culture. 0.20 Journal, Météo.  
 0.45 Histoires courtes.  
 1.10 Millennium. O.

FRANCE 3

18.12 Comment ça va aujourd'hui ?  
 18.20 Questions pour un champion.  
 18.48 Un livre, un jour.  
 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.  
 20.05 Fa si la, Tout le sport.  
 20.50 Thalassa. Jackpot sur l'archipel.  
 22.00 Faut pas rêver.  
 23.05 Météo, Soir 3.  
 23.30 Faisons un rêve. Téléfilm. Jean-Michel Ribes. O.  
 0.50 3 x + net.

CANAL +

16.00 Alien, la résurrection ■■ Film. Jean-Pierre Jeunet. O.  
 17.45 C'est ouvert le samedi. En clair jusqu'à 20.15  
 18.15 Flash infos.  
 18.20 Nulle part ailleurs.  
 20.15 Football. En direct. D 1 : Nantes-Monaco.  
 22.50 Taxi. Film. Gérard Pirès. O.  
 0.15 Football. Sedan - Lyon.

LA CINQUIÈME/ARTE

19.00 Tracks.  
 19.45 Météo. Arte info.  
 20.15 Un job sanglant, le polar, l'auteur et son privé. Jakob Arjouni et Kemal Kayankaya.  
 20.45 Ma terre. Téléfilm. Bernard Malaterre. O.  
 22.20 Grand format. Public Enemy.  
 23.50 Simon, oui ■■ Film. Claire Simon. O.

M 6

18.20 Le Flic de Shanghai. O.  
 19.20 Unisexe.  
 19.54 Le Six Minutes, Météo.  
 20.10 Une nouou d'enfer. O.  
 20.40 Politiquement rock.  
 20.55 Mémoire de sang. Téléfilm. Patrick Malakian. O.  
 22.35 Players, les maîtres du jeu. O.  
 23.30 Total Security. O.  
 0.15 Spécial Eurythmics.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black & Blue. Les sept péchés capitaux. L'envie. Invité : Georges Paczynski.  
 21.20 Expresso, Poésie sur parole.  
 21.30 Multidiffusion.  
 22.10 Carnet de notes.  
 22.30 Surpris par la Nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.05 Concert franco-allemand. Donné par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Stanislas Skrowaczewski : Ode an den Westwind, de Henze ; Symphonie n° 2, de Bruckner.  
 22.30 Alla breve.  
 22.45 Jazz Club. En direct du Sunset, à Paris.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Concerto pour flûte Wq 164, de C. P. E. Bach, par l'Orchestre de chambre du Concertgebouw, dir. Roland Kierff, M. Takahashi, flûte.  
 20.40 Vladimir Ashkenazy, piano.  
 22.40 Die Brautwahl. Opéra de Busoni. Par le Chœur du Deutsche Staatsoper de Berlin et la Staatskapelle de Berlin, dir. Daniel Barenboim, Siegfried Vogel (le conseiller), Carola Höhn (Albertine).

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : Le Maroc au cœur, invités : Abraham et Christine Serfaty. LCI  
 21.05 Lorsque la littérature s'approprie le réel. Forum Planète  
 23.05 Déchets nucléaires, vous avez dit stockage ? Forum Planète

MAGAZINES

13.45 Les Documents de Savoir plus. Pas étonnant que tu aies un cancer. France 2  
 14.05 Faits divers. Les évadés du convoi 16. RTBF 1  
 14.15 Bouillon de culture. Invité : Luc Besson. TV 5  
 18.15 Argent public. L'Office national des forêts. Le Muséum d'histoire naturelle de Paris ou la chronique d'un gâchis. Le Rafale. Vulcania. Invité : François de Closets. TV 5  
 18.50 Union libre. Invitée : Michèle Bernier. France 2  
 19.00 T.V. +. 1 télévision. Canal +  
 19.00 Histoire parallèle. Semaine du 30 octobre 1949 : Vincent Auriol président. Arte

SPORTS EN DIRECT

13.00 Ski. Coupe du monde : slalom géant Gilles (2<sup>e</sup> manche). Eurosport  
 14.00 Tennis. Tournoi féminin de Linz : demi-finales. Eurosport  
 15.30 Tennis. Tournoi messieurs de Stuttgart : demi-finale. Eurosport  
 15.45 Rugby. Coupe du monde 1999. Demi-finale : Australie - Afrique du Sud. Canal +  
 16.00 Golf. Masters d'Espagne (3<sup>e</sup> jour). Pathé Sport  
 17.00 Football. Championnat de D 2 : Guingamp - Lorient. Eurosport  
 20.00 Football. Championnat de D 1 : Le Havre - Paris-SG. Superfoot  
 20.30 Basket. Championnat de Pro A : Besançon - Limoges. Pathé Sport

MUSIQUE

17.30 Mozart. Symphonie n° 25, Une petite musique de nuit et Sérénade nocturne. Par par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm. Mezzo  
 18.30 Pavarotti et Abbado à Ferrare. Avec le Chamber Orchestra of Europe, dir. Claudio Abbado. Mezzo  
 19.30 Spivakov dirige Rachmaninov et Tchaïkovski. Avec Dmitri Alexeev, piano et l'Orchestre symphonique Tchaïkovski de la Radio de Moscou. Muzzik

DOCUMENTAIRES

17.00 Eclats noirs du samba. Paulo Moura, une infinie musique. Muzzik  
 17.05 Intégrales coulisses. Elie Kakou. Paris Première  
 17.15 Rangoon. Histoire  
 17.20 MGM, quand le lion rugit. [4/8]. Ciné Cinémas  
 17.45 Christian Belgy alias Claude François. Planète  
 17.50 Planète nature. L'Ours polaire, le seigneur de la banquise. TSR  
 18.15 Base-Ball. [17/18]. Planète  
 18.15 La Renaissance. [3 et 4/6]. La liberté de l'esprit. Histoire  
 18.30 Going Wild. Bisons de Pologne. Odyssee  
 19.05 Les Secrets de la guerre secrète. Les orchestres rouges. Odyssee

TELEVISION

LA CINQUIÈME

9.00 Enquête sur Paul de Tarse Qui était « l'enfant terrible du christianisme » ? Un persécuteur ou un saint ? Un libérateur ou l'homme de la loi chrétienne ? Ce documentaire en deux volets d'Abraham Ségala fait défiler historiens, exégètes, philosophes, croyants et non croyants, dans une quête passionnée, réflexion à plusieurs dimensions, sur une figure double et controversée (deuxième volet : lundi 1<sup>er</sup> novembre, 10.40).

CINÉ CLASSICS

23.20 Feux croisés ■■ Au lendemain de la seconde guerre mondiale, un meurtre est commis dans une chambre d'hôtel. Film noir, admirablement interprété, *Crossfire (Feux croisés)* fut récompensé à Cannes en 1947. Il était sorti aux Etats-Unis quelques semaines après *Le Mur invisible*, d'Elia Kazan, et dénonçait avec une force semblable un antisémitisme en train de sourdre de la société américaine. En v.o.

ARTE

23.50 Sinon, oui ■■ Un film original de la cinéaste Claire Simon, dont c'était la première fiction, alors qu'elle s'était déjà fait connaître pour ses films documentaires. Dans *Sinon, oui*, une jeune femme feint d'être enceinte. Un sujet original et troublant pour un film singulier dans l'univers du cinéma français, servi par la musique d'Archie Shepp et par le jeu de la jeune Catherine Mendez.

VARIÉTÉS

20.30 Norma. Opéra de Bellini. Mise en scène de Fiorella Mariani. Par l'Orchestre Elizabethain de Sydney et l'Australian Opera Chorus, dir. Richard Bonynge. Mezzo  
 21.00 Still Children, but Already Stars. Avec Vadim Repin, violon ; Maxim Vengerov, violon ; Evgeni Kissin, piano. Muzzik  
 21.45 Le Beaux-Arts Trio joue Schubert. Muzzik  
 23.05 Frédéric Chopin par Philippe Giusano. Mezzo  
 23.30 Eagle-Eye Cherry. Belfort 1999. Paris Première  
 23.50 Astor Piazzolla. Lisbonne 1987. Muzzik

TÉLÉFILMS

18.35 L'Affaire Oliver North. Mike Robe. Ciné Cinémas  
 19.50 Les Sorcières d'Halloween. Disney Channel  
 20.30 Elvis Aziz. Frédéric Compain. Ciné Cinémas  
 20.30 La Bastide blanche. Miguel Courtois [1 et 2/2]. Festival  
 20.45 Au bout du rouleau. Gilles Béhat. 13<sup>ème</sup> RUE  
 20.55 Le Record. Edwyn Baily. France 3  
 22.35 L'Innocence et la Preuve. Aisling Walsh [1/2]. Arte  
 23.15 Express pour l'enfer. Worth Keeter. O. TF 1

SÉRIES

17.30 Jesse. The Kiss (v.o.). Téva  
 18.50 The Practice. Paroles d'enfant. Série Club  
 19.05 Beverly Hills. Toute vérité est bonne à dire. TF 1  
 20.00 Ally McBeal. Happy Trails (v.o.). Téva  
 20.05 Les Simpson. Simpson Horror Show IX spécial Halloween. O. Canal +  
 20.10 Mister Bean. Joyeux Noël, Mister Bean. France 3  
 20.20 Anamorphs. [1/2]. Je m'appelle Jake. Canal J  
 20.40 H. Une histoire de cassette. O. Canal +  
 20.50 Le Caméléon. Vengeance. M 6  
 22.13 Le Marathon Américain Gothic. 1<sup>re</sup> partie. Lucas Black. La vérité. Oeil pour oeil. Résurrection. Inhumanitas. La Leçon de maître Buck. Equation à une inconnue. Requiem. Amours incertaines. L'ultime adieu. L'écroulement de Boston. 13<sup>ème</sup> RUE

FILMS

13.30 A la gloire des Celts ■■ Tom de Cerchio (Etats-Unis, 1996, 90 min) O. Cinéstar 1

15.00 Tout l'or du monde ■■ René Clair (France, 1961, N., 90 min) O. Cinétoile

16.00 Gentleman Jim ■■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1942, N., 105 min) O. Ciné Classics



16.30 Fantôme à vendre ■■ René Clair. Avec Eugène Pallette, Robert Donat (Grande-Bretagne, 1935, N., 85 min) O. Cinétoile

17.55 Porte des lilas ■■ René Clair (France, 1957, N., 95 min) O. Cinétoile

23.00 Halloween 3, le sang du sorcier ■■ Tommy Lee Wallace (Etats-Unis, 1982, 94 min) O. Canal +



23.00 Rembrandt ■■ Alexander Korda. Avec Charles Laughton, Elsa Lanchester (Grande-Bretagne, 1937, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics

23.00 L'Affaire Pélican ■■ Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1993, v.o., 140 min) O. Cinéstar 2

23.10 Halloween, la nuit des masques ■■ John Carpenter (Etats-Unis, 1978, 95 min) O. Cinéfaz

0.30 Manèges ■■ ■■ Yves Allégret (France, 1949, N., 95 min) O. Ciné Classics

0.55 Trois vies et une seule mort ■■ Raoul Ruiz (France, 1995, 120 min) O. Ciné Cinémas 2

1.05 La Charge de la brigade légère ■■ Tony Richardson (Grande-Bretagne, 1968, 135 min) O. Cinétoile

1.20 Superman 3 ■■ Richard Lester (Etats-Unis, 1983, 120 min) O. Cinéstar 1

2.20 Orange mécanique ■■ ■■ Stanley Kubrick (GB, 1971, v.o., 135 min) O. Ciné Cinémas 1

2.55 Le Maître de musique ■■ ■■ Gérard Corbiau (Belgique, 1987, 95 min) O. Ciné Cinémas 2

3.20 Jeanne la Pucelle : Les Batailles ■■ Jacques Rivette [1/2] (France, 1993, 153 min) O. Cinéstar 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.00 MacGyver. O.  
 14.55 Alerte à Malibu. O.  
 15.45 Nom de code TKR. O.  
 16.40 Dingue de toi. O.  
 17.15 Hercule. O.  
 18.05 Sous le soleil. O.  
 19.00 Etre heureux comme...  
 19.05 Beverly Hills. O.  
 19.58 Bloc mode.  
 20.00 Journal, Au nom du sport.  
 20.42 Le Résultat des courses, Météo.  
 20.50 5 millions pour l'an 2000.  
 20.55 Les P'tites Canailles. Halloween.  
 23.15 Hollywood Night. Express pour l'enfer. Téléfilm. Worth Keeter. O.  
 0.55 Formule F1.  
 1.30 Formule foot.

FRANCE 2

13.45 Les Documents de Savoir plus. Pas étonnant que tu aies un cancer.  
 14.40 Tiercé.  
 15.00 Une voix en or. Téléfilm. Patrick Volson [1 et 2/2]. O.  
 18.00 Police Academy. O.  
 18.45 1 000 enfants vers l'an 2000.  
 18.50 Union libre.  
 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.  
 20.00 Journal, Météo.  
 20.55 Sol en Si Olympia 99.  
 23.20 Fous d'humour. Humour et sexe.  
 0.55 100 ans de sport.  
 1.00 Journal, Météo.  
 1.25 Rinca ta baignoire. Sitcoms : y a-t-il une vie après ?

FRANCE 3

14.35 Les Pieds sur l'herbe.  
 15.05 Destination pêche.  
 15.40 Couleur pays.  
 18.10 Expression directe.  
 18.20 Questions pour un champion.  
 18.48 Un livre, un jour.  
 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.  
 20.10 Mister Bean. O.  
 20.35 Tout le sport.  
 20.55 Le Record. Téléfilm. Edwyn Baily. O.  
 22.30 Questions d'enfants.  
 23.25 Météo, Soir 3.  
 23.50 Un siècle d'écrivains. Salman Rushdie.  
 0.40 Plumes et paillettes.

CANAL +

14.05 Football américain.  
 15.45 Rugby. En direct. Australie - Afrique du Sud.  
 En clair jusqu'à 20.40  
 18.04 Entre chien et chat. O.  
 18.05 Visions d'Escaflowne.  
 18.30 Les Renés. O.  
 18.55 Flash infos.  
 19.00 T.V. +. La naissance d'1 télévision.  
 20.05 Les Simpson.  
 20.30 Le Journal du cinéma.  
 20.40 Samedi comédie.  
 H. ; Spin City ; Seinfeld.  
 21.45 South Park. O.

LA CINQUIÈME/ARTE

15.00 Le Journal de la santé. La chirurgie de l'œil.  
 15.30 Pi égale 3,14...  
 16.00 Tibet, le temps arrêté.  
 16.55 Jangal.  
 17.25 Va savoir.  
 18.05 Daktari. O.  
 19.00 Histoire parallèle. Semaine du 30 octobre 1949. Vincent Auriol président.  
 19.45 Météo. Arte info.  
 20.05 Le Dessous des cartes. Mali.  
 20.15 Black Adder. O.  
 20.45 L'Aventure humaine. L'Enigme des Nazcas.  
 21.40 Metropolis.  
 22.35 L'Innocence et la Preuve. Téléfilm. Aisling Walsh [1/2] O.  
 0.20 Music Planet. Tamara Danz.  
 1.20 Les Traces du mal. Téléfilm. Catherine Millar. O.

M 6

13.30 Code Quantum. O.  
 14.20 V. O.  
 15.10 Les Mystères de l'Ouest. O.  
 16.10 Mission impossible, 20 ans après.  
 17.10 Chapeau melon et bottes de cuir.  
 18.10 Aimentalement vôtre. O.  
 19.10 Turbo, Warning.  
 19.50 Mieux vaut prévenir.  
 19.54 Le Six Minutes, Météo.  
 20.05 Plus vite que la musique.  
 20.40 Cinéx.  
 20.50 La Trilogie du samedi. Le Caméléon ; Buffy contre les vampires ; Profiler.  
 23.30 Au-delà du réel, l'aventure continue. O.  
 0.25 Poltergeist. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Voie carrossable.  
 20.50 Expresso.  
 21.00 Mauvais genre. En direct du Futuroscope de Poitiers.  
 22.05 Fiction. Les Cenci, de Percy Bysshe Shelley.

FRANCE-MUSIQUES

19.30 La Dame de pique. Opéra de Tchaïkovski. Par la Maîtrise des Hauts-de-Seine, le Ch



